



CONTRAT DE RURALITE, DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire du
**Pôle Territorial de l'Albigeois et des
Bastides**

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1. OBJET DU CONTRAT	4
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE ALBIGEOIS-BASTIDES	5
1.2 DES RESSOURCES ECONOMIQUES LIMITEES :	6
1.3 UN MODE DE VIE NON DURABLE :	6
1.4 DES COMMERCES ET SERVICES A LA POPULATION EQUILIBRES, QUI SONT A COMPLETER.....	6
1.5 UNE ECONOMIE DE PROXIMITE MENACEE.....	7
1.6 UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE A AMPLIFIER	7
1.7 LES DISPOSITIFS ET DEMARCHES DU TERRITOIRE	8
ARTICLE 2. AMBITION DU TERRITOIRE ALBIGEOIS ET BASTIDES	9
2.1 EVOLUTION.....	9
2.2 CONCERTATION	10
ARTICLE 3. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET MESURES OPERATIONNELLES	11
ARTICLE 4. LE PLAN D’ACTIONS	12
4.1 INTEGRATION DES CONTRACTUALISATIONS ET PROGRAMMES DE L’ÉTAT	12
4.2 VALIDATION DES ACTIONS	12
4.3 PROJETS ET ACTIONS EN MATURATION.....	13
4.4 LES ACTIONS DE COOPERATION INTERTERRITORIALE.....	13
ARTICLE 5. MODALITES D’ACCOMPAGNEMENT EN INGENIERIE	14
ARTICLE 6. ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES	15
6.1 DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LES FINANCEMENTS	15
6.2 LE TERRITOIRE SIGNATAIRE	15
6.3 L’ÉTAT, LES ETABLISSEMENTS ET OPERATEURS PUBLICS	16
6.4 MOBILISATION DES CITOYENS ET DES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES	17
6.5 MAQUETTE FINANCIERE.....	17
ARTICLE 7. GOUVERNANCE DU CRTE	17
7.1 LE COMITE DE PILOTAGE	17
7.2 LE COMITE TECHNIQUE	18
7.3 L’ARTICULATION AVEC LES AUTRES INSTANCES LOCALES DE SUIVI DES PROJETS	19
ARTICLE 8. SUIVI ET EVALUATION DU CRTE	19
ARTICLE 9. RESULTATS ATTENDUS DU CRTE	19
ARTICLE 10. ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DU CRTE	19
ARTICLE 11. EVOLUTION ET MISE A JOUR DU CRTE	20
ARTICLE 12. RESILIATION DU CRTE	20
ARTICLE 13. TRAITEMENT DES LITIGES	20
ANNEXES	21
ANNEXE 1.1 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET FICHES MESURES OPERATIONNELLES	22
ANNEXE 1.2 LISTE DES ACTIONS INSCRITES AU CRTE.....	56
ANNEXE 1.3 ACTIONS A VENIR ET PROJETS EN REFLEXION	60
ANNEXE 1.4 FICHES DES ACTIONS INSCRITES AU CRTE	67

ENTRE

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides - 14, chemin de Pradelès – 81000 ALBI

Représenté par Monsieur Didier SOMEN, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 13 septembre 2021

Ci-après désigné par Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par la Préfète du Tarn, Mme Catherine FERRIER,

Ci-après désigné par « l'État » ;

La CC Cordais et Causse,

Représenté par son Président, M. Bernard ANDRIEU

La CC Carmausin Ségala,

Représenté par son Président, M. Didier SOMEN

La CC Val 81,

Représenté par son Président, M. Guy GAVALDA

La CC des Monts d'Alban et Villefranchois,

Représenté par son Président, M Jean-Luc ESPITALIER

La CC Centre Tarn

Représenté par son Président, M. Jean-Luc CANTALOUBE

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

ARTICLE 1. Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

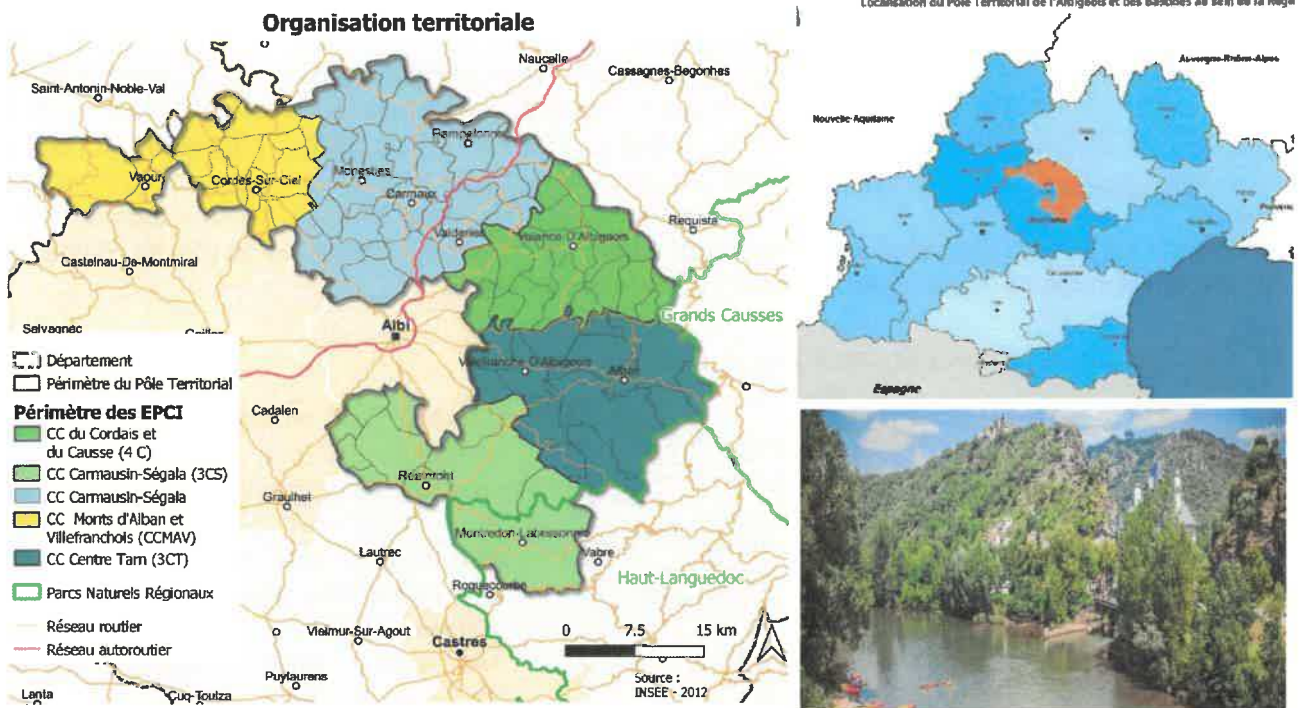
La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats de ruralité, de relance et de transition écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Pôle Territorial de l'Albigeois et des bastides, autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1 Présentation du territoire Albigeois-Bastides



Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est un syndicat mixte, créé au 01/01/2015 et qui regroupe 5 communautés de communes tarnaises pour 95 communes et 58 576 habitants (INSEE – RP 2018- Population totale) :

- La Communauté de communes du Cordais et du Causse – 18 communes – 4 648 habitants
- La Communauté de communes du Carmausin Ségala – 33 communes – 30 436 habitants
- La Communauté de communes Val 81 – 19 communes – 5 658 habitants
- La Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefrancois – 14 communes – 6 545 habitants
- La Communauté de communes Centre Tarn – 11 communes – 11 289 habitants

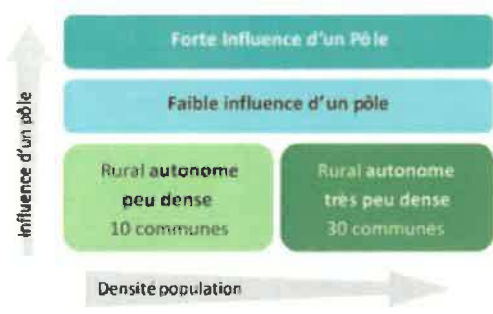
Au 01/01/2022, la Communauté de communes du Cordais et du Causse sera rejoint par 3 nouvelles communes pour atteindre la population de 5004 habitants :

- Salles sur cérou, actuellement sur la communauté de communes du Carmausin Ségala
- Noailles, actuellement sur la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet
- Loubers, actuellement sur la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet



Le territoire s'articule autour de 7 bassins de vie et 96 % des communes appartiennent au bassin d'emploi Albi – Carmaux – Gaillac. Il est considéré comme un espace fragile, qui justifie de dispositifs spécifiques de soutien :

- Zones de montagne : 24 communes (8% du territoire)
- Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) : 95 communes
- Zone d'Aide à Finalité Régionale (AFR) : 8 communes
- Zone de Revitalisation des COMmerces en Milieu Rural (ZORCOMIR) : 57 communes
- Cet espace rural se caractérise par :
 - la présence de surfaces agricoles essentiellement constituées de prairies et surfaces en herbe ce qui reflète la prédominance de l'élevage et des systèmes de polyculture élevage,
 - une surface forestière qui occupe 30% du territoire,
 - un réseau hydrographique dense et des espaces naturels qui présentent des enjeux de biodiversité inégalement répartis

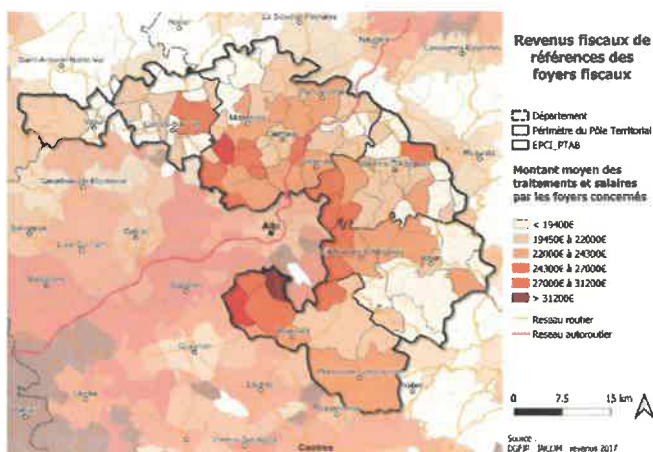


Le territoire présente un caractère très rural (35 habitants/km²) avec une croissance démographique faible, qui oscille entre -1% et +1% d'évolution annuelle suivant les communautés de communes.

Le territoire peut être considéré comme un espace fragile qui justifie des dispositifs spécifiques de soutien (25 communes en zone montagne, 95 communes en ZRR, ...). Il présente un taux de pauvreté élevé avec 17,4% des foyers fiscaux qui vivent sous le seuil de pauvreté (15% dans le Tarn). Le vieillissement de la

population s'est contenu ces dernières années mais le territoire compte 137 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans (108 à l'échelle du Tarn et 96 en Occitanie).

1.2 Des ressources économiques limitées :



Avec un revenu fiscal de référence moyen de 21 200 € contre 23 210 € à l'échelle du Tarn, le territoire est globalement à l'écart des dynamiques économiques observées à l'échelle du Tarn. Schématiquement, on peut distinguer 4 secteurs :

- Un secteur sous influence de l'aire urbaine albigeoise;
- Un secteur sous influence de l'axe Toulouse - Rodez
- Un secteur sous influence de l'axe Albi – Castres
- Des secteurs ruraux plus écartés des dynamiques socio-économiques

Les emplois locaux disparaissent d'année en année

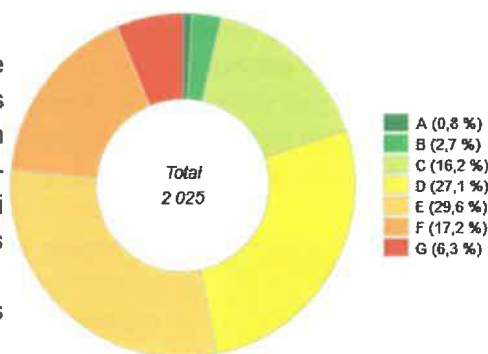
avec la baisse de l'économie agricole et la transformation vers une économie sociale des services à la personne (63% des emplois locaux sont dans le tertiaire).

1.3 Un mode de vie non durable :

Le territoire se caractérise également par un parc de logements vétustes et anciens. La moitié des logements ont une étiquette énergie supérieure à D et 80 % supérieure à C. La précarité énergétique touche 10% des ménages (seulement 7,5% à l'échelle du Tarn). L'emploi est tourné essentiellement vers Albi (29% des actifs résidents du territoire travaillent sur l'agglomération albigeoise) ce qui génère d'importants déplacements domicile-travail. Le trajet moyen est de près de 40 km (aller-retour) ce qui génère par jour l'équivalent de 13x le tour de la terre, réalisé dans 83% des cas en voiture individuelle.

Le développement des circuits courts se poursuit ainsi que les points de vente et points de livraison de produits locaux.

Répartition des logements mis en vente ou en location entre 2013 et 2019 par étiquette énergétique sur le PTAB



Source : ADEME exploitation DREAL

1.4 Des commerces et services à la population équilibrés, qui sont à compléter

Le maillage des services à la population s'appuie sur le réseau des bourgs qui offrent les services essentiels à la population. On dénombre 7 Maisons France Services et 2 relais intercommunal des services. L'offre n'est pas tout à fait aboutie et l'arrivée de nouvelles familles génère de nouveaux besoins. Ainsi les 5 communautés de communes du territoire ont un taux de couverture globale de l'accueil des jeunes enfants inférieur à la moyenne départementale. La question de la santé est également préoccupante avec une population de professionnels âgée (1 médecin sur 3 a plus de 60 ans).

Le territoire perd chaque année plusieurs commerces qui ne sont pas repris. Néanmoins 31 communes ont au moins une fonction commerciale et les principaux bourgs sont dotés de la gamme complète de l'offre de commerces de proximité.

1.5 Une économie de proximité menacée

Le secteur tertiaire représente la majorité des emplois locaux, qui sont occupés à 69% par un résident de la même intercommunalité. Les activités « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » sont les plus pourvoyeuses d'emploi (35% des emplois locaux).

Le territoire dénombre très peu d'entreprises et d'établissements avec des effectifs salariés importants. 86% des établissements ont des effectifs salariés compris entre 0 et 9 salariés (ou effectif inconnu). 62% ont même moins de 5 salariés. Les établissements de plus de 100 salariés étaient au nombre de 9 en 2016.

L'agriculture et l'artisanat présentent des enjeux de reprise importants car 17% des chefs d'exploitations agricoles ont plus de 60 ans et 30% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans.

L'activité économique du territoire est essentiellement tournée vers la sphère présenteielle, c'est-à-dire que les activités sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Avec près de 40 000 lits d'hébergements touristiques (lits marchands et lits résidences secondaires), le PETR de l'Albigeois et des Bastides abrite **26 %** des hébergements touristiques tarnais. Organisé autour de 4 offices de tourisme, il a accueilli en 2019 plus 2,750 millions de nuitées. L'organisation touristique passe également par la présence de 2 grands sites Occitanie, reconnus par la région : Cordes sur Ciel et cités médiévales & Albi, Vallée du Tarn.

Pour ce qui est de l'agriculture, on notera une importante évolution de la surface en agriculture biologique. En 2019, elle atteint 6 486 ha (6,1% de la SAU totale) et on dénombre 157 exploitations AB soit ¼ des exploitations AB du Tarn

1.6 Une transition écologique et énergétique à amplifier

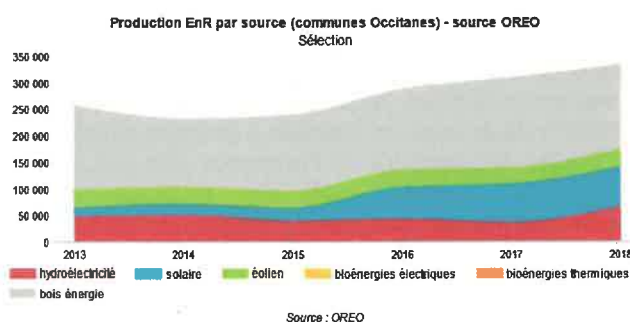
Le Territoire se caractérise par un profil de consommation qui reflète son caractère rural. Ainsi 78% des consommations énergétiques sont liés à l'habitat et aux transports alors que 70 % des émissions de gaz à effet de serre sont issues du secteur agricole. La facture annuelle pour ces dépenses énergétiques s'élève à près de 100 millions d'euros par an, supportées à 67% par les ménages du territoire. Le gisement d'économie d'énergie tout secteur confondu a été estimé 708 GWh, soit 61% de la consommation actuelle.

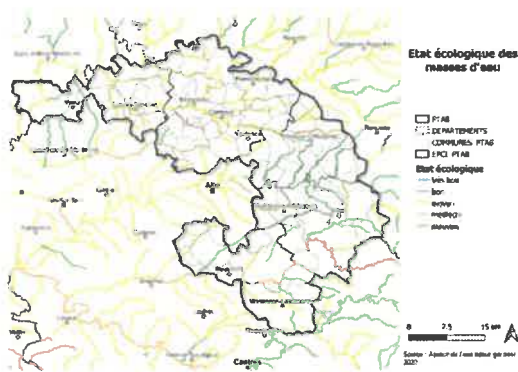
La production énergétique du territoire s'élève, en 2018, à 333 GWh/an. Le bois énergie reste la première source d'énergie renouvelable suivi du photovoltaïque, tiré par les sites de production au sol du Carmausin et l'éolien avec l'unique parc de 10 machines à Assac.

Cette production permet au territoire d'afficher une autonomie énergétique de 26,6% ce qui est légèrement supérieur à l'autonomie départementale (25,7%) et régionale (22,3%).

Le potentiel de production d'énergie renouvelable été évalué à 2 620 GWh soit 8 fois la production actuelle et 2 fois la consommation actuelle

Les évolutions climatiques attendues sont de nature à mettre en difficulté certaines activités économiques (agriculture), certaines caractéristiques paysagères et environnementales et les populations les plus âgées.





L'enjeu de la préservation des ressources en eau est important. Ainsi, **66%** du linéaire des masses d'eau superficielles du territoire est classé dans un état écologique moyen, médiocre ou mauvais. Il en va de même avec la préservation de la biodiversité puisqu'un peu plus de la moitié des zones naturelles bénéficie d'une protection. Enfin la qualité de l'air est jugée bonne avec un profil du territoire typique des zones rurales : les particules fines et les NOX sont les polluants principaux en pollution de « fond » et sont liés au trafic routier, à la combustion de bois dans des vieux appareils de chauffage au bois, au brûlage à l'air libre,

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

1.7 Les dispositifs et démarches du territoire

Les démarches engagées par le Pôle Territorial et ses collectivités pour répondre à cette situation sont les suivants :

Le SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais : Il comprend dans son projet d'aménagement et de développement durable : 9 orientations, dont 3 qui préparent très directement la concrétisation du projet de transition dans de bonnes conditions.

- Bâtir le projet de SCOT en s'appuyant sur les équilibres agro-environnementaux ;
- Favoriser l'émergence d'un territoire à énergie positive ;
- Valoriser le foncier économique existant et réhabiliter les anciens espaces industriels et miniers ; (ce qui ouvre des potentialités de développement de projets solaires notamment)

Le SCOT du Grand Albigeois : Il a pour sa part des orientations centrées sur l'amélioration des mobilités, la préservation des ressources, le développement durable, la promotion d'une agriculture « qualitative et diversifiée » et la gestion durable des sites d'activités économiques.

Les 5 PCAET du territoire (1 PCAET / EPCI) : Ce document stratégique élaboré de façon concerté entre les 5 intercommunalités, a permis de dresser les enjeux en termes de transition énergétique et de se fixer comme ambition de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2040.

Le Projet Alimentaire et Territorial : Le renouvellement de notre Projet Alimentaire Territorial a permis de mobiliser de nombreux partenaires et de co-construire un programme d'actions riche et varié pour répondre aux enjeux locaux. Les axes stratégiques retenus par les élus du PETR sont les suivants :

1. Développer les circuits courts
2. Augmenter la qualité de la restauration collective
3. Conserver et diversifier l'autonomie alimentaire
4. Transition agricole
5. Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité
6. Construire une gouvernance alimentaire

Opérations programmées d'Amélioration de l'Habitat : 2 communautés de communes sont engagées dans une OPAH : la CC des Monts d'Alban et Villefranchois et la CC centre Tarn. Un autre programme est en réflexion sur la CC du Carmausin Ségala.

Les communautés de communes et les communes ont développé en propre des initiatives spécifiques autour de l'énergie et du développement durable. Sans qu'il soit possible de les développer toutes, on peut relever :

- Communauté de communes du Cordais et du Causse : La mise en place du système Rézo Pouce d'autostop organisé, ainsi que l'animation d'un agenda 21
- Communauté de communes du Carmausin Ségala : La ville de Carmaux a engagé une reconversion économique autour de la production d'énergie renouvelable. Elle dispose d'un agenda 21 qui couvre l'ensemble des thématiques du développement durable. Elle accueille une coopérative de production solaire citoyenne, projet animé par Enercoop dans un premier temps sur la ville, et qui a été étendu sur tout le périmètre de 3CS. La ville de Carmaux vient de faire réaliser son cadastre solaire.
- Communauté de communes Val 81 : Cette petite communauté de communes qui a vu des projets d'envergure (éolien, solaire...) se développer sur son territoire, souhaite s'investir de manière plus proactive
- Communauté de communes des Monts d'Alban et Villefranchois : Cette communauté de communes s'est dotée d'un dispositif d'animation territorial très engagé dans le développement durable, concrétisé par une commission agenda 21 très active. Comme la ville de Carmaux, CCMAV dispose de son cadastre solaire.
- Communauté de communes Centre Tarn : La Communauté de Communes Centre Tarn consciente des enjeux du développement durable mène sur son territoire depuis plus de dix ans une politique volontariste en ce sens. Dès 2003, elle s'est dotée d'une stratégie de développement maîtrisé avec l'ambition de faire du territoire « un pôle rural attractif, où la qualité de vie et des services constituent les moteurs du développement durable ». Cette démarche s'est traduite par un plan d'actions opérationnel reconnu Agenda 21 local. Plus récemment, elle accompagne une étude sur le potentiel d'optimisation et le développement de la micro hydraulique sur le Dadou et pilote un diagnostic foncier agricole et rural.

ARTICLE 2. Ambition du territoire Albigeois et Bastides

2.1 Evolution

L'évolution du territoire s'inscrit dans des dynamiques et des mutations d'ordre locales, régionales et nationales. Les principaux enjeux ont été identifiés au regard du diagnostic et des mutations territoriales suivantes :

- Les évolutions démographiques avec la poursuite du vieillissement de la population entraînant des évolutions des équilibres générationnels et le développement de migrations au sein du territoire et interterritoriales
- Les nécessités de transformation des services aux publics et de la consommation via le numérique, la gestion collective des biens communs et la segmentation accrue des modes de consommation
- La fragilisation du lien social avec des aggravations de la précarité, l'affaiblissement des capacités de solidarité nationale et les attentes sur de nouvelles formes de lien et solidarité
- La mutation des systèmes productifs pour intégrer les transformations nécessaires aux enjeux écologiques, aux enjeux d'organisation du travail et aux évolutions technologiques
- Enfin la transformation du rapport à l'espace qu'il s'agisse de la recherche de proximité dans les usages quotidiens, d'un recentrage sur le logement et d'une mobilité qui doit se décarboner

Aussi ce contrat de relance est de transition écologique s'inscrit dans une ambition de développement du territoire qui fait face à l'ensemble de ces mutations en relevant également les défis suivants :

- **Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire** à travers une politique dynamique et maîtrisée de l'habitat, du logement, de l'activité économique, de l'amélioration du cadre de vie et une offre de services adaptée aux besoins.
- **Améliorer la qualité de vie** en prenant en compte le vieillissement de la population, les niveaux de revenus, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle et les disparités territoriales
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**, à travers l'amélioration de l'accueil des entreprises, le développement d'une économie de proximité et de services, le soutien à l'émergence de systèmes

alimentaires locaux durables et le développement d'une économie touristique (en lien avec les grands sites d'Albi et Cordes sur Ciel)

- **Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique**, pour devenir un territoire à énergie positive en 2040, en agissant sur la rénovation énergétique du bâti, les mobilités, les déplacements et le développement de la production d'énergie renouvelable, en préservant nos ressources et notre patrimoine naturel
- **S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient** pour se donner les moyens de dépasser les situations de crises et de s'engager dans une vision à plus long terme qui intègre le risque et s'appuie sur les forces et potentialités locales
- **Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités** par de nouvelles approches de gouvernance, par la valorisation et le soutien aux initiatives et engagements citoyens par une bienveillance accrue face aux situations sociales défavorisées

A la suite du renouvellement de ses instances en 2020, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a engagé le processus de définition d'un projet de territoire pour la période 2021 – 2027. Ce projet s'inscrit dans deux temps distincts :

- Un temps court pour poursuivre et intensifier les actions présentes sur le territoire au regard notamment des enjeux de relance économique, tout en s'engageant dans un travail de concertation en profondeur
- Un temps de moyen terme qui verra la formalisation et la mise en œuvre du projet de territoire éclairé de la vision des habitants et des acteurs qui le composent.

Ce projet concerté se veut être :

- un projet profondément collaboratif dont la concertation a été placée au cœur du processus d'élaboration
- un projet évolutif qui conduira nécessairement à la redéfinition, la réorientation, l'émergence ou l'abandon de certaines mesures dont il sera pris acte chaque année pour son actualisation permanente
- un projet fondateur des étapes à venir en matière de contractualisation, en totale compatibilité avec les orientations départementales, régionales et nationales

Parallèlement, le Pôle Territorial, ses 5 communautés de communes et 95 communes, son conseil de développement et ses principaux partenaires opérationnels se sont pleinement mobilisés dans l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique dont le projet de territoire constitue le cadre stratégique.

2.2 Concertation

L'élaboration du projet de territoire repose sur l'organisation et l'animation de nombreux temps d'échanges ouverts aux élus, acteurs et habitants ainsi que certains travaux et études :

- Mise en place de 6 commissions thématiques regroupant des élus locaux et membres du conseil de développement. Ces commissions se sont réunies à plusieurs reprises pour partager le diagnostic et faire remonter des pistes d'actions ;
- Organisation de 2 bureaux croisés entre les élus du PETR et les membres du bureau du conseil de développement. Ces temps de rencontre ont permis de valider conjointement les orientations et mesures du projet de territoire et du CRTE ;
- Organisation d'un comité technique de suivi composé des partenaires consulaires, des représentants de l'Etat, de la Région, du Département et des techniciens des intercommunalités ;
- Réalisation d'une enquête audiovisuelle pour connaître les attentes et perceptions des habitants en matière de développement local, enquête réalisée dans le cadre d'un accompagnement de l'ANCT → Organisation de 45 interviews, d'une réunion publique en présence d'élus, montage d'un film de 20mn...
- Elaboration de notes d'opportunité pour le développement de filières locales autour des enjeux de transitions écologiques et de résilience du territoire, travaux réalisés dans le cadre d'un accompagnement de l'ANCT. Organisation de 3 ateliers de coproduction de projets d'action CRTE :
 - o Préservation de la ressource en eau
 - o Création d'une filière d'isolant à base de laine de mouton
 - o Organisation locale de compensation carbone volontaire

- Réalisation d'un diagnostic sur l'engagement du territoire dans la transition écologique, par la Fabrique des Transitions → 56 entretiens individuels (élus, acteurs, agents publics) ; conférence d'inspiration avec le maire de Loos-en-Gohelle, Jean-François CARON, animation d'un atelier de co-construction des actions suite aux recommandations de la fabrique...
- Participation à la promotion des territoires pilotes de la transition écologique, accompagnée par la fabrique des Transitions (en cours)
- ...

ARTICLE 3. Les orientations stratégiques et mesures opérationnelles

Le territoire de l'Albigeois et des Bastides, à la fois péri-urbain et rural, connaît un regain d'attractivité résidentielle, depuis les années 2000, ce qui s'est traduit par un renouveau démographique, autour de l'aire urbaine d'Albi, le long des axes majeurs et dans les bourgs les mieux desservis.

Les collectivités locales (communes et intercommunalités) ont, dans le même temps, beaucoup investi pour adapter et améliorer les services à la population, créer de nouveaux équipements modernes, qui ont aussi participé à la dynamisation de l'économie locale (artisanat-commerce, secteur du bâtiment).

Cependant les niveaux de revenus de la population du territoire, compte tenu d'un tissu économique fragilisé, ne produisent pas tous les effets escomptés en termes de création d'activités résidentielles et d'emploi local.

La valorisation d'une économie résidentielle doit donc aussi être accompagnée d'un soutien au développement du système productif local : transmission-reprise des activités et services en place, appui au développement des entreprises locales et accueil d'entreprises nouvelles en création.

Compte tenu de ce diagnostic, des mutations et enjeux en cours sur nos territoires (cf. paragraphe ci avant), le contrat de relance et de transition écologique reposera sur 4 orientations stratégiques principales et 19 mesures opérationnelles suivantes.

Il est à noter qu'une attention particulière sera portée sur **la GOUVERNANCE des projets, l'implication des acteurs et habitants du territoire, ainsi que la coopération et la concertation.**

Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

- Mesure 1 : Requalifier les bourgs et renforcer les centralités
- Mesure 2 : Accompagner la rénovation et l'adaptation du parc de logements
- Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants
- Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous
- Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous
- Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, paysager

Soutenir l'économie locale et l'emploi

- Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités
- Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs
- Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire
- Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire
- Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes

Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

- Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments
- Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales
- Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires
- Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone
- Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

- Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques
- Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales
- Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire

Les orientations stratégiques et les fiches mesures opérationnelles font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1.1.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage.

ARTICLE 4. Le Plan d'actions

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux publics et privés

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les différents programmes et schémas territorialisés identifiés sur le périmètre du PETR sont les suivants :

- SCoT Carmausin, Ségala, Causse et Cordais
- SCoT Grand Albigeois
- PLUi des Monts d'Alban et Villefranchois
- PLUi Centre Tarn
- PLUi Du Cordais et Causse (en cours d'élaboration)
- Plans Climat-Air-Energie des 5 communautés de communes du PETR
- Le Projet Alimentaire Territorial du PETR qui associe de nombreux partenaires
- Contrats Bourgs Centre avec la Région Occitanie pour les communes d'Alban, Carmaux-Blaye, Monestiès, Réalmont, Valdériès, Valence d'Albigeois, Villefranche d'Albigeois, Montredon Labessonnié (en cours d'élaboration)
- Les Contrats Grands Sites Occitanie Albi, Vallée du Tarn et Cordes sur Ciel et Cités Médiévales
- Le programme Petites Villes de demain engagé sur les communes de Cordes-sur-Ciel, de Carmaux/Blaye-le-Mines, d'Alban et de Réalmont
- Le contrat de ville et de cohésion urbaine visant les quartiers prioritaires de Rajol-Cérou-Gourgatieu-Bouloc-Verrerie de Carmaux
- L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les Communautés de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois et de Centre Tarn
- Les conventions territoriales globales signées avec la CAF
- Les contrats locaux de santé signés avec l'Agence régionale de santé pour les Communautés de communes du Carmausin-Ségala et des Monts d'Alban et Villefranchois (en projet),
- Le Contrat Territorial Occitanie signé avec le Conseil régional et dont le Conseil départemental est cosignataire,
- Le contrat européen LEADER,
- Le programme Mobilusacteurs2020 signé avec l'ADEME

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent pourront être repris dans la maquette globale.

4.2 Validation des actions

Pour élaborer le plan d'actions du CRTE, le Pôle Territorial a lancé en décembre 2020 et juin 2021, une enquête auprès des communes et communautés de communes de son territoire pour identifier les actions en cours, les

projets en réflexion et les projets en perspective pour le mandat. L'ensemble des actions et projets en réflexions sont mentionnés dans l'annexe n° 1.2

Par ailleurs, il est prévu, dans le courant de l'année 2022, d'organiser une enquête auprès des acteurs économiques du territoire, par l'intermédiaire des chambres consulaires, afin d'identifier les projets de développement qui concourent aux orientations stratégiques du territoire.

Enfin, par l'intermédiaire du réseau bouge ton climat, nous proposons d'inscrire dans des fiches actions, les initiatives citoyennes accompagnées par le fond « coup de pouce », les initiatives portées par certains collectifs qui concourent aux orientations stratégiques et au développement territorial, les initiatives des coopératives de transition écologique que sont la SCIC REHAB et la SCIC Coop de So. Elles contribuent fortement à la transition écologique et à nos orientations stratégiques, tout en développant du lien social et de la solidarité.

Le tableau en annexe 1.3 récapitule les premières actions inscrites dans le CRTE. Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action en annexe 1.5.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé)

4.3 Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4 Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires de X et de Y.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;

- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Un travail et des rencontres techniques avec l'agglomération albigeoise ont permis d'identifier des sujets sur lesquels les deux collectivités pourraient être amenées à travailler de façon concertée durant le CRTE. Il s'agit entre autres :

- Les enjeux de coopération autour des projets alimentaires territoriaux, du développement des circuits courts alimentaires et du développement des filières maraichères ;
- la compensation carbone et l'augmentation des stocks de carbone par le soutien aux pratiques agroécologiques, aux plantations de haies et la reconquête de friches en espace boisé
- L'émergence de filières locales de matériaux de construction (bois, isolant en laine de mouton...)
- La mobilité et la recherche d'intermodalité entre les transports en commun – la question de la mobilité des jeunes – les déplacements domicile-travail
- Le tourisme avec le rayonnement de la ville d'Albi et la complémentarité des territoires voisins

Différents types d'action pourront être envisagées : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

ARTICLE 5. Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie : l'Etat au travers de ses services déconcentrés, de ses agences (ANCT, ADEME) ou d'opérateurs comme la Banque des territoires mais aussi les agences techniques départementales, le CAUE ..., pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoire, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat). L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes

Les signataires conviennent de la nécessité de renforcer les capacités d'ingénierie internes du territoire et les assistances à maîtrise d'ouvrage dont les collectivités auront besoin pour mettre en œuvre leur projet de territoire et construire puis animer le CRTE. Les besoins prioritaires identifiés portent sur les thèmes suivants :

- Construction participative du projet de territoire / coopérations / gouvernance partagée
- Soutien à l'économie local et l'emploi, au maintien des services et à l'accueil de nouvelle population et entreprises
- Soutien / accompagnement à la transition agricole et au développement des pratiques agroécologiques
- Soutien des circuits courts et du projet alimentaire territorial
- Rénovation énergétique des bâtiments publics ou privés, maîtrise des consommations énergétiques tout secteur confondu
- Développement des mobilités actives et coopératives (covoiturage, autostop organisé...)
- Emergence de nouvelles filières d'économies circulaires notamment autour de la laine, du bois...
- Préservation de nos ressources en eau, de notre biodiversité et de la qualité environnementale de nos territoires (qualité de l'air, paysage...)
- Accompagnement du développement des énergies renouvelables du territoire, des nouvelles filières et technologies énergétiques d'avenir comme le GNV, l'hydrogène
- Accompagnement des projets collectifs pour la transition écologique du territoire

En fonction du déploiement des dispositifs nationaux d'aide à l'ingénierie, les signataires s'entendent pour assurer ou étudier le co-financement :

- Animation et suivi du CRTE avec le financement d'un poste de chef de projet ;
- D'études technico-économiques sur :

- l'émergence de nouvelles filières (laines, bois, compensation carbone, préservation ressource en eau, ESS, ...),
- la mise en place de dispositif innovant (territoire zéro chômeur longue durée, itinérance des services, mobilités, développement de certaines filières d'énergie renouvelable, préservation des ressources et de la biodiversité...)

Le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de cohésion des territoires, pourra s'engager à mobiliser les ressources proposées pour l'appui en ingénierie (recrutement de chefs de projets pour la durée du mandat, assistance à maîtrise d'ouvrage, aide au montage de projet, assistance technique, mécénat de compétences, échanges d'expériences et formation notamment au travers de l'Agence nationale de cohésion des territoires, du CEREMA ou de tout autre opérateur), au bénéfice de l'intercommunalité-PETR et/ou de ses membres.

A noter que pour l'élaboration du CRTE, une aide en ingénierie a été proposée par l'ANCT, avec la mobilisation de compétences de bureaux d'études sur :

- la concertation citoyenne : identification des publics à associer, appui au pilotage et à la mise en œuvre de la concertation, élaboration d'outils...
- la transition énergétique et la gestion énergétique des bâtiments : analyse des opportunités de créations de nouvelles filières locales (laine, hydrogène, carbone...), travail sur les enjeux d'adaptation et de préservation des ressources en eau...

ARTICLE 6. Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1 Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2 Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Albigeois et Bastides assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat concerne plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI sont précisées dans une convention de partenariat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs territorial sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4 Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière a été portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens a pris plusieurs formes :

- la participation du conseil de développement à l'élaboration de la décision publique d'une part, notamment au travers de bureaux décisionnels croisés entre les élus et les membres du bureau du conseil de développement. Ces temps de décision ont été mis en œuvre pour la validation des orientations et des mesures opérationnelles du projet de territoire et du CRTE ;
- la consultation des habitants par l'intermédiaire d'une enquête audiovisuelle réalisée par l'agence grand public, missionnée par l'ANCT, ainsi qu'un débat avec les élus sur le devenir du territoire ;
- la mobilisation des commissions qui regroupent élus locaux et membres du conseil de développement afin de partager le diagnostic territorial et de faire émerger des propositions d'actions
- la prise en compte des initiatives citoyennes repérées par le réseau Bouge Ton Climat et la valorisation de certaines d'entre elles dans les actions CRTE

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire. Pour ces raisons, un travail avec les chambres consulaires sera réalisé en 2022 afin d'associer ces entreprises et d'identifier leurs projets qui concourent aux orientations stratégiques souhaitées par les élus.

6.5 Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut-être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

ARTICLE 7. Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Une gouvernance unifiée et un processus de programmation unique des projets, seront définis ultérieurement dans le cadre d'un pacte territorial Etat-Région-Département-Territoire. Cet accord de gouvernance vaudra convention d'application de l'action 10.1 du CPER 2021-2027 (Volet territorial) et favorisera une mobilisation coordonnée des dispositifs et moyens des partenaires signataires. Dans l'attente de l'élaboration et de la signature du Pacte territorial, les dispositions suivantes seront mises en œuvre.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1 Le comité de pilotage

Un comité de pilotage est mis en place, sous la coprésidence du Préfet et du Président du PETR.

Son secrétariat permanent est assuré par le PETR. Le comité de pilotage sera réuni à minima une fois par an et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres par M. le président du PETR et Mme la préfète.

Le comité de pilotage évalue l'avancement du contrat et de son exécution. Il procède à l'ensemble des modifications ou compléments à apporter au contrat durant sa phase de mise en œuvre.

Le préfet de département, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, sera responsable, au nom de l'Etat, de la préparation et du suivi du CRTE. Il en facilitera la bonne exécution et assurera la relation avec le préfet de région et les services régionaux de l'Etat compétents. Il facilitera l'intervention complémentaire des opérateurs nationaux et organismes financeurs.

L'évaluation des actions, de leur mise en œuvre et de leurs effets, constituera un élément clé du pilotage du contrat. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun par les signataires. Ces indicateurs pourront permettre d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.

Le comité de pilotage sera chargé de définir les critères de suivi et d'évaluation au fur et à mesure de la validation des nouvelles actions intégrées au CRTE.

Les autres partenaires invités à constituer le comité de pilotage sont :

- Les 5 Présidents des 5 EPCI qui constituent le PETR
- La Région Occitanie
- Le Département du Tarn
- Les 3 chambres consulaires
- La Caisse des dépôts
- Le Conseil de développement
- Les 2 présidents des SCoT du territoire

Il est proposé que ce COPIL puisse accueillir des opérateurs/partenaires publics ou locaux en fonction des sujets traités. Liste des opérateurs/partenaires pouvant être sollicités ;

- Opérateurs publics : CAF, ARS, ANAH, ADEME, ENEDIS...
- Opérateurs locaux : SDET, SICAE, CAUE, CRPF, ...
- PNRHL
- Agence de l'eau Adour Garonne

7.2 Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions. Il se compose :

- De représentants du conseil de développement du territoire ;
- De représentants des organismes consulaires ;
- De représentants des fédérations professionnelles ... ;
- Des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou de la transition écologique....

Il se réunira à la demande du territoire et en fonction des sujets à traiter pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Le comité technique territorial sera réuni à minima avant chaque Comité de pilotage, et au moins une fois par an et autant de fois que nécessaire, sur convocation des membres par l'équipe du PETR

7.3 L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

ARTICLE 8. Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme des territoires démonstrateurs de la transition écologique pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

ARTICLE 9. Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les indicateurs de suivi sont précisés dans les fiches orientations en annexe 1.1

Un travail plus approfondi pourra être réalisé en 2022 afin de proposer des objectifs et/ou des valeurs de référence pour le suivi et l'évaluation de ce CRTE

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

ARTICLE 10. Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

ARTICLE 11. Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

ARTICLE 12. Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

ARTICLE 13. Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Toulouse.

Signé à Albi, Le 16/12/2021

Mme Catherine FERRIER
Préfecture du Tarn



M. Didier SOMEN
PETR Albigeois et Bastides



M. Bernard ANDRIEU
CC du Cordais et du Cause,

M. Didier SOMEN
CC Carmausin Ségala

M. Guy GAVALDA
CC Val 81

M Jean-Luc ESPITALIER
CC des Monts d'Alban et
Villefranchois

M. Jean-Luc CANTALOUBE
CC Centre Tarn

Annexes

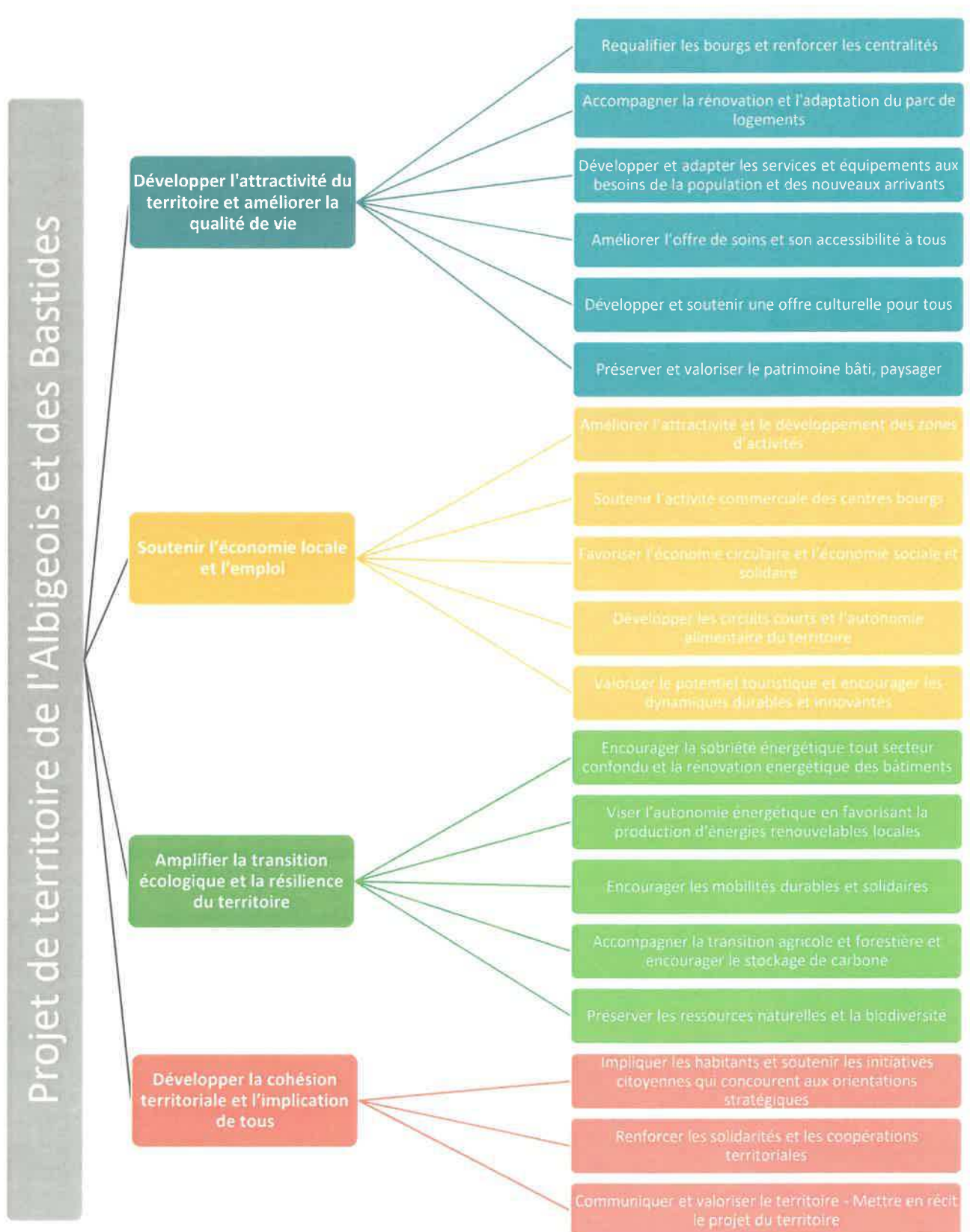
Annexe 1.1 – Orientations stratégiques et fiches mesures opérationnelles

Annexe 1.2 – Liste des actions inscrites au CRTE

Annexe 1.3 – Actions à venir et Projets en réflexion

Annexe 1.4 – Fiches des actions inscrites au CRTE

ANNEXE 1.1 Orientations stratégiques et fiches mesures opérationnelles



Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

ENJEUX
<ul style="list-style-type: none">- Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire à travers une politique dynamique et maîtrisée de l'habitat, du logement, de l'activité économique, de l'amélioration du cadre de vie et une offre de services adaptée aux besoins.- Améliorer la qualité de vie en prenant en compte le vieillissement de la population, les niveaux de revenus, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle et les disparités territoriales
MESURES
<ul style="list-style-type: none">- Mesure 1 : Requalifier les bourgs et renforcer les centralités- Mesure 2 : Accompagner la rénovation et l'adaptation du parc de logements- Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants- Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous- Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous- Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, paysager
INDICATEURS A SUIVRE
Dynamique démographique
Nombre de rénovation du parc de logements publics
Consommation foncière
Taux de chômage
Nombre de commerces de proximité
Ratio médecins / 10 000 habitants

Mesure 1 : Requalifier les bourgs et aménager des espaces publics durables

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le cadre de vie des habitants par le biais d'un traitement qualitatif des espaces publics - Développer de nouvelles formes d'aménagement et de traitement des espaces publics (solutions fondées sur la nature, dé-imperméabilisation...) - Développer l'attractivité résidentielle et touristique des villes et centres-bourgs - Valoriser et conforter les équipements publics, les commerces et les services - Limiter l'usage de la voiture pour les petits déplacements en aménageant des liaisons douces en agglomération
Partenaires	Etat (Préfecture, DDT, DREAL), Région, Département, CAUE 81, ADEME, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefrancois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation des dispositifs Petites Villes de Demain et des contrats Bourgs-Centres Occitanie - Suivi des dispositifs d'intervention des partenaires financeurs - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet habitat-urbanisme - Sollicitation ponctuelle ingénierie ANCT
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des dispositifs « petites villes de demain » et des contrats « bourgs-centres Occitanie » - Appui à l'élaboration de schémas d'aménagement des espaces publics au niveau intercommunal - Recensement et accompagnement des projets communaux avec les communautés de communes concernées - Organisation de visites et de journées d'échange d'expériences
Actions identifiées sur le territoire	<p>Actions inscrites CRTE 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restructuration urbaine de la place de l'Eglise (ALBAN)

Actions matures à venir

- Aménagement de la place du Docteur Sans (ALBAN)
- Aménagement du hameau d'Energues (ANDOUQUE)
- Aménagement urbain du centre-ville : recomposition de la place Gambetta (CARMAUX)
- Aménagement d'une placette (CRSPINET)
- Aménagement de la place de la Commune (LIVERS-CAZELLES)
- Programme d'aménagement du village (MILAHRS)
- Aménagement de la Grande Rue tranche 1 : Grande Rue et du carrefour en entrée de bourg (MONTREDON-LABESSIONNIE)
- Aménagement de la ceinture de la Bastide : Boulevard Dupuy (REALMONT)
- Aménagement public du village (SAINT-ANDRE)
- Réaménagement du centre du village (SAINT-MICHEL-DE-VAX)
- Aménagement piétonnier de la Rue du Champ de Foire et de la Rue du Couvert (VALENCE-D'ALBIGEOIS)

Projets en réflexion

- Rénovation de la place des Tilleuls (ALBAN)
- Aménagement de la traversée (ALBAN)
- Rénovation de l'espace public des anciennes cités minières (BLAYE-LES-MINES)
- Désimperméabilisation des espaces publics (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
- Aménagement d'une aire de pique-nique au bord du Viaur (JOUQUEVIEL)
- Embellissement du bourg (LABASTIDE-GABAUSSE)
- Aménagement du village et hameaux (LA FRAYSSE) *le*
- Aménagements d'espaces publics en centre bourg (LES CABANNES)
- Réalisation de trottoirs (MILHARS)
- Aménagement de la Grand Rue tranche 2 : route de Réalmont (MONTREDON-LABESSIONNIE)
- Aménagement de la Place de la mairie (MOULARES)
- Aménagement du bourg (PAMPELONNE)
- Aménagement de la Place de la République et des couverts (REALMONT)
- Aménagement de l'esplanade des écoles (SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX)
- Aménagement paysager du bourg (SAINT-CHRISTOPHE)
- Aménagement du centre-bourg (SAINT-GREGOIRE)
- Création d'un espace public en centre-bourg (SAUSSENAC)
- Aménagement de la traversée du village (SIEURAC)
- Aménagement de l'entrée du village et arborisation (TAÏX)
- Aménagement de la Place du musée (TANUS)
- Rénovation de la Place du village (TEILLET)
- Amélioration des espaces publics des six villages (TERRE-DE-BANCALIE)
- Aménagement de la Place du village (VAOUR)

Mesure 2 : Accompagner l'adaptation et les évolutions du parc de logements

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la capacité d'accueil locatif des villes et centres-bourgs, notamment dans les centres anciens - Accompagner la rénovation du parc de logements communaux : mise aux normes du confort, aménagement, performance énergétique, accessibilité... - Développer le marché local de la rénovation du bâti ancien - Accompagner la qualification des entreprises locales du bâtiment
Partenaires	Région, Département, Etat, CAUE 81, ADIL, ANAH, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerces et d'Industries, Syndicat Professionnels (CAPEB, FFB...), SDET, , CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Suivi des dispositifs d'intervention des partenaires financeurs - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet habitat-urbanisme
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et accompagnement des communes pour la rénovation du parc de logements communaux - Suivi-évaluation des OPAH en cours en partenariat avec les communautés de communes concernées - Participation aux animations territoriales du Guichet Unique de la Rénovation – - Participation aux actions de la SCIC REHAB
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des rénovations de façades d'immeubles privés en cœur de bourg (ALBAN) - Réhabilitation du village de gîtes communaux pour la création de logements locatifs à vocation sociale (MONTREDON LABESSONNIE) - Création d'un logement communal au-dessus de l'ancien préau (MOUZIEYS PANENS) - Rénovation de l'ancienne trésorerie en logement locatif (VALENCE D'ALBIGEOIS)
	Actions matures à venir
	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation de l'immeuble Fabre (ALBAN) - Création d'un logement communal (MOUZIEYS-PANENS) - Réhabilitation d'une ancienne charcuterie (SAINT-MARTIN-LAGUEPIE)

Projets en réflexion

- Rénovation de l'ancienne école privée Saint-Paul (ARIFAT)
- Création d'un logement communal (La Martinié) (CURVALLE)
- Création d'un logement communal (Le Truel) (CURVALLE)
- Création de 2 logements locatifs communaux (Place de l'Eglise) (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accueil de jeunes ménages actifs avec des enfants - Développer et adapter les services et les équipements aux besoins de la population dont les jeunes ménages (enfance-jeunesse) - Adapter les services et les équipements personnes âgées aux besoins de cette population - Mieux organiser l'accueil et l'information à la population - Contribuer au maintien des services de proximité - Accompagner l'adaptation de l'offre de services artisanale et commerciale à l'évolution des besoins et des modes de consommation
Partenaires	Région, Département, Etat, CAF-MSA, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet habitat-urbanisme
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les atouts du territoire en matière d'accueil de population (communication, site internet...) - Accompagnement des projets des collectivités (communes et intercommunalités) : structures d'accueil enfance-jeunesse, maisons et relais de services publics, espaces sociaux ou associatifs, équipements sportifs ou de loisirs d'intérêt communautaire, commerces multi-services, maisons partagées, tiers-lieux, espace coworking... - Mobilisation des réseaux associatifs et des habitants dans la définition des projets et la gestion participative des équipements - Organisation de rencontres de porteurs de projets, voyage d'études, retour d'expériences - Soutenir et expérimenter de nouveaux dispositifs : l'aide aux aidants, maintien à domicile des personnes âgées, ...
	Actions inscrites CRTE 2022

- Extension office et mise aux normes des sanitaires salle polyvalente (ALMAYRAC)
- Création d'un boulodrome, club-house, vestiaires et parking (BLAYE-LES-MINES)
- Création d'un city-stade (BOURNAZEL)
- Installation d'un équipement sportif au lac des Homps (CAGNAC-LES-MINES)
- Création d'une aire de jeux inclusive (en secteur QPV) (CARMAUX)
- Construction du préau de l'école (FAUCH)
- Création de maisons partagées pour personnes âgées dans l'ancienne école (LABASTIDE-GABAUSSE)
- Projet en cœur de village (LACAPELLE-SEGALAR)
- Agrandissement et réhabilitation de l'école primaire (LE GARRIC)
- Création d'un local chasse et sport (Lombers)
- Création d'une MAM (SIVU ECOLE DU VIAUR)
- Réhabilitation et extension d'un bâtiment en espace multi accueil, création d'une halle et de sanitaires publics (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)

Actions matures à venir

- Extension de la maison des services des Monts d'Alban et du Villefranchois (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
- Création d'une mairie annexe (CORDES-SUR-CIEL)
- Réaménagement de la mairie (JOUQUEVIEL)
- Mis en accessibilité des toilettes extérieures (LABARTHE-BLEYS)
- Construction d'une structure multi-sports city-stade (LE SÉGUR)
- Aménagement d'un complexe sportif et culturel (LOMBERS)
- Local commun petite enfance – école (MILHARS)
- Aménagement de l'espace tennis (PENNE)
- Equipement de la cuisine de la salle des fêtes de la commune (PENNE)
- Extension de l'école (SAINT-JEAN-DE-MARCEL)
- Mise aux normes PMR de l'école (SAUSSENAC)
- Rénovation de la façade de la crèche et création d'un local de rangement (CC VAL 81)
- Création d'un street-park (VAOUR)

Projets en réflexion

- Rénovation des vestiaires et équipements de la piscine municipale (MONTREDON-LABESSONNIÉ)
- Rénovation du parcours santé de Bezan (MONTREDON-LABESSONNIÉ)
- Transformation d'un bâtiment culturel en salle polyvalente (BLAYE-LES-MINES)
- Création d'une maison médicale (CAGNAC-LES-MINES)
- Création d'une structure d'accueil Petite Enfance (CC CENTRE TARN)
- Création d'une structure d'accueil petite enfance (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
- Évolution de la cuisine communale (CC DES MONTS D'ALBAN ET VILLEFRANCHOIS)
- Création d'une salle omnisport (CC DES MONTS D'ALBAN ET VILLEFRANCHOIS)
- Aménagement extérieur de l'école (CURVALLE)
- Accessibilité PMR de la mairie (JOUQUEVIEL)
- Reconquête de « l'îlot de l'Autan » (LES CABANNES)
- Création d'un lieu d'accueil pour l'infirmière (MILHARS)
- Gestion déchets verts (PENNE)
- Création d'une MAM (VAOUR)
- Construction de vestiaires pour le stade de rugby et d'un club-house (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)

Mesure 4 : Améliorer l'offre de soins et son accessibilité à tous

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter et maintenir une offre de services de santé de qualité - Faciliter l'accueil des professionnels de santé - Mettre les usages numériques aux services des besoins de santé de la population
Partenaires	Région, Département, ARS, Facultés de Médecine, CPAM, FORMS (Fédération des Maisons de Santé), les professionnels de santé du territoire dont ceux des 3 CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) suivantes : CPTS de Centre Tarn, CPTS du Grand Gaillacois, CPTS du Grand Albigeois (en phase de création). CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des projets des communautés de communes : diagnostics locaux, études de besoins, projets de maisons de santé pluridisciplinaires, - Mettre en place des projets de santé territorialisés : contrats locaux de santé - Engager une politique dynamique d'accueil de professionnels de santé : actions de promotion du territoire, expérimentation de dispositifs d'accueil de professionnels de santé en lien avec les équipements d'accueil en place ou en projet (maisons de santé pluridisciplinaires, maisons ou permanences médicales)... - Expérimenter l'introduction des nouvelles technologies « e-santé » : télésanté, télé-médecine, voire domo-médecine
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	-
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un lieu d'hébergement partagé et d'un café associatif (ALMAYRAC) - Création d'une maison partagée (CAGNAC-LES-MINES) - Travaux MARPA (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS) - Création de logements sociaux communaux pour seniors dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain (TEILLET) - Création d'une maison de santé (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)

Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le rayonnement culturel du territoire - Coordonner et soutenir les dynamiques culturelles en lien avec les communautés de communes - Diffuser l'offre culturelle et en améliorer l'accès pour tous les habitants - Favoriser le développement culturel et la présence artistique dans les territoires - Permettre la valorisation et l'appropriation par les habitants de leurs patrimoines matériels et immatériels - Promouvoir les nouveaux usages du numérique au service de la connaissance et de la transmission de la culture
Partenaires	DRAC, Région, Département, ADDA 81, Scène Nationale d'Albi, CC Cordais et Cause, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mobilisation du DLA en appui à la mise en place de collectifs d'acteurs - Mobilisation des chargés de mission culture des communautés de communes (Carmausin-Ségala, Centre Tarn, Monts Alban –Villefranchois, Cordais et Val 81) - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux projets de développement culturel des communautés de communes et communes - Appui à la valorisation du patrimoine culturel, en prenant en compte les cultures « populaires » et la culture occitane dans les actions de développement culturel - Appui à la mise réseau et soutien aux démarches collectives des acteurs culturels en lien avec les projets des communautés de communes - Promotion des initiatives et événements (en lien avec tourisme et commerce local)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une salle pour les associations (MIOLLES) - Aménagement d'une salle associative dans l'ancien préau (MOUZIEYS-PANENS)
	Actions matures à venir
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une salle des associations (COMBEFA) - Aménagement de la maison des associations (PAULINET) - Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de la création d'une salle pour association (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)
	Projets en réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un plateau évènementiel (RÉALMONT) - Création d'une salle municipale consacrée aux activités culturelles (SAINT-CHRISTOPHE) - Rénovation du dernier « bâti », couverts vestiges de l'ancienne bastide (Place de l'Eglise) (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)

Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Protection et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager du territoire - Sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable - Qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville
Partenaires	Région, Département, CAUE, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chef de projet Aménagement - Urbanisme
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des contrats Bourgs-Centres Occitanie et des opérations façades - Accompagnement des collectivités dans la mise en valeur et les démarches de reconnaissance ; - Réflexion sur des démarches territoriales : inventaire du patrimoine, Pays d'art et d'histoire, patrimoine industriel... - Poursuite d'une coopération autour de la valorisation du viaduc de Tanus pour un classement UNESCO
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Financement des rénovations de façades d'immeubles privés dans un périmètre défini au cœur de bourg (MONTREDON-LABESSONNIÉ) - Opération "façades" en cœur de bastide (RÉALMONT)
	<p>Actions matures à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation de l'Eglise, tranche 1 : mise hors d'eau-hors d'air (ALBAN) - Embellissement et isolation de l'église et presbytère (FAUSSERGUES) - Restauration de l'église (LABARTHE-BLEYS) - Acquisition et mise en sécurité de la Tour du Nautonnier (phase 1) (MONTREDON-LABESSONNIÉ) - Restauration des églises du village (PENNE) - Restauration de l'église (SAINTE-CROIX) - Réfection de la toiture de l'église (Tranche 1) (VAOUR) - Restauration des vitraux de l'église (Tranche 2) (VAOUR) - Restauration de la commanderie des Templiers (VAOUR) - Restauration, rénovation et préservation de l'église classée (VINDRAC-ALAYRAC)

Projets en réflexion

- Inventaire du patrimoine du territoire de l'intercommunalité (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
- Rénovation du toit de l'église (LAPARROQUIAL)
- Réfection de l'église Saint-Pierre de Cazelles (LIVERS-CAZELLES)
- Clocher église (MILHARS)
- Opération "façades" (SAINT-ANDRÉ)
- Rénovation de l'église (SAINT-CIRGUE)
- Plantation haies nourricières et arbres fruitiers en lien avec l'entretien des chemins communaux (VAOUR)

Soutenir l'économie locale et l'emploi

ENJEUX
<ul style="list-style-type: none">- Soutenir l'économie locale et l'emploi, à travers l'amélioration de l'accueil des entreprises, le développement d'une économie de proximité et de services, le soutien à l'émergence de systèmes alimentaires locaux durables et le développement d'une économie touristique (en lien avec les grands sites d'Albi et Cordes sur Ciel)- Développer les métiers et emplois de la transition écologique et de l'économie circulaire- Accompagner les transmissions d'activités et le renouvellement des dirigeants- Accompagner la transition agricole et son adaptation aux changements climatiques
MESURES
<ul style="list-style-type: none">- Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités- Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs- Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire- Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire- Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes
INDICATEURS A SUIVRE
Nombre d'emplois locaux
Nombre d'établissement de l'artisanat
Nombre d'exploitations agricoles en circuit court
Fréquentation des sites touristiques

Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité des zones existantes et améliorer l'image du territoire - Aménager les zones inscrites au STIE (Schéma Territorial des Infrastructures Economiques) pour accompagner le développement des entreprises - Valoriser le potentiel de développement de certaines friches industrielles - Créer des emplois locaux
Partenaires	Etat (DDT, préfecture), Région, Département, Chambres consulaires, ADEFPAT, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des projets des communautés de communes : extension, requalification, mise en valeur paysagère, signalisation, immobilier d'entreprise, équipements collectifs et services communs, accès numérique... - Appui à l'accueil et l'accompagnement des créateurs - Mise en œuvre d'une signalisation économique du territoire - Animation aux côtés des agents en charge du développement économique sur la prise en compte des enjeux de transition écologique : dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement des chambres consulaires, actions des PCAET...
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Construction d'ateliers partagés sur la ZAE de Laboutarié (CC CENTRE TARN)
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
	-

Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au maintien des services essentiels dans les bourgs et renforcer le tissu commercial en centre urbain ; - Accompagner les projets multiservices notamment ceux en lien avec des productions locales de qualité ; - Créer des emplois locaux
Partenaires	Etat (DDT, préfecture), Région, Département, Chambres consulaires, UCIAC et associations locales d'artisans-commerçants, MCEF, ADEFPAT, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefrancois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les dynamiques initiées par les communautés de communes : opérations concertées de dynamisation du tissu économique local, réduction des friches commerciales ; - Accompagnement des communes dans les dispositifs et appel à projets (exemple : « 1000 cafés »...) - Prendre en compte la problématique de la transmission (ce qui veut dire repérer et anticiper pour pouvoir accompagner), à mettre en relation avec l'installation et l'accueil de jeunes sur le territoire, valoriser le territoire d'accueil (design territorial...)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Aménagement d'une boulangerie (PAMPELONNE)
	Actions matures à venir
	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise de l'atelier de boulangerie (MARNAVES) - Création d'un local pour professionnels (VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS)
	Projets en réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un commerce multiservices - restaurant - lieu culturel (SAINTE-CROIX) - Projet de renouvellement urbain : Réhabilitation de la boulangerie avec restauration rapide et point chaud (TEILLET)

Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Développer de nouvelles filières et activités sur le territoire - Renforcer la résilience du territoire en limitant sa dépendance aux flux de ressources entrants - Renforcer l'attractivité du territoire pour l'installation de nouvelles entreprises ; - Créer des emplois locaux - Créer du lien social et initier de nouvelles coopérations entre les entreprises - Concrétiser le développement durable - Réduire l'impact environnemental des activités économiques - Valoriser l'entrepreneuriat collectif pour donner accès à de nouveaux services et créer du lien social
Partenaires	Etat (DDT, préfecture, DREAL, ADEME), Région, Département, Chambres consulaires, Réseau des Coopératives (SCIC, SCOP...), DLA, ADEFPAT, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du Conseil de Développement et des commissions concernées - Mise à disposition : chargé de mission programme Leader
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les diagnostics et études préalable à l'émergence de nouvelles activités - Etudier l'émergence d'une filière de production d'isolant à base de laine de mouton - Etudier l'émergence d'une organisation locale de compensation carbone volontaire - Mettre en réseau les porteurs de projets ESS - Etudier la mise en œuvre du dispositif « O chômeur longue durée » - Soutenir les coopératives existantes en communiquant régulièrement sur leurs activités
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Création et développement d'un espace de coworking à Tanus et d'un pôle de développement des métiers de l'artisanat (Association La Crouzié des métiers)
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
-	

Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire	
Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la construction de nouvelles relations de proximité : entre producteurs, distributeurs locaux, transformateurs et restauration collective, consommateurs et convives. - Accompagner techniquement les différents acteurs de la chaîne (producteurs, distributeurs, restauration collective...) pour introduire et mieux valoriser les produits locaux - Mobiliser du foncier pour faciliter l'installation en circuits courts alimentaires (fruits et légumes notamment)
Partenaires	Etat (DRAAF), Région, Département, Agropoint, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, ADEART, CPIE du Tarn, Terres de lien, Terres citoyennes albigeoises, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn ...
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mobilisation du plan de relance : consolidation des PAT existants - Mobilisation du COPIL et COTECH du PAT - Mise à disposition : chargée de mission PAT
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Animation, gestion et suivi du projet alimentaire territorial ; - Etudier les besoins logistiques des producteurs pour développer leurs circuits courts - Valoriser les filières de qualité du territoire - Former les acteurs de la restauration collective et développer leur approvisionnement local - Analyser les capacités technico-économiques, foncières et agronomiques du territoire pour développer les filières maraichères et fruitières - Communiquer et sensibiliser à l'alimentation locale (fête de la transition alimentaire...)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un présentoir de produits locaux au sein de la boulangerie (TANUS)
	Actions matures à venir

ACTIONS INSCRITES DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Développement de l'offre locale chez les artisans (CHAMBRE DES MÉTIERS)
- Organiser des speed-meeting producteurs / distributeurs et restauration commerciale (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Valoriser et consolider les filières territorialisées et de qualité (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Formation des acteurs de la restauration collective (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Accompagnement au développement du maraîchage par l'installation et la diversification (CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Mise en réseau des producteurs de graines bio et transformation alimentaire (FD CUMA)
- Création d'un outil d'accompagnement à l'auto-diagnostic des décisionnaires de la restauration scolaire (AGROPOINT, CHAMBRE D'AGRICULTURE)
- Formation action : foncier agricole et renouvellement des générations : les moyens d'agir des collectivités (ADEART, TERRE DE LIENS, TERRES CITOYENNES ALBIGEOISES)
- Parcours transmission paysanne (ADEART)
- Création d'un pôle et un réseau maraîchers bio sur l'albigeois (TERRES CITOYENNES ALBIGEOISES)
- Création d'une cuisine mobile pour sensibiliser à une alimentation de qualité et accessible à tous.tes (SÉGALIENS)
- Mise en place d'un chantier d'insertion autour de l'alimentation (CIVAM CORDAIS)
- Sensibilisation aux enjeux de l'alimentation dans les écoles du réseau pays vert (RER PAYS VERT)
- Résidence culturelle sur l'alimentation avec la Cie Les Funambules (ETÉ DE VAOUR)
- Conception de formation à la transition agroécologique (CFPPA DU TARN)
- Promotion des produits locaux dans les commerces (CCMAV)
- Etude de la création d'une cuisine centrale sur les Monts d'Alban et Villefranchois (CCMAV)
- Sensibilisation aux enjeux de l'alimentation par l'espace de vie social (CCMAV)
- Sensibilisation aux enjeux de l'alimentation (VAL 81)
- Organisation d'un défi famille alimentation Locale (CENTRE TARN)
- Etude sur l'optimisation de la logistique des producteurs pour développer les circuits courts (PETR)
- Valorisation des filières de qualité du territoire (PETR)
- Formation des acteurs (cuisiniers, élus, agents, producteurs...) de la restauration collective (PETR)

Projets en réflexion

-

Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser et professionnaliser le réseau des offices de tourisme en lien avec les prestataires privés - Accompagner les porteurs de projet publics ou privés - Développer les activités de pleine nature - Mettre en valeur le patrimoine bâti et immatériel - Coordonner la promotion du territoire avec les offices de tourisme locaux et en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme - Développer de nouvelles offres touristiques notamment autour du développement durable
Partenaires	Etat (DRAAF), Région, Département, CDT, Tarn Tourisme, les Offices de Tourisme du territoire, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefrancois, CC Centre Tarn ...
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission PAT
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des projets des communautés de communes : définition des stratégies locales, qualification des itinéraires de randonnée, mise en valeur du patrimoine, aménagement des sites naturels, développement de pratiques d'activités de pleine nature, aménagement et équipements des points d'accueil et d'information touristique - Aider la création ou la modernisation d'hébergements (gîtes ruraux ou meublés saisonniers, gîtes ou hébergements de groupe, hôtellerie de plein air) et de restauration sur les secteurs stratégiques en déficit - Développement des actions en réseau des Offices de Tourisme du territoire (avec les Grands sites : Albi et Cordes) : promotion commune de la destination, « storytelling » développement de nouveaux axes de travail (familles-enfants, produits locaux, développement durable) - Soutien aux offices de tourisme pour être encore plus efficaces sur l'accueil en séjour en développant leur présence « hors les murs », en particulier lors des événements culturels ou sportifs qui se déroulent sur leur territoire, - Mise en œuvre d'une signalisation touristique - Développer l'application « Les Légendes du Tarn » au-delà des limites du réseau des OTSI

Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Création d'une Maison des Illustres (VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS)
	Actions matures à venir
	- Création de gîtes touristiques (BELLEGARDE-MARSAL) - Aménagements pour le développement touristique et culturel (FRAISSINES) - Aménagement d'une aire de détente au bord du Viaur (SAINT-CHRISTOPHE)
	Projets en réflexion
	- Aménagement et valorisation de la Bancalié (CC CENTRE TARN) - Création d'un éco-musée (MILHARS) - Création d'un sentier thématique sur la biodiversité, et les savoir-faire traditionnels (SAINT-CHRISTOPHE) - Création d'un abri pour randonneurs (SOUEL) - Travaux de réhabilitation « Voûte » du théâtre de la Commanderie des Templiers (site classé) pour la rendre accessible au public (ERP) (VAOUR)

Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

ENJEUX
<ul style="list-style-type: none">- Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique, pour devenir un territoire à énergie positive en 2040, en agissant sur la rénovation énergétique du bâti, les mobilités, les déplacements et le développement de la production d'énergie renouvelable, en préservant nos ressources et notre patrimoine naturel- S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient pour se donner les moyens de dépasser les situations de crises et de s'engager dans une vision à plus long terme qui intègre le risque et s'appuie sur les forces et potentialités locales- Créer les conditions favorables de la mise en mouvement des acteurs, élus, agents et habitants par la recherche de coopération et de reconnaissance des initiatives
MESURES
<ul style="list-style-type: none">- Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments- Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales- Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires- Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone- Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
INDICATEURS A SUIVRE
Consommation énergétique du territoire
Nombre de logements rénovés
Nombre de bâtiments publics rénovés
Nombre d'entreprises et commerces engagées dans un éco-dispositif
Emission de gaz à effet de serres
Nombre d'agriculteurs engagées dans des démarches de responsabilité vis-à-vis de l'environnement (Bio, HVE...)
Production énergie renouvelable
Nombre de projets citoyens de production d'énergie renouvelable

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des activités du territoire - Rendre les collectivités exemplaires en matière de maîtrise de leur consommation d'énergie - Accompagner les particuliers et les acteurs économiques vers la sobriété et l'efficacité énergétique - Mobiliser et accompagner les entreprises du bâtiment pour la rénovation énergétique - Accompagner l'émergence de filières locales pour la rénovation du bâti ancien
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, Chambres consulaires, ADEME, SDET, SICAE, ENEO, ENEDIS, CAUE, Rénov'Occitanie/Tarn, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefrancois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des projets de rénovation énergétique des collectivités : études et diagnostics préalables, coordination et assistance à maîtrise d'ouvrage - Animer le réseau des référents PCAET pour la mise en œuvre des plans d'actions - Participer au parcours des territoires pilotes de la transition écologique de la fabrique des Transitions et diffusion les enseignements à une échelle locale - Participer au réseau des territoires tarnais dans le cadre de guichet unique de la rénovation - Participer aux actions et projet de développement de la SCIC REHAB - Organisation aux côtés de la SCIC REHAB d'Apéro'Réno ou Café'Réno avec des propriétaires qui ont réalisés une rénovation énergétique exemplaire - Mettre en place, aux côtés des agents de développement économique du territoire, un réseau d'entreprises et de commerces engagés pour la transition écologique

Actions inscrites CRTE 2022

- Réfection de la salle des fêtes (ALBAN)
- Mise en conformité de la mairie (ALMAYRAC)
- Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie (AMBIALET)
- Rénovation du parc d'éclairage public communal (ARIFAT)
- Rénovation énergétique du logement du presbytère (ASSAC)
- Rénovation énergétique de la salle communale "Les Lisières" (BOURNAZEL)
- Panneau d'info pour l'extinction de l'Éclairage Public (CAGNAC-LES-MINES)
- Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie (CARMAUX)
- Rénovation énergétique de la Médiathèque du Pays Cordais (CC DU CORDAIS ET CAUSSE)
- Extension de la Mairie – Rénovation Énergétique – Mise en conformité Accessibilité PMR (LABOUTARIÉ)
- Rénovation énergétique de la salle communale (MAILHOC)
- Réhabilitation d'un logement communal (école), acquisition et réhabilitation d'une maison (MASSALS)
- Réhabilitation, rénovation énergétique et mise en accessibilité du bâtiment mairie, réhabilitation de la salle des fêtes et construction du local technique (MIOLLES)
- Rénovation de l'école (POULAN-POUZOLS)
- Rénovation thermique d'un vieux bâtiment pour la création d'un logement et de locaux associatifs (RAYSSAC)
- Isolation extérieure d'une classe de l'école (ROSIÈRES)
- Extinction de l'éclairage public communal (SAINT-JULIEN-DE-GAULÈNE)
- Rénovation énergétique du logement ancienne école (SAINT-JULIEN-DE-GAULÈNE)
- Création d'une maîtrise d'ouvrage déléguée et d'équipes d'entreprises locales pour des rénovations globales (SCIC REHAB)
- Rénovation énergétique de plusieurs logements communaux - Tranche 1 (TERRE-DE-BANCALIÉ)
- Rénovation de l'éclairage public communal (VALENCE-D'ALBIGEOIS)
- Rénovation énergétique de la salle des fêtes (VALENCE-D'ALBIGEOIS)
- Extinction de l'éclairage public communal (VINDRAC-ALAYRAC)

Actions matures à venir

- Rénovation énergétique de plusieurs salles de l'école de Ligots (ANDOUQUE)
- Rénovation de l'éclairage public du hameau de Gaycre (CADIX)
- Rénovation énergétique d'un logement communal (Gaycre) (CADIX)
- Rénovation de la mairie (COMBEFA)
- Rénovation de l'actuelle école (CURVALLE)
- Rénovation du logement Place de l'église (LE RIOLS)
- Rénovation énergétique de l'école (LE SEGUR)
- Rénovation des logements communaux (LE SEGUR)
- Rénovation énergétique de la petite salle d'animation (PAULINET)
- Rénovation de la mairie (PENNE)
- Rénovation énergétique des logements communaux (PENNE)
- Rénovation du presbytère (SAINT-CIRGUE)
- Rénovation de l'ancienne école (SAINT-CIRGUE)
- Réaménagement et isolation de la mairie (SAUSSENAC)
- Rénovation du bâtiment de la MJC (SERENAC)
- Rénovation de la salle communale (TANUS)
- Isolation et remplacement de la chaudière commune de la mairie et de la salle des fêtes (1 000 m²) (VAOUR)

Projets en réflexion

- Isolation de la salle communale A. FARGUES
- Rénovation et extension de la résidence autonomie de Ladrech
- Travaux de rénovation énergétique de la loge du concierge du Théâtre du Colombier
- Réfection de la toiture de la mairie
- Rénovation énergétique du logement de l'ancienne école
- Rénovation d'un logement communal
- Rénovation d'un bâtiment pour l'école de musique
- Rénovation thermique en toiture de la salle communale
- Rénovation salle des fêtes et salle des associations
- Réhabilitation du logement communal
- Rénovation énergétique de la mairie
- Rénovation de la salle des fêtes
- Rénovation énergétique de la salle des fêtes
- Rénovation du bâtiment de la mairie
- Rénovation de l'ancien logement instituteur
- Extinction nocturne de l'éclairage public communal
- Rénovation énergétique du presbytère
- Installation d'une chaudière centrale mixte dans l'« Ancienne gendarmerie » (700 m²)
- Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création d'une salle pour les jeunes et les associations (place de l'Eglise)

Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les ressources locales pour la production d'énergie renouvelable : solaire, biomasse, bois-énergie, éolien... - Etudier et expertiser les opportunités de développement de certaines sources d'énergie - Encourager et soutenir les projets d'énergie renouvelable citoyens
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, Chambres consulaires, ADEME, SDET, SICAE, ENEO, ENEDIS, AREC, TRIFYL, SCIC Coop de So, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefrancois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et accompagnement des particuliers, des collectivités et des acteurs économiques pour la production d'énergie renouvelable : communication et promotion des initiatives - Etude d'opportunité et de faisabilité de projets de collectivités, citoyens ou acteurs économiques pour mettre en place des unités de production d'énergie renouvelable : méthanisation, fermes photovoltaïques ou en toiture, projets éoliens, autoconsommation collective - Expérimentation d'unités de production et de valorisation d'énergie renouvelable (biogaz, bois énergie...) mobilisant des acteurs économiques avec l'appui des collectivités locales - Appui à l'émergence et soutien des projets citoyens : animation locale de groupes de projets, assistance technique et expertise - Charte de développement des énergies renouvelables (action des PCAET) - Suivi des productions et installations du territoire
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation de bâtiments communaux, installation de panneaux photovoltaïques et réhabilitation de l'ancien presbytère (LE FRAYSSE) - Construction d'une salle de tennis couverte et d'une halle et production solaire (REALMONT) - Rénovation énergétique de l'ancien tennis et des ateliers municipaux et production solaire (REALMONT) - Création d'un premier parc photovoltaïque citoyen (SCIC COOP DE SO) - Accompagnement des ménages à l'autoconsommation photovoltaïque par et pour les citoyens (SCIC COOP DE SO)
	Actions matures à venir
	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation et installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie (SAINT-CIRGUE)

Projets en réflexion

- Rénovation énergétique de la mairie et installation de panneaux photovoltaïques (LACAPELLE-PINET)
- Création d'un local technique et production solaire (MIOLLES)
- Production solaire sur des bâtiments communaux (RAYSSAC)
- Création d'une centrale hydraulique (RAYSSAC)
- Création d'un réseau de chaleur à bois (RÉALMONT)
- Installation d'une micro-centrale (SAINT-MARTIN-LAGUÉPIE)
- Production solaire sur la toiture de la mairie (SAINT-MICHEL-LABADIÉ)

Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les déplacements - Diminuer les impacts environnementaux des déplacements - Développer les modes de déplacements doux (pistes cyclables, piétons...) et les alternatives à la voiture individuelle - Développer les transports en commun et l'articulation des différents modes sur un même lieu - Soutenir les initiatives citoyennes et collectives
Partenaires	Etat (DDT), Région (LIO), Département, ADEME, SDET, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les communautés de communes et communes pour le déploiement d'initiatives - Soutien aux projets de déploiement des usages numériques dans les lieux d'accès public et les services publics - Suivi de l'évolution de l'offre d'accès au transport - Expérimentation de dispositif innovant (ex : Etudier de nouveaux systèmes de co-voiturage solidaire local avec rétribution des bénévoles)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du carrefour de la voie verte, chemin de Drignac-Milhars (CAGNAC-LES-MINES) - Mise en place de dispositif autour de la mobilité (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
	Actions matures à venir
	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des entrées du village : sécurisation et bandes cyclables (LE SEGUR)
	Projets en réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons douces entre le bourg et les sites d'intérêt (piscine...) (MONTREDON-LABESSONNIÉ) - Liaisons douces - Transcyclette (PENNE) - Mobilité douce : quartier La plane (TAÏX) - Mobilité douce : quartier Lempery/Le brugayras (TAÏX)

Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage de carbone

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - diminuer les émissions de gaz à effet de serre, valoriser les ressources énergétiques locales à disposition du secteur agricole et forestier (méthanisation, bois énergie, solaire ...), - préserver et renforcer les stocks de carbone, - s'adapter aux évolutions du climat et réduire sa vulnérabilité, permettre le maintien d'exploitations agricoles....
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, CRPF, Chambre Agriculture, Adeart, Arbres et Paysages, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefrancois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Incitation vers des pratiques agro-écologique : diagnostic, accompagnement individuel ou collectif par des partenaires, organisation locale pour de la compensation carbone volontaire... - Animer le réseau des référents PCAET et PAT pour la mise en œuvre des plans d'actions - Participer au parcours des territoires pilotes de la transition écologique de la fabrique des Transitions ; - Organisation de voyages d'études, d'animation, de formations...
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de haies sur les terrains intercommunaux (CC CENTRE TARN) - Restauration du bocage (CC DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS)
	Actions matures à venir
	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation de haies paysagères (BOURNAZEL)
	Projets en réflexion
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une organisation locale de soutien aux initiatives de stockage de carbone (PETR)

Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la ressource en eau, enjeu majeur du territoire : comment l'économiser, comment l'utiliser de la manière la plus efficace possible selon une éco-conditionné des usages, comment la garder (type de pratiques agricoles et modalités d'irrigation, ...). - Préserver la biodiversité et sensibiliser les opérateurs / maitres d'ouvrage publics et privés à ces enjeux
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, ADEME, CPIE, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des collectivités dans leurs réflexions autour de programme territoriaux pluriannuels de replantation de haies - Animation, sensibilisation des porteurs de projets publics et privés dans la prise en compte des solutions fondées sur la nature – partenariat avec l'UICN en cours - Accompagnement des collectivités sur les dispositifs et appels à projets autour de la biodiversité (inventaires locaux de la biodiversité...)
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	- Atlas de la biodiversité (PENNE)
	Actions matures à venir
	- Création d'un (ou plusieurs) pigeonnier « pilote » (VAOUR)
	Projets en réflexion
	- Conférence d'inspiration sur la biodiversité et la prise en compte dans les aménagements des collectivités

Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

ENJEUX
<ul style="list-style-type: none">- Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités par de nouvelles approches de gouvernance, par la valorisation et le soutien aux initiatives et engagements citoyens par une bienveillance accrue face aux situations sociales défavorisées
MESURES
<ul style="list-style-type: none">- Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques- Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales- Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire
INDICATEURS A SUIVRE
Nombre d'initiatives citoyennes pour la transition écologique identifiées sur le territoire
Projet de mutualisation de services
Nombre de projets soutenus par le fond coup de pouce

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir des espaces d'expression et d'engagement - Embarquer l'ensemble des acteurs et la société civile dans le projet de territoire et la transition écologique - Reconnaître les initiatives privées comme une contribution au projet de territoire - Amplifier la transition écologique du territoire
Partenaires	Etat, ANCT, Région, Département, ADEME, Bouge Ton Climat, CPIE, Union des SCOP et SCIC, DLA, Conseil de développement, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé(e) de mission transition écologique et énergétique - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets citoyens pour la transition écologique pour bénéficier d'un soutien par le fond « coup de pouce » - Organisation de rencontres de porteurs de projets et de visites d'initiatives repérées par le réseau Bouge Ton Climat - Organisation aux côtés de la SCIC REHAB d'Apéro'réno ou Café'Réno avec des propriétaires qui ont réalisés une rénovation énergétique exemplaire - Réalisation de vidéos et d'outils de communication pour valoriser les initiatives
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda » pour sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité (LES AMIS DE L'ASSOU) - Renforcement d'une dynamique collective de cultures et d'ateliers de transformation des produits du jardin (GROUPEMENT D'ACHAT DE LOMBERS) - Recherches innovantes sur le rôle bénéfique des champignons pour la santé et l'espérance de vie des abeilles (LES CHLOROPHY-LIENS) - Organiser pour les familles des enfants accueillis en crèche, la livraison de paniers et produits locaux en circuits courts (MA DEUXIÈME MAISON) - Organisation et logistique de commandes de produits locaux pour les habitants (ASSOCIATION LA SAUCE LOCALE) - Équiper les friperies locales en électroménagers pour optimiser les possibilités de seconde vie aux vêtements issus des dons des habitants (FAMILLES RURALES DU CAUSSE) - Création d'un jardin partagé à Villefranche-d'Albigeois (TERRA MATER TARN)
	Actions matures à venir
	-

	<p>Projets en réflexion</p> <ul style="list-style-type: none">- Aménagement d'un équipement de plein-air par et pour les adolescents (city stade et skate park) (MONTREDON-LABESSIONIE)- Jardin d'ornement participatif pédagogique (VALDERIES)
--	--

Mesure 18 : Renforcer les solidarités et les coopérations territoriales

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la cohésion et l'équilibre du territoire en prenant en compte les disparités internes de situation et de moyens - Développer de nouvelles coopérations et mutualisations au sein du territoire entre LE PETR, les communautés de communes et les communes - Initier des coopérations avec l'agglomération albigeoise et les territoires voisins
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, Communauté de communes, Fabrique des Transitions, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique / Chargée de mission Urbanisme - Aménagement durable - Réseau Bouge Ton Climat
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser l'ingénierie du Pôle Territorial sur l'ensemble du territoire en adaptant les moyens au regard de l'ingénierie déjà présente dans les communautés de communes - Engager un travail sur le management par la coopération et l'organisation du travail en contexte de transition pour répondre aux enjeux d'une approche systémique - Mobiliser des dispositifs, répondre à des appels à projet et proposer des opérations globales mutualisées sur l'ensemble du périmètre, en concertation avec les communautés de communes - Soutenir les coopérations entre les communautés de communes du territoire, notamment dans le domaine économique, agricole, de la transition écologique et du tourisme - Proposer la mise en place de conventions de mutualisation de moyens avec les communautés de communes sur la base d'objectifs partagés - Continuer d'accompagner l'élaboration du Scot du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais pour renforcer les cohésions internes sur la base d'objectifs partagés entre les 3 communautés de communes concernées - Accompagner la mise en place du nouveau schéma de coopération intercommunale
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur la création d'une fabrique locale de territoires en transition, de coopérations territoriales sur la transition écologique (PETR DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES)
	Actions matures à venir
	-
	Projets en réflexion
-	

Mesure 19 : Communiquer et valoriser le territoire - Mettre en récit le projet du territoire

Objectifs stratégiques à l'horizon 2027	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur les identités historiques et fonctionnelles du territoire - Faire éclore des récits alternatifs mettant en visibilité les projets de transition – créer de nouveaux imaginaires
Partenaires	Etat (DDT), Région, Département, Fabrique des Transitions, CC Cordais et Causse, CC Carmausin Ségala, CC Val 81, CC des Monts d'Alban et Villefranchois, CC Centre Tarn
Dispositifs mobilisés et moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - Mobilisation du Contrat Territorial Occitanie - Mobilisation des Contrats Atout Tarn - Mobilisation du programme Leader - Mise à disposition : chargé de mission transition écologique et énergétique
Calendrier	Mise en œuvre et animation : 2021/2027
Actions envisagées par le PETR	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et réunion d'information sur le projet de territoire et le projet de transition écologique - Accompagnement par la fabrique des Transitions dans le cadre du parcours des territoires pilotes pour la transition écologique - Organisation de conférences inspirantes
Actions identifiées sur le territoire	Actions inscrites CRTE 2022
	-
	Actions matures à venir
	<u>ACTIONS INSCRITES DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL</u> - Fête de la transition agricole et alimentaire (PETR)
	Projets en réflexion
	-

ANNEXE 1.2 Liste des actions inscrites au CRTE

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie					
N° MESURE	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
1	Alban	Restructuration urbaine de la place de l'Eglise	CRTE 2022	2021-2023	724 440,00 €
2	Alban	Financement des rénovations de façades d'immeubles privés en cœur de bourg	CRTE 2022	2022	21 000,00 €
2	Montredon-Labessonnié	Réhabilitation du village de gîtes communaux pour la création de logements locatifs à vocation sociale	CRTE 2022	2022	- €
2	Mouzieys-Panens	Création d'un logement communal au-dessus de l'ancien préau	CRTE 2022	2021	109 975,00 €
2	Valence-d'Albigeois	Rénovation de l'ancienne trésorerie en logement locatif	CRTE 2022	2021-2022	67 009,00 €
3	Almayrac	Extension de l'office et mise aux normes des sanitaires de la salle polyvalente	CRTE 2022	2021-2022	29 102,00 €
3	Blaye-les-Mines	Création d'un boulodrome, club-house, vestiaires et parking	CRTE 2022	2021-2022	1 282 250 €
3	Bourmazel	Création d'un city-stade	CRTE 2022	2021-2022	62 903,00 €
3	Cagnac-les-Mines	Installation d'un équipement sportif au lac des Homps	CRTE 2022	2022	49 864,00 €
3	Carmaux	Création d'une aire de jeux inclusive (en secteur QPV)	CRTE 2022	2021-2022	39 908,00 €
3	Fauch	Construction du préau de l'école	CRTE 2022	2021-2022	41 500,00 €
3	Lacapelle-Ségalar	Projet en cœur de village	CRTE 2022	2021-2022	481 738,00 €
3	Le Garric	Agrandissement et réhabilitation de l'école primaire	CRTE 2022	2021-2022	922 000,00 €
3	Lomers	Création d'un local associatif (chasse et sport)	CRTE 2022	2020-2021	51 575,00 €
3	SIVU Ecole du Viaur / 3CS	Création d'une MAM	CRTE 2022	2021-2022	188 933,00 €
3	Villefranche-d'Albigeois	Réhabilitation et extension d'un bâtiment en espace multi accueil, création d'une halle et de sanitaires publics	CRTE 2022	2020-2021	302 300,00 €
5	Miolles	Création d'une salle pour les associations	CRTE 2022	2021-2022	324 249,43 €
5	Mouzieys-Panens	Aménagement d'une salle associative dans l'ancien préau	CRTE 2022	2021	167 825,00 €
6	Montredon-Labessonnié ou CC Centre Tarn	Financement des rénovations de façades d'immeubles privés dans un périmètre défini au cœur de bourg	CRTE 2022	2022 et pendant la durée de l'OPAH	20 000 €
6	Réalmonst ou CC Centre Tarn	Opération "façades" en cœur de bastide	CRTE 2022	2022	- €

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

N° MESURE	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
7	CC Centre Tarn	Construction d'ateliers partagés sur la ZAE de Laboutarié	CRTE 2022	2022	1 013 146,00 €
8	Pampelonne	Aménagement d'une boulangerie	CRTE 2022	2021-2022	55 000,00 €
9	Association La Crouzié des métiers	Création et développement d'un espace de coworking à Tanus et d'un pôle de développement des métiers de l'artisanat	CRTE 2022	2021-2022	
10	Tanus	Mise en place d'un présentoir de produits locaux au sein de la boulangerie	CRTE 2022	2020-2021	50 000,00 €
11	Villefranche d'Albigeois	Création d'une Maison des Illustres	CRTE 2022	2022	400 000,00 €

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition énergétique et la résilience du territoire

N° MESURE	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
12	Alban	Réfection de la salle des fêtes	CRTE 2022	2021-2022	157 024,00 €
12	Almayrac	Mise en conformité de la mairie	CRTE 2022	2020-2021	29 101,65 €
12	Ambialet	Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie	CRTE 2022	2021-2022	255 023,00 €
12	Arifat	Rénovation du parc d'éclairage public communal	CRTE 2022	2022	- €
12	Assac	Rénovation énergétique du logement du presbytère	CRTE 2022	2020-2021	274 135,00 €
12	Bournazel	Rénovation énergétique de la salle communale "Les Lisières"	CRTE 2022	2021 - 2022	29 144,00 €
12	Cagnac-les-Mines	Panneau d'info pour l'extinction de l'Eclairage Public	CRTE 2022	2020-2021	27 000,00 €
12	Carmaux	Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie	CRTE 2022	2020-2021	1 002 333,00 €
12	CC DU CORDAIS ET CAUSSE	Rénovation énergétique de la Médiathèque du Pays Cordais	CRTE 2022	2021	28 494,00 €
12	Laboutarié	Extension de la Mairie – Rénovation Énergétique – Mise en conformité Accessibilité PMR	CRTE 2022	2021-2022	240 810,00 €
12	Mailhoc	Rénovation énergétique de la salle communale	CRTE 2022	2021-2022	194 908,00 €
12	Massals	Réhabilitation d'un logement communal (école), acquisition et réhabilitation d'une maison	CRTE 2022	2022	230 008,00 €
12	Miolles	Réhabilitation, rénovation énergétique et mise en accessibilité du bâtiment mairie, réhabilitation de la salle des fêtes et construction du local technique	CRTE 2022	2021-2022	324 249,43 €
12	Poulan-Pouzols	Rénovation de l'école	CRTE 2022	2021	229 783,00 €

12	Rayssac	Rénovation thermique d'un vieux bâtiment pour la création d'un logement et de locaux associatifs	CRTE 2022	2021-2023	347 947,00 €
12	Rosières	Isolation extérieure d'une classe de l'école	CRTE 2022	2022-2023	16 662,00 €
12	Saint-Julien-Gaulène	Rénovation énergétique du logement de l'ancienne école	CRTE 2022	2020-2021	46 502,00 €
12	Saint-Julien-Gaulène	Extinction de l'éclairage public communal	CRTE 2022	2021	597,90 €
12	Saint-Julien-Gaulène	Rénovation énergétique du logement de l'ancienne école	CRTE 2022	2021	46 503 €
12	SCIC REHAB	Création d'une maîtrise d'ouvrage déléguée et d'équipes d'entreprises locales pour des rénovations globales	CRTE 2022	2022	51 333 €
12	Terre-de-Bançalie	Rénovation énergétique de plusieurs logements communaux - Tranche 1	CRTE 2022	2021-2022	155 806,00 €
12	Valence-d'Albigeois	Rénovation de l'éclairage public communal	CRTE 2022	2022	- €
12	Valence-d'Albigeois	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	CRTE 2022	2022	- €
12	Vindrac-Alayrac	Extinction de l'éclairage public communal	CRTE 2022	2020-2021	15 000,00 €
13	Le Fraysse	Rénovation de bâtiments communaux, installation de panneaux photovoltaïques et réhabilitation de l'ancien presbytère	CRTE 2022	2021-2022	293 733,00 €
13	Réalmont	Construction d'une salle de tennis couverte et d'une halle et production solaire	CRTE 2022	2021-2022	- €
13	Réalmont	Rénovation énergétique de l'ancien tennis et des ateliers municipaux et production solaire	CRTE 2022	2021-2022	- €
13	SCIC Coop de So	Création d'un premier parc photovoltaïque citoyen	CRTE 2022	2021-2022	230 000 €
13	SCIC Coop de So	Accompagnement des ménages à l'autoconsommation photovoltaïque par et pour les citoyens	CRTE 2022	2021-2022	25 000 €
14	Cagnac-les-Mines	Aménagement du carrefour de la voie verte, chemin de Drignac-Milhars	CRTE 2022	2022	19 301,00 €
14	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Mise en place de dispositif autour de la mobilité	CRTE 2022	2021	- €
15	CC Centre Tarn	Plantation de haies sur les terrains intercommunaux	CRTE 2022		10 000,00 €
15	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Restauration du bocage	CRTE 2022	2022	- €
16	Penne	Mise en place d'un atlas de la biodiversité	CRTE 2022	2021-2023	29 066,00 €

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

MESURES	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
17	Les Amis de l'Assou	Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba	CRTE 2022	2021-2022	1 658 €

		Granda » pour sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité			
17	Groupement d'achat de Lombers	Renforcement d'une dynamique collective de cultures et d'ateliers de transformation des produits du jardin	CRTE 2022	2021-2022	3 390 €
17	Les Chlorophylliens	Recherches innovantes sur le rôle bénéfique des champignons pour la santé et l'espérance de vie des abeilles	CRTE 2022	2021-2022	2 000 €
17	Ma deuxième maison	Organiser pour les familles des enfants accueillis en crèche, la livraison de paniers et produits locaux en circuits courts.	CRTE 2022	2021-2022	1 600 €
17	Association la Sauce Locale	Organisation et logistique de commandes de produits locaux pour les habitants	CRTE 2022	2021-2022	2 400 €
17	Familles rurales du Causse	Equiper les friperies locales en électroménagers pour optimiser les possibilités de seconde vie aux vêtements issus des dons des habitants	CRTE 2022	2021-2022	2 000 €
17	Terra Mater Tarn	Création d'un jardin partagé à Villefranche-d'Albigeois	CRTE 2022	2021-2022	2 100 €
18	PETR Albigeois Bastides	Création d'une fabrique locale de territoires en transition -de coopérations territoriales sur la transition écologique	CRTE 2022	2021-2022	

ANNEXE 1.3 Actions à venir et Projets en réflexion

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie					
N° MESURE	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
1	Alban	Aménagement de la place du Docteur Sans	Action à venir	2022	238 900,00 €
1	Andouque	Aménagement du hameau d'Energues	Action à venir	2022	80 609,00 €
1	Carmaux	Aménagement urbain du centre-ville : recomposition de la place Gambetta	Action à venir	2021-2022	1 700 000,00 €
1	Crespinet	Aménagement d'une placette	Action à venir	2021-2022	15 000,00 €
1	Livers-Cazelles	Aménagement de la place de la Commune	Action à venir	2022	47 000,00 €
1	Milhars	Programme d'aménagement du village	Action à venir	2021-2022	- €
1	Montredon-Labessonnié	Aménagement de la Grande Rue tranche 1 : Grande Rue et du carrefour en entrée de bourg	Action à venir	2022	375 000,00 €
1	Réalmon	Aménagement de la ceinture de la Bastide : Boulevard Dupuy	Action à venir	2022	547 000,00 €
1	Saint-André	Aménagement public du village	Action à venir	2022	240 000,00 €
1	Saint-Michel-de-Vax	Réaménagement du centre du village	Action à venir	2022	- €
1	Valence-d'Albigeois	Aménagement piétonnier de la Rue du Champ de Foire et de la Rue du Couvent	Action à venir	2021-2022	950 000,00 €
1	Alban	Rénovation de la place des Tilleuls	Projet en réflexion	2023-2024	510 000,00 €
1	Alban	Aménagement de la traversée	Projet en réflexion	2022-2025	103 500,00 €
1	Blaye-les-Mines	Rénovation de l'espace public des anciennes cités minières	Projet en réflexion	2019-2025	2 840 000,00 €
1	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Désimperméabilisation des espaces publics	Projet en réflexion	2022	- €
1	Jouqueviel	Aménagement d'une aire de pique-nique au bord du Viaur	Projet en réflexion	2021-2022	- €
1	Labastide-Gabasse	Embellissement du bourg	Projet en réflexion		- €
1	Le Fraysse	Aménagement du village et hameaux	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
1	Les Cabannes	Aménagements d'espaces publics en centre bourg	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	30 000,00 €
1	Milhars	Réalisation de trottoirs	Projet en réflexion		- €
1	Montredon-Labessonnié	Aménagement de la Grand Rue tranche 2 : route de Réalmon	Projet en réflexion	2023-2024	375 000,00 €
1	Moularès	Aménagement de la Place de la mairie	Projet en réflexion	2021-2022	- €
1	Pampelonne	Aménagement du bourg	Projet en réflexion	2022-2023	550 000,00 €
1	Réalmon	Aménagement du cœur de la Bastide : Place de la République et des couverts	Projet en réflexion	2023	959 285,00 €

1	Saint-Benoît-de-Carmaux	Aménagement de l'esplanade des écoles	Projet en réflexion	2021-2022	- €
1	Saint-Christophe	Aménagement paysager du bourg	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	87 000,00 €
1	Saint-Grégoire	Aménagement du centre-bourg	Projet en réflexion	2023	- €
1	Sausсенac	Création d'un espace public en centre-bourg	Projet en réflexion		- €
1	Sieurac	Aménagement de la traversée du village	Projet en réflexion	2022-2023	300 500,00 €
1	Tanus	Aménagement de la Place du musée	Projet en réflexion	2023	- €
1	Teillet	Rénovation de la Place du village	Projet en réflexion		- €
1	Terre-de-Bancalié	Amélioration des espaces publics des six villages	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
1	Vaour	Aménagement de la Place du village	Projet en réflexion	2022	- €
2	Alban	Rénovation de l'immeuble Fabre	Action à venir	2022-2023	210 000,00 €
2	Mouzieys-Panens	Création d'un logement communal	Action à venir	2021	83 000,00 €
2	Saint-Martin-Laguépie	Réhabilitation d'une ancienne charcuterie	Action à venir	2021-2022	500 000,00 €
2	Arifat	Rénovation de l'ancienne école privée Saint-Paul	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	300 000,00 €
2	Curvalle	Création d'un logement communal (La Martinié)	Projet en réflexion		- €
2	Curvalle	Création d'un logement communal (Le Truel)	Projet en réflexion		- €
2	Villefranche-d'Albigeois	Création de 2 logements locatifs communaux (Place de l'Eglise)	Projet en réflexion	2023	300 000,00 €
3	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Extension de la maison des services des Monts d'Alban et du Villefranchois	Action à venir	2021-2023	1 000 000,00 €
3	CC Val 81	Rénovation de la façade de la crèche et création d'un local de rangement	Action à venir	2022	160 000,00 €
3	Cordes-sur-Ciel	Création d'une mairie annexe	Action à venir	2020-2021	150 000,00 €
3	Jouqueviel	Réaménagement de la mairie	Action à venir	2022	- €
3	Labarthe-Bleys	Mis en accessibilité des toilettes extérieures	Action à venir	2021	7 959,30 €
3	Le Ségur	Construction d'une structure multi-sports city-stade	Action à venir	2022	120 000,00 €
3	Lombers	Aménagement d'un complexe sportif et culturel	Action à venir	2022	- €
3	Milhars	Local commun petite enfance - école	Action à venir	2022-2023	- €
3	Penne	Aménagement de l'espace tennis	Action à venir	2022	120 000,00 €
3	Penne	Equiperment de la cuisine de la salle des fêtes de la commune	Action à venir	2022	11 800,00 €
3	Saint-Jean-de-Marcel	Extension de l'école	Action à venir	2022	350 000,00 €
3	Sausсенac	Mise aux normes PMR de l'école	Action à venir	2022	34 400,00 €
3	Vaour	Création d'un street-park	Action à venir	2022	32 000,00 €
3	Blaye-les-Mines	Transformation d'un bâtiment cultuel désacralisé en salle polyvalente	Projet en réflexion	2022-2023	300 000,00 €

3	Cagnac-les-Mines	Création d'une maison médicale	Projet en réflexion	2021-2022	- €
3	CC Centre Tarn	Création d'une structure d'accueil petite enfance	Projet en réflexion	2023-2024	- €
3	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Création d'une structure d'accueil petite enfance	Projet en réflexion		- €
3	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Evolution de la cuisine communale	Projet en réflexion		- €
3	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Création d'une salle omnisport	Projet en réflexion		- €
3	Curvalle	Aménagement extérieur de l'école	Projet en réflexion		- €
3	Jouqueviel	Accessibilité PMR de la mairie	Projet en réflexion	2023	- €
3	Les Cabannes	Reconquête de « l'îlot de l'Autan »	Projet en réflexion	2022-2023	1 000 000,00 €
3	Milhars	Création d'un lieu d'accueil pour l'infirmière	Projet en réflexion		- €
3	Montredon-Labessonnié	Rénovation des vestiaires et équipements de la piscine municipale	Projet en réflexion	2023-2024	50 000,00 €
3	Montredon-Labessonnié	Rénovation du parcours santé de Bezan	Projet en réflexion	2023-2024	10 000,00 €
3	Penne	Gestion déchets verts	Projet en réflexion	2022	26 600,00 €
3	Vaour	Création d'une MAM	Projet en réflexion	2022-2023	210 000,00 €
3	Villefranche-d'Albigeois	Construction de vestiaires pour le stade de rugby et d'un club-house	Projet en réflexion	2023	602 000,00 €
4	Almayrac	Création d'un lieu d'hébergement partagé et d'un café associatif	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	600 000,00 €
4	Cagnac-les-Mines	Création d'une maison partagée	Projet en réflexion	2021-2022	- €
4	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Travaux MARPA	Projet en réflexion		- €
4	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Création d'une maison de santé	Projet en réflexion		- €
4	Teillet	Création de logements sociaux communaux pour seniors dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain	Projet en réflexion		- €
5	Combefa	Création d'une salle des associations	Action à venir	2022	150 000,00 €
5	Paulinet	Aménagement de la maison des associations	Action à venir	2022	30 725,78 €
5	Villefranche-d'Albigeois	Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de la création d'une salle pour association	Action à venir	2020-2021	106 000,00 €
5	Réalmont	Création d'un plateau événementiel	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	4 690 000,00 €
5	Saint-Christophe	Création d'une salle municipale consacrée aux activités culturelles	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	284 000,00 €
5	Villefranche-d'Albigeois	Rénovation du dernier « bâti », couverts vestiges de l'ancienne bastide (Place de l'Eglise)	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	150 000,00 €
6	Alban	Rénovation de l'Eglise, tranche 1 : mise hors d'eau-hors d'air	Action à venir	2022-2023	198 000,00 €

6	Faussergues	Embellissement et isolation de l'église et presbytère	Action à venir	2021-2022	45 087,60 €
6	Labarthe-Bleys	Restauration de l'église	Action à venir	2022	32 495,00 €
6	Montredon-Labessonnié	Acquisition et mise en sécurité de la Tour du Nautonier (phase 1)	Action à venir	2021-2022	- €
6	Penne	Restauration des églises du village	Action à venir	2021-2022	13 050,00 €
6	Sainte-Croix	Restauration de l'église	Action à venir	2022	286 000,00 €
6	Vaour	Réfection de la toiture de l'église (Tranche 1)	Action à venir	2021-2022	99 000,00 €
6	Vaour	Restauration des vitraux de l'église (Tranche 2)	Action à venir		- €
6	Vaour	Restauration de la commanderie des Templiers	Action à venir	2022	- €
6	Vindrac-Alayrac	Restauration, rénovation et préservation de l'église classée	Action à venir		- €
6	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Inventaire du patrimoine du territoire de l'intercommunalité	Projet en réflexion	2022	- €
6	Laparrouquial	Rénovation du toit de l'église	Projet en réflexion	2022-2023	- €
6	Livers-Cazelles	Réfection de l'église Saint-Pierre de Cazelles	Projet en réflexion	2022-2023	- €
6	Milhars	Clocher église	Projet en réflexion		- €
6	Saint-André	Opération "façades"	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
6	Saint-Cirgue	Rénovation de l'église	Projet en réflexion	2023	- €
6	Vaour	Plantation haies nourricières et arbres fruitiers en lien avec l'entretien des chemins communaux	Projet en réflexion		2 500,00 €

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

N° MESURE	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
8	Marnaves	Reprise de l'atelier de boulangerie	Action à venir	2021-2022	250 000,00 €
8	Villefranche-d'Albigeois	Création d'un local pour professionnels	Action à venir	2020-2021	150 000,00 €
8	Sainte-Croix	Création d'un commerce multiservices - restaurant - lieu culturel	Projet en réflexion	2022	286 000,00 €
8	Teillet	Projet de renouvellement urbain : Réhabilitation de la boulangerie avec restauration rapide et point chaud	Projet en réflexion		- €
11	Bellegarde-Marsal	Création de gîtes touristiques	Action à venir	2022-2023	300 000,00 €
11	Fraissines	Aménagements pour le développement touristique et culturel	Action à venir	2022	- €
11	Saint-Christophe	Aménagement d'une aire de détente au bord du Viaur	Action à venir	2022	15 000,00 €
11	CC Centre Tarn	Aménagement et valorisation de la Bancalié	Projet en réflexion		- €
11	Milhars	Création d'un éco-musée	Projet en réflexion		- €

11	Saint-Christophe	Création d'un sentier thématique sur la biodiversité, et les savoir-faire traditionnels	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	45 000,00 €
11	Souel	Création d'un abri pour randonneurs	Projet en réflexion	2021-2022	50 000,00 €
11	Vaour	Travaux de réhabilitation « Voûte » du théâtre de la Commanderie des Templiers (site classé) pour la rendre accessible au public (ERP)	Projet en réflexion	2021-2023	224 500,00 €

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition énergétique et la résilience du territoire

N° MESURE	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
12	Andouque	Rénovation énergétique de plusieurs salles de l'école de Ligots	Action à venir	2022	- €
12	Cadix	Rénovation de l'éclairage public du hameau de Gaycre	Action à venir	2022	- €
12	Cadix	Rénovation énergétique d'un logement communal (Gaycre)	Action à venir	2022	28 000,00 €
12	Combefa	Rénovation de la mairie	Action à venir	2022	20 000,00 €
12	Curvalle	Rénovation de l'actuelle école	Action à venir		- €
12	Le Riols	Rénovation du logement Place de l'église	Action à venir	2021-2022	- €
12	Le Ségur	Rénovation énergétique de l'école	Action à venir	2021	5 000,00 €
12	Le Ségur	Rénovation des logements communaux	Action à venir	2022	10 000,00 €
12	Paulinet	Rénovation énergétique de la petite salle d'animation	Action à venir	2022	44 063,78 €
12	Penne	Rénovation de la mairie	Action à venir	2021	10 000,00 €
12	Penne	Rénovation énergétique des logements communaux	Action à venir	2021-2022	142 000,00 €
12	Saint-Cirgue	Rénovation du presbytère	Action à venir	2021-2022	- €
12	Saint-Cirgue	Rénovation de l'ancienne école	Action à venir	2021-2022	44 784,01 €
12	Sausсенac	Réaménagement et isolation de la mairie	Action à venir	2022	- €
12	Sérénac	Rénovation du bâtiment de la MJC	Action à venir	2022	169 000,00 €
12	Tanus	Rénovation de la salle communale	Action à venir	2021-2022	99 307,00 €
12	Vaour	Isolation et remplacement de la chaudière commune de la mairie et de la salle des fêtes (1 000 m²)	Action à venir		250 000,00 €
12	Arifat	Isolation de la salle communale A. FARGUES	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
12	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Rénovation et extension de la résidence autonomie de Ladrech	Projet en réflexion	2022-2023	2 500 000,00 €
12	CC DU CORDAIS ET CAUSSE	Travaux de rénovation énergétique de la loge du concierge du Théâtre du Colombier	Projet en réflexion	2022	60 000,00 €
12	Courris	Réfection de la toiture de la mairie	Projet en réflexion	2023	- €
12	Lacapelle-Pinet	Rénovation énergétique du logement de l'ancienne école	Projet en réflexion		- €
12	Le Riols	Rénovation d'un logement communal	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €

12	Lomers	Rénovation d'un bâtiment pour l'école de musique	Projet en réflexion	2021-2022	150 000,00 €
12	Massals	Rénovation thermique en toiture de la salle communale	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
12	Milhars	Rénovation salle des fêtes et salle des associations	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
12	Montauriol	Réhabilitation du logement communal	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
12	Padiès	Rénovation énergétique de la mairie	Projet en réflexion	2023	- €
12	Rayssac	Rénovation de la salle des fêtes	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
12	Sérénac	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Projet en réflexion	2022-2023	- €
12	Teillet	Rénovation du bâtiment de la mairie	Projet en réflexion		- €
12	Teillet	Rénovation de l'ancien logement instituteur	Projet en réflexion		- €
12	Terre-de-Bancalié	Extinction nocturne de l'éclairage public communal	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
12	Valence-d'Albigeois	Rénovation énergétique du presbytère	Projet en réflexion	2022-2023	- €
12	Vaour	Installation d'une chaudière centrale mixte dans l'« Ancienne gendarmerie » (700 m ²)	Projet en réflexion		200 000,00 €
12	Villefranche-d'Albigeois	Réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création d'une salle pour les jeunes et les associations (place de l'Eglise)	Projet en réflexion	2022-2023	150 000,00 €
13	Saint-Cirgue	Rénovation et installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie	Action à venir	2021-2022	140 720,52 €
13	Lacapelle-Pinet	Rénovation énergétique de la mairie et installation de panneaux photovoltaïques	Projet en réflexion		- €
13	Miolles	Création d'un local technique et production solaire	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	148 479,00 €
13	Rayssac	Production solaire sur des bâtiments communaux	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
13	Rayssac	Création d'une centrale hydraulique	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
13	Réalmon	Création d'un réseau de chaleur à bois	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
13	Saint-Martin-Laguépie	Installation d'une micro-centrale	Projet en réflexion	2021-2022	- €
13	Saint-Michel-Labadié	Production solaire sur la toiture de la mairie	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	- €
14	Le Ségur	Aménagement des entrées du village : sécurisation et bandes cyclables	Action à venir	2022	150 000,00 €
14	Montredon-Labessonnié	Liaison douces entre le bourg et les sites d'intérêt (piscine...)	Projet en réflexion	2023-2024	10 000,00 €
14	Penne	Liaisons douces -Transcyclette	Projet en réflexion		- €
14	Taix	Mobilité douce : quartier La plane	Projet en réflexion	2022-2023	- €
14	Taix	Mobilité douce : quartier Lempery/Le brugayras	Projet en réflexion	2023-2024	- €
15	Bournazel	Plantation de haies paysagères	Projet en réflexion	2022	1 000,00 €
15	Taix	Aménagement de l'entrée du village et arborisation	Projet en réflexion	2022	- €
16	Vaour	Création d'un (ou plusieurs) pigeonnier « pilote »	Action à venir	2021-2022	20 000,00 €

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

MESURES	MAITRE D'OUVRAGE	NOM DU PROJET	ETAT D'AVANCEMENT	CALENDRIER PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
17	Montredon-Labessonnié	Aménagement d'un équipement de plein-air pour les adolescents (city stade et skate park)	Projet en réflexion	2023-2024	90 000,00 €
17	Valdériès	Jardin d'ornement participatif pédagogique	Projet en réflexion	2021-2023	11 500,00 €
18	Salles	"Salles - laboratoire de la transition écologique - lieu d'échange" (nom du projet toujours en réflexion)	Projet en réflexion	Au-delà de 2022	

ANNEXE 1.4 Fiches des actions inscrites au CRTE

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

RESTRUCTURATION URBAINE DE LA PLACE DE L'ÉGLISE (ALBAN)	69
FINANCEMENT DES RENOVATIONS DE FAÇADES D'IMMEUBLES PRIVES EN CŒUR DE BOURG (ALBAN)	71
FINANCEMENT DES RENOVATIONS DE FAÇADES D'IMMEUBLES PRIVES DANS UN PERIMETRE DEFINI AU CŒUR DE BOURG (MONTREDON LABESSONNIE)	73
AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT COMMUNAL AU-DESSUS DE L'ANCIEN PREAU (MOUZIEYS PANENS).....	75
AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE TRESORERIE EN LOGEMENT LOCATIF (VALENCE D'ALBIGEOIS)	77
MISE EN CONFORMITE DE LA MAIRIE (ALMAYRAC)	79
CREATION D'UN BOULODROME, CLUB-HOUSE, VESTIAIRES ET PARKING (BLAYE LES MINES).....	81
CREATION D'UN CITY STADE (BOURNAZEL).....	83
INSTALLATION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF AU LAC DES HOMPS (CAGNAC LES MINES)	85
CREATION D'UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE (EN SECTEUR QPV) (CARMAUX)	87
CONSTRUCTION DU PREAU DE L'ÉCOLE (FAUCH).....	89
PROJET EN COEUR DE VILLAGE (LACAPELLE SEGALAR)	91
AGRANDISSEMENT ET REHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE (LE GARRIC)	93
CREATION D'UN LOCAL CHASSE ET SPORT (LOMBERS)	95
CREATION D'UNE MAM (SIVU ÉCOLE DU VIAUR)	97
REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT EN ESPACE MULTI ACCUEIL, CREATION D'UNE HALLE ET DE SANITAIRES PUBLICS (VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS)	99
CREATION D'UNE SALLE POUR LES ASSOCIATIONS (MIOLLES)	101
AMENAGEMENT D'UNE SALLE ASSOCIATIVE DANS L'ANCIEN PREAU (MOUZIEYS PANENS).....	103
FINANCEMENT DES RENOVATIONS DE FAÇADES D'IMMEUBLES PRIVES DANS UN PERIMETRE DEFINI AU CŒUR DE BOURG (MONTREDON LABESSONNIE)	105
OPERATION "FAÇADES" EN CŒUR DE BASTIDE (REALMONT).....	107

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

CONSTRUCTION D'ATELIERS PARTAGES SUR LA ZAE DE LABOUTARIE (CC CENTRE TARN).....	109
AMENAGEMENT D'UNE BOULANGERIE (PAMPELONNE)	111
CREATION ET DEVELOPPEMENT D'UN ESPACE DE COWORKING A TANUS ET D'UN POLE DE DEVELOPPEMENT DES METIERS DE L'ARTISANAT (ASSOCIATION LA CROUZIE DES METIERS).....	113
MISE EN PLACE D'UN PRESENTOIR DE PRODUITS LOCAUX AU SEIN DE LA BOULANGERIE (TANUS).....	115
CREATION D'UNE MAISON DES ILLUSTRES (VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS).....	117

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition énergétique et la résilience du territoire

REFECTION DE LA SALLE DES FETES (ALBAN)	119
MISE EN CONFORMITE DE LA MAIRIE (ALMAYRAC)	121
RENOVATION PARC ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (AMBIALET)	120
RENOVATION DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (ARIFAT).....	123
RENOVATION ENERGETIQUE DU LOGEMENT DE L'ANCIEN PRESBYTERE (ASSAC)	125
RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE COMMUNALE "LES LISIERES" (BOURNAZEL).....	127
PANNEAU D'INFORMATION POUR L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (CAGNAC LES MINES)	129
RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE (CARMAUX).....	131
RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MEDIATHEQUE DU PAYS CORDAIS (CC CORDAIS ET CAUSSE).....	134
EXTENSION DE LA MAIRIE, RENOVATION ENERGETIQUE, MISE EN CONFORMITE ACCESSIBILITE PMR (LABOUTARIE).....	136
RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE COMMUNALE (MAILHOC).....	138
REHABILITATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL (ÉCOLE), ACQUISITION ET REHABILITATION D'UNE MAISON (MASSAL)	140
REHABILITATION, RENOVATION ENERGETIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITE DU BATIMENT MAIRIE, REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION DU LOCAL TECHNIQUE (MIOLLES)	142
RENOVATION DE L'ÉCOLE (POULAN POUZOLS)	145
RENOVATION THERMIQUE D'UN VIEUX BATIMENT POUR LA CREATION D'UN LOGEMENT ET DE LOCAUX ASSOCIATIFS (RAYSSAC)	147
ISOLATION EXTERIEURE D'UNE CLASSE DE L'ÉCOLE (ROSIERES)	149
EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (SAINT JULIEN DE GAULENE).....	151
RENOVATION ENERGETIQUE DU LOGEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE (SAINT JULIEN DE GAULENE)	153
CREATION D'UNE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET D'EQUIPES D'ENTREPRISES LOCALES POUR DES RENOVATIONS GLOBALES (SCIC REHAB)	155
RENOVATION ENERGETIQUE DE PLUSIEURS LOGEMENTS COMMUNAUX (TERRE DE BANCALIE)	157
RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (VALENCE D'ALBIGEOIS)	159
RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES (VALENCE D'ALBIGEOIS)	161

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL (VINDRAC ALAYRAC)	163
RENOVATION DE BATIMENTS COMMUNAUX, INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE (REALMONT)	165
CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE TENNIS COUVERTE ET D'UNE HALLE ET PRODUCTION SOLAIRE (REALMONT)	167
CREATION DU PREMIER PARC AU SOL PHOTOVOLTAÏQUE CITOYEN (SCIC COOP DE SO)	169
ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS POUR UN PROJET D'AUTOCONOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE (SCIC COOP DE SO)	171
AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA VOIE VERTE, CHEMIN DE DRIGNAC-MILHARS (CAGNAC LES MINES).....	173
MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS AUTOUR DE LA MOBILITE (CC MONTS D'ALBAN ET VILLEFRANCHOIS).....	175
PLANTATION DE HAIES SUR LES TERRAINS INTERCOMMUNAUX (CC CENTRE TARN)	177
RESTAURATION DU BOCAGE (CC MONTS D'ALBAN ET VILLEFRANCHOIS)	179
MISE EN PLACE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE (PENNE).....	181

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

IMPLANTATION DE PANNEAUX PEDAGOGIQUES SUR LE CHEMIN DE RANDONNEE « CAMIN DE COMBA GRANDA » POUR SENSIBILISER AUX ENJEUX DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITE (LES AMIS DE L'ASSOU).....	183
RENFORCEMENT D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE CULTURES ET D'ATELIERS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DU JARDIN « ENSEMBLE AU JARDIN » (GROUPEMENT D'ACHAT DE LOMBERS)	185
RECHERCHES INNOVANTES SUR LE ROLE BENEFIQUE DES CHAMPIGNONS POUR LA SANTE ET L'ESPERANCE DE VIE DES ABEILLES (LES CHLOROPHY'LIENS).....	187
ORGANISER POUR LES FAMILLES DES ENFANTS ACCUEILLIS EN CRECHE, LA LIVRAISON DE PANIERS ET PRODUITS LOCAUX EN CIRCUITS COURTS (MA DEUXIEME MAISON)	189
ORGANISATION ET LOGISTIQUE DE COMMANDES DE PRODUITS LOCAUX POUR LES HABITANTS (LA SAUCE LOCALE)	191
EQUIPER LES FRIPERIES LOCALES EN ELECTROMENAGERS POUR OPTIMISER LES POSSIBILITES DE SECONDE VIE AUX VETEMENTS ISSUS DES DONS DES HABITANTS (FAMILLE RURAL DU CAUSSE)	193
CREATION D'UN JARDIN PARTAGE A VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS (TERRA MATER).....	195
CREATION D'UNE FABRIQUE LOCALE DE TERRITOIRES EN TRANSITION -DE COOPERATIONS TERRITORIALES SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE (PETR ALBIGEOIS ET BASTIDES)	197

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 1 : Requalifier les bourgs et aménager des espaces publics durables

N°	Restructuration urbaine de la place de l'Eglise		
Maître d'ouvrage :	Alban	Communauté de communes	Monts d'Alban Villefranchois
Description :			
<p>La commune d'Alban envisage une réflexion sur la totalité de ses espaces publics. Traversé par la D999, il s'agit d'atténuer l'effet « tunnel » de la traverse et de rendre perceptible le noyau urbain central et les nombreuses places du cœur de bourg. Donner envie de s'arrêter et redonner une place aux piétons dans l'espace public, actuellement largement dévolu au stationnement.</p> <p>Un îlot d'immeuble doit être acheté par la mairie, en vue de sa démolition. Il se situe entre la départementale et l'église. Cette démolition, permettra de créer un espace public verdoyant au cœur du village. Cela aura également un impact positif sur la traversée du village, donnant plus de visibilité aux automobilistes et offrant l'opportunité d'élargir la route (très étroite à ce niveau). La perméabilité de la place sera un enjeu fort du projet.</p> <p>Ce projet va s'étendre sur plusieurs années, les acquisitions doivent intervenir entre la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022. Un maître d'œuvre va être recruté dès novembre 2021. La démolition doit se dérouler aux alentours d'avril 2022 et les travaux de réaménagement devrait débuter au début de l'année 2023. Ainsi le projet devrait se composer de 3 tranches (Acquisition, Démolition, Aménagement).</p> <p>Ce projet est lauréat de la 1^{ère} édition du fonds friches « recyclage foncier »</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input checked="" type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques	CAUE, EPF, Agence de l'eau Adour Garonne		
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input checked="" type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)

Dépense d'investissement	
Acquisition des immeubles	105 965.00
Maitrise d'œuvre	92 775.00
Etudes	3 700.00
Démolition	172 000.00
Travaux d'aménagement	350 000.00
TOTAL	724 440 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux d'aménagement :

- Espace planté
- Mobilier
- Revêtements place de l'Eglise
- Revêtements parvis de l'Eglise

Financements prévisionnels :

Etat
 Agence de l'eau Adour-Garonne
 Région
 Département
 Autofinancement

Calendrier :
2021-2023

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 2 : Accompagner l'adaptation et les évolutions du parc de logements

N°	Financement des rénovations de façades d'immeubles privés en cœur de bourg		
Maître d'ouvrage :	Alban	Communauté de communes	de Monts d'Alban Villefranchois

Description :

Opération de rénovation de façades d'immeubles privés dans un périmètre défini au cœur de bourg : le centre du village comprend un nombre important de bâtiments aux façades dégradées. La commune souhaite remédier à cela en encourageant les propriétaires à rénover leurs façades, huisseries et ferronneries dans des secteurs ciblés en cohérence avec les projets d'aménagement majeurs qui vont être menés sur les places du village.

Pour cela la commune et la Région peuvent octroyer des aides aux propriétaires désirant réaliser des travaux de ravalement de façade en cohérence avec les documents d'urbanisme.

La finalité de cette opération est de contribuer à la création d'un cadre de vie agréable et plaisant pour la population du village ou les personnes de passages mais également à rendre le village plus séduisant et plus attractif afin de favoriser la venue de nouveaux habitants et de touristes

- Nature du projet**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre : _____

Partenaires techniques : Animateurs de l'OPAH, CAUE

- Etat d'avancement**
- Projet au stade de simple idée
 - Réflexion avancée
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
 - Recherche de financements
 - Appel d'offres en cours
 - Investissement programmé
 - Recherche Maitrise d'œuvre

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	21 000.00
5 000-7 000 €/an		

	TOTAL	21 000.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

- Coût des travaux de ravalement de façade

Financements prévisionnels :

Région (commune + Région 40%)

Calendrier :

2022-2024

Indicateurs d'évaluation proposés :

Nombre de façades d'immeubles rénovés par un accompagnement du dispositif

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager

N°	Financement des rénovations de façades d'immeubles privés dans un périmètre défini au cœur de bourg		
Maître d'ouvrage :	Montredon-Labessonnié ou CC Centre Tarn	Communauté de communes	Centre Tarn
Description :			
<p>Avec l'OPAH du Haut Dadou démarrée en début d'année 2020, la commune et la communauté de communes souhaitent accompagner la rénovation de façades d'habitations ou de commerces en cœur de bourg. Les objectifs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dynamisme résidentiel et commercial du cœur de bourg. - Conforter les travaux de requalification et d'embellissement à venir sur le bourg. - Créer un effet « boule de neige » et favoriser une émulation de travaux de mise en valeur des façades sur l'ensemble du bourg. <p>L'opération consiste donc à la participation financière de la collectivité pour la rénovation de façades, huisseries et ferronneries dans des secteurs ciblés du cœur de bourg (Grand Rue, avenue des Docteurs Lavergne et route de Réalmont). La maîtrise d'ouvrage reste encore à définir.</p> <p>Cette action fait partie du Contrat Bourgs-Centres Occitanie/Midi Pyrénées 2021-2022/2027</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques	Animateurs de l'OPAH, CAUE		
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
		€
	TOTAL	20 000 €/an

Précisions des dépenses prévisionnelles :

20 000 €/an pendant toute la durée de l'OPAH

Financements prévisionnels :

Région
Autofinancement

Calendrier :

2022 et pendant la durée de l'OPAH

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Nombre de façades d'immeubles rénovés par un accompagnement du dispositif

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 2 : Accompagner l'adaptation et les évolutions du parc de logements

N°	Aménagement d'un logement communal au-dessus de l'ancien préau		
Maître d'ouvrage :	Mouzieys-Panens	Communauté de communes	de Cordais et cause

Description :

En plus de la création de la salle locative en rez-de-chaussée, dans le même bâtiment, la commune envisage d'aménager un logement communal au-dessus de l'ancien préau. Ce bâtiment n'a plus d'usage depuis plusieurs années. Dans le cadre de l'aménagement du préau en salle associative (changement de destination) en accord avec les architectes des Bâtiments de France, ce logement permettrait de loger une famille de 4 personnes dans un espace de 75m². Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR. Elle concerne la troisième mesure, intitulée « Accompagner la rénovation du parc de logements communaux » de l'axe 1 « Développer l'attractivité et améliorer la qualité de vie ».

- Nature du projet :
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre : _____

Partenaires techniques	Cabinet Barbacane Architecture
-------------------------------	--------------------------------

Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre
--------------------------	---

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	€ (HT)
	Travaux	98 200.00
Branchements : eau, électricité, téléphone	3 000.00	

	Honoraires du cabinet d'architecture	8 775.00
	TOTAL	109 975.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux :

- Gros œuvre – Faïence – Carrelage : 29 800 € HT
- Menuiseries extérieures – Aménagements intérieurs : 13 900 € HT
- Platerie – Doublage – Plafonds – Isolation : 17 300 € HT
- Electricité – VMC : 8 600 €
- Chauffage au sol – ECS : 12 000 €
- Plomberie sanitaire : 5 800 €
- Serrurerie : 500 € HT
- Peinture – Nettoyage : 5 100 € HT
- Cuisine : 5 200 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DETR (50%) : 54 987.50 €

Région (9%) : 10 000 €

Autofinancement (41%) : 44 997.50 €

Calendrier :

2021-2023 :

- Début des travaux : fin 2021
- Salle associative et logement : 2022
- Fin des travaux : 2023

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Consommation énergétique des bâtiments (kWhEP/m2/an) après travaux
- Emissions de gaz à effet de serre économisées (Tonnes équivalent CO2)
- Economies d'énergie réalisées (%)

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 2 : Accompagner l'adaptation et les évolutions du parc de logements

N°	Aménagement de l'ancienne trésorerie en logement locatif		
Maître d'ouvrage :	Valence d'Albigeois	Communauté communes	de Val 81
<p>Description :</p> <p>La dynamisation du cœur du bourg passe par la création de nouveaux logements locatifs pour accueillir de nouveaux habitants en leur proposant une offre locative locale à loyer maîtrisé. Tremplin pour l'installation de jeunes ménages, ce parc locatif participe au maintien, voire au développement, de l'offre en équipements, services et commerces sur la commune. Ainsi, la présente opération consiste effectuer la rénovation énergétique et réaménagement de l'ancienne trésorerie pour créer un appartement à loyer modéré et aux normes PMR. L'appartement est un T3 de 75 m². Les travaux concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les murs avec une isolation par l'intérieur. - Le système de chauffage, de production d'eau chaude et ventilation, avec le remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière au gaz naturel. - Le plancher bas avec une isolation en sous-face. <p>Avant travaux, le bâtiment de l'ancienne trésorerie se situait en classe énergie « F » avec une consommation énergétique de 340 kWh/m².an et des émissions de GES de 102 kgeqCO₂/m².an (classe « G »). Après travaux, il affiche un gain énergétique d'environ 57%. Il est désormais situé en classe énergie « C » avec une consommation énergétique de 148 kWh/m².an et des émissions de GES de 34 kgeqCO₂/m².an (classe « D »).</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR</p>			
<p>Nature du projet :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)</p> <p><input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)</p> <p><input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public</p> <p><input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)</p> <p><input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces...</p> <p><input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts</p> <p><input type="checkbox"/> Economie / emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Numérique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre :</p>			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<p><input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée</p> <p><input type="checkbox"/> Réflexion avancée</p> <p><input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée</p> <p><input type="checkbox"/> Recherche de financements</p> <p><input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé</p> <p><input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre</p>		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Travaux	64 709.00
	Honoraires	2 300.00
	TOTAL	67 009.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux : 64 709 € HT

- Rénovation
- Patrimoine
- Accessibilité
- Autres

Honoraires : 2 300 € HT

- Maîtrise d'œuvre : 2 100 € HT
- Contrôle technique : 200 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DSIL rénovation énergétique (50%) : 33 504.50 €

Région (11%) : 7 300 €

Autofinancement (39%) : 26 204.50 €

Calendrier :

2022

Programmation 2021-1 du PETR.

Début des travaux et fin de l'opération : 01/09/2021 au 31/12/2021

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Consommation énergétique des bâtiments (kWhEP/m2/an) après travaux
- Emissions de gaz à effet de serre économisées (Tonnes équivalent CO2)
- Economies d'énergie réalisées (%)

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Mise en conformité de la mairie		
Maître d'ouvrage :	Almayrac	Communauté de communes	de Carmausin-Ségala
<p>Description :</p> <p>Almayrac, commune du Ségala-Carmausin, limitrophe de la Ville de Carmaux, reste un village rural ancré dans la tradition de l'activité agricole et du partage harmonieux de l'espace. A 7km du bourg-centre du territoire, Almayrac se veut un petit village où il fait bon vivre. Il est par contre primordial que le service public de proximité soit accueillant, accessible et fonctionnel. Dans cette optique d'optimisation du service à l'habitant, l'équipe municipale engage le projet d'aménagement de l'espace d'accueil du public, du bureau des élus et de la salle du conseil municipal (qui sert de salle de réunions également). Les travaux à engager sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de l'accueil en le rendant totalement accessible et plus fonctionnel, - L'aménagement du bureau du Maire et des Elus, - La rénovation de la salle du conseil municipal, - La création de locaux de stockage, afin de mieux conserver le fond d'archives de la mairie en concertation avec le CDG 81. <p>Les travaux sont inscrits dans une démarche vertueuse d'amélioration du comportement énergétique du bâtiment et de mise en accessibilité. Ils se sont achevés en mai 2021.</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.</p>			
<p>Nature du projet :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____</p>			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	29 101.65 € HT
	Travaux	24 401.65
	Mobilier	4 700.00
	TOTAL	29 101.65 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux : 24 401.65 € HT

Lot 1 : Gros œuvre : 1 068.30 € HT

Lot 2 : Menuiseries intérieures : 8 005.69 € HT

Lot 3 : Electricité : 3 514.00 € HT

Lot 4 : Chauffage : 6 787.81 € HT

Lot 5 : Peinture – Revêtement de sol : 5 025.85 € HT

Mobilier :

Lot 6 : Mobilier : 4 700.00 € HT

Financements prévisionnels :

DETR 2020 (32 %) : 9 226 €

Région (9 %) : 2 636 €

Département (23 %) : 6 735,32 €

Autofinancement (36 %) : 10 504,33 €

Calendrier :

2020-2021

Début et fin de l'opération : 04/01/2021 au 31/03/2021

Travaux achevés en mai 2021

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Consommation énergétique des bâtiments (kWhEP/m2/an) après travaux
- Emissions de gaz à effet de serre économisées (Tonnes équivalent CO2)
- Economies d'énergie réalisées (%)
- Inclusion et équité sociale (Echelle de Likert)

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Création d'un boulodrome, club-house, vestiaires et parking		
Maître d'ouvrage :	Blaye-Les-Mines	Communauté de communes	Carmausin-Ségala

Description :

Le nord du Tarn ne dispose pas d'un équipement agréé par la Fédération Française de Pétanque qui permettrait d'accueillir des compétitions du niveau national (Championnats de France, Trophées des villes, Masters de pétanque...).

La plaine de sports de l'Abeillé à Blaye-Les-Mines se prêterait à recevoir un tel équipement, en zone UE (équipement public du PLU, représentant une surface total de 55 710 m²).

La commune de Blaye-Les-Mines a fait réaliser une étude de faisabilité qui a mis en évidence la possibilité de concevoir un projet évolutif. La première tranche de travaux, conforme aux prescriptions de la Fédération Française de Pétanque, à celles du handisport et du sport adapté serait consacrée à la réalisation du boulodrome extérieur, club-house, vestiaires, parkings (des espaces ont été réservés pour la réalisation éventuelle en 2^{ème} tranche d'un boulodrome couvert à plus ou long terme). Un aménagement paysager important ainsi qu'un système drainant des eaux pluviales respectueux des normes environnementales sera aussi mis en place.

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR. Elle concerne la sixième mesure, intitulée « Adapter les équipements publics sociaux, culturels et sportifs » de l'axe 1 « Développer l'attractivité et améliorer la qualité de vie ».

- Nature du projet :**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre :

Partenaires techniques		
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre	
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)

	Dépense d'investissement	
	Travaux	1 161 750.00
	Honoraires maîtrise d'œuvre	87 500.00
	Etudes	23 000.00
	Bureau de contrôle et SPS	10 000.00
	TOTAL	1 282 250 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux : 1 161 750 € HT

- Boulodrome extérieur et réseaux (6 340 m²) : 330 000 € HT
- Portique d'entrée : 10 000 € HT
- Voirie d'accès en bi-couche, sans éclairage + arbres sur parking annexe (2 130 m²) : 65 000 € HT
- 105 places et voirie en bi-couche sans bordurage avec éclairage extérieur limité à 70 places et plantations d'arbres (2 950 m) : 125 000 € HT
- Aménagement du vestiaire existant avec débord de toit formant auvent (Bâtiment : 90 m² utile ; Auvent : 90 m² utile) : 178 750 € HT
- Club-house + auvent de 50 m² (302 m² utile) : 453 000 € HT

Honoraires MOE : 87 000 € HT

- Honoraires de maîtrise d'œuvre sur estimation prévisionnelle phase faisabilité (7.5 % du montant des travaux) : 87 000 € HT

Etudes : 23 000 € HT

- Géomètre (bornage, niveau, relevé des bâtiments intérieur et extérieur) : 10 000 € HT
- Etude de sol : 10 000 € HT
- Etude hydrogéologique : 3 000 € HT

Bureau de contrôle et SPS : 10 000 € HT

- Bureau de contrôle : 5 000 € HT
- SPS : 5 000 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DETR (30%) : 384 675 €
Région (12%) 160 000 €
Département (20%) : 200 000 €
Autofinancement (38 %) : 537 575€

Calendrier :

2021-2022

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR .

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Création d'un City Stade		
Maître d'ouvrage :	Bournazel	Communauté de communes	Cordais et cause
Description :			
<p>Le projet consiste à créer un équipement sportif de type City Stade à côté de l'actuel stade de rugby. Afin de réaliser cet aménagement des travaux de terrassement sont nécessaires, ainsi que la création d'une plateforme en béton de 22 x 12 ML. Le city stade est composé du gazon synthétique, de buts multisports, de panneaux de basquets, de barrières et filets périphériques.</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre :			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	Terrassement et plateforme en béton		15 000.00
Achat et pose city stade		47 903.00	

	TOTAL	62 903 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux de terrassement et création d'une plateforme béton (22x12 ML) : 15 000 € HT

Achat et pose du city-stade (gazon synthétique, buts multisports, panneaux de basquets, barrières et filets périphériques...) : 47 903 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (20%) : 12 581 €

Région (10%) : 6 290 €

Agence Nationale du Sport (40%) : 25 161 €

Autofinancement (30%) : 18 871 €

Calendrier :

2021-2022

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Installation d'un équipement sportif au lac des Homps		
-----------	--	--	--

Maître d'ouvrage :	Cagnac-les-Mines	Communauté de communes	Carmausin-Ségala
---------------------------	------------------	-------------------------------	------------------

Description :

Le lac de Homps est un endroit situé au milieu d'une ancienne cité minière, lieu de rencontre intergénérationnelle et à proximité d'un foyer de vie. L'opération comprend la structure du télési nautique et un local d'accueil et de stockage. Le télési est destiné aux activités de ski nautique et de wakeboard. Construit sur la base d'un container maritime, le local sera un espace sera également dédié à l'accueil et à l'initiation de la pratique des sports aquatiques. Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR. Elle concerne la sixième mesure « Adapter les équipements publics sociaux, culturels et sportifs » de l'axe 1 « Développer l'attractivité et améliorer la qualité de vie ».

- Nature du projet :**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre : _____

Partenaires techniques	
-------------------------------	--

- | | |
|--------------------------|--|
| Etat d'avancement | <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée
<input type="checkbox"/> Réflexion avancée
<input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
<input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements
<input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours
<input type="checkbox"/> Investissement programmé
<input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre |
|--------------------------|--|

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	49 864.70

	TOTAL	49 864.70 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Etat DETR (30%) : 14 959.41 €
Département FDT (30%) : 14 959.41 €
Autofinancement (40%) : 19 945.88 €

Calendrier :

2022
Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Création d'une aire de jeux inclusive (en secteur QPV)		
Maître d'ouvrage :	Carmaux	Communauté de communes	Carmausin-Ségala
Description :			
<p>Dans le cadre de son programme de rénovation urbaine et d'aménagement des espaces publics, la ville de Carmaux souhaite finaliser l'aménagement du quartier Sainte-Clotilde. Ce quartier, situé en quartier prioritaire de la ville, comprend notamment des nouveaux immeubles collectifs (R+1) gérés par un bailleur social. Au centre du projet, un nouvel espace paysager essentiellement piétonnier, créé un lien direct entre les habitations, la micro-crèche de quartier et le groupe scolaire Jean Moulin. Pour finaliser cet espace convivial, la mairie de Carmaux y envisage l'implantation d'une aire de jeux inclusive et totalement accessible. Cette aire de jeux se distingue en deux espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un City stade - Un Espace Bi cross <p>L'opération a pour but d'offrir aux enfants le même plaisir de jouer, de partage, même si l'autre est différent. De répondre aux directives en matière d'égalité des chances et des droits. S'engager fortement en faveur des enfants en situation d'handicap. Proposer une solution pour que l'aire de jeux soit un espace pour tous.</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-2 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Equipement sportif			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)

	Dépense d'investissement	
	Travaux	38 820.00
	Contrôle	560.00
	TOTAL	39 980 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux :

- Fourniture et pose d'un jeu multifonctions : 26 460 € HT
- Fourniture et pose d'un sol souple : 12 550 € HT
- Fourniture et pose d'un panneau d'information : 410 € HT

Contrôle :

- Contrôle laboratoire : 560 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (35%) : 13 993 €

Région (30%) : 11 994 €

Département (15%) : 5 997 €

Autofinancement (20%) : 7 996 €

Calendrier :

2021-2022 :

- Fin de la réalisation des études préalables : 03/2021
- Marché de maîtrise d'œuvre ou devis : 04/2021
- Date prévisionnelle de début des travaux : 06/2021
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : 08/2021

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-2 du PETR

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Construction du préau de l'école		
Maître d'ouvrage :	Fauch	Communauté de communes	Centre Tarn
Description :			
<p>L'école de la commune voit ses effectifs augmenter. A cet effet, la municipalité souhaite agrandir le préau existant afin d'adapter les structures de l'école à cette augmentation d'effectifs. L'opération concerne donc l'actuel préau accolé aux salles de classes.</p> <p>L'appel d'offres a été lancé et les entreprises devant effectuer les travaux ont été retenues.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques	Cabinet architecte Cabrol à Castres		
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé (en cours) <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	Travaux – études		41 500.00
	TOTAL		41 500.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Coût total :

- Montage projet
- Etudes de sol
- Gros œuvre
- Finitions

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (35%) : 13 247 € (accordé)
Conseil départemental FDT (35 %) : (en cours)
Autofinancement (30 % + TVA 20 %)

Calendrier :

2021-2022 :

- Permis de construire accordé
- Le début des travaux est prévu pour octobre / novembre 2021

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Projet en cœur de village		
Maître d'ouvrage :	Lacapelle-Ségalar	Communauté de communes	de Cordais et cause
Description :			
<p>La commune a acquis un bien immobilier d'une surface de 15 000 m². Il s'agit d'une ancienne exploitation agricole avec habitation, située en centre de village, à 300 mètres de la mairie actuelle. Plusieurs projets sont envisagés pour cet espace. La commune souhaite y réaliser un lieu de vie partagé à vocation économique, social, culturel, axé sur le développement durable et la transition énergétique. Tout d'abord, pour y parvenir, la commune envisage la rénovation des locaux avec utilisation de la puissance numérique à venir (Fibre 2022), la rénovation énergétique des bâtiments et l'installation d'une centrale solaire grâce à l'utilisation des toitures actuelles. Puis, un espace numérique partagé serait créé. Il permettrait l'accueil et le développement du monde associatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités culturelles à destination de tous, plus particulièrement pour nos jeunes et nos aînés avec formation - accompagnement au digital, - potentiel d'accueil et zones de télétravail attractives pour de nouveaux arrivants (choix de vie en zone rurale...) <p>Il permettrait également de participer à l'amélioration du suivi santé grâce à zones de téléconsultations médicales à destination de la population (notamment les plus âgés). Cet espace numérique partagé servirait aussi à la mise à disposition de matériel numérique performant utilisables par les artisans, les agriculteurs et éventuels chefs d'entreprises ou autoentrepreneurs locaux.</p> <p>Enfin, il est envisagé de dédier une partie du terrain acquis à la structuration de zone de développement dans le cadre du PLUI.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	TOTAL	481 738.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (50 %) : 240 869,00 €

Département

Région

Autofinancement

Calendrier :

2021-2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Agrandissement et réhabilitation de l'école primaire		
Maître d'ouvrage :	Le Garric	Communauté de communes	Carmausin-Ségala
Description :			
Réhabilitation école Primaire : <ul style="list-style-type: none"> - Compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école primaire. - Création de 3 salles de classe. - Agrandissement espace de restauration. - Mise à disposition de 2 salles de classes pour l'ALAE. Rénovation énergétique des bâtiments existants			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input checked="" type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	MOE		58 542.20
	Publicité MAPA Travaux (estimation)		1 000.00

Travaux (phase APS)	836 317.16
Etudes préalables	9 130.00
Coordination SPS	3 000.00
Contrôle technique	5 350.00
Assurance dommage ouvrage (estimation)	8 330.64
Contrat huissier permis de construire (estimation)	300.00
TOTAL	922 000.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

- Maîtrise d'œuvre (MOE) : 7% du montant des travaux
- Etudes préalables :
 - o Etude géotechnique : 4060 €
 - o Plan topographique : 850 €
 - o Diagnostic énergétique : 720 €
 - o Diagnostic amiante/termites/plomb (estimation) : 3 530 €

Financements prévisionnels :

ETAT DETR (35 %) : 173 551 € (tranche 1) (acquis) / 322 700 €
Région (10%) : 92 200 €
Département (30%) : 276 600 €
Autofinancement (25%) : 230 500 €

Calendrier :

2021-2022 :

- Appel d'offre : septembre 2021
- Lancement des travaux : fin 2021 / début 2022
- Phasage pour préserver le maintien de l'activité scolaire
- Fin des travaux espérée : fin 2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous

N°	Création d'un local chasse et sport		
Maître d'ouvrage :	Lomers	Communauté de communes	Centre Tarn
Description : Rénovation d'un bâtiment pour l'utilisation de différentes associations de la commune			
Nature du projet : <input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	51 575 €
<p>Précisions des dépenses prévisionnelles :</p>		
<p>Financements prévisionnels :</p> <p>Etat DETR 2021 (25%) : 12 893,00 € Autofinancement</p>		
<p>Calendrier :</p> <p>2020-2021</p>		
<p>Indicateurs d'évaluation proposés :</p> <p>A compléter</p>		

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Création d'une MAM		
Maître d'ouvrage :	SIVU Ecole du Viaur ou 3CS	Communauté de communes	Carmausin-Ségala
Description :			
<p>Aménagement et extension local au sein de l'école du Viaur pour accueillir une MAM. Ce projet sera porté par le SIVU Ecole du Viaur, propriétaire des locaux existants et permettra la possibilité de garde de 12 enfants par 3 assistantes maternelles indépendantes.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement (vous pouvez cocher plusieurs cases)	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	Etudes techniques		27 940.00
Raccordement réseaux		6 500.00	

Travaux bâtiment	154 493.00
TOTAL	188 933.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (30%) : 56 680 € (acquis)

Région : Demande subvention déposée le 12/02/2021 dans le cadre du dispositif d'Accueil de la petite enfance : problème le SIVU n'est pas un EPCI à fiscalité propre, ni une simple commune bénéficiant d'un fonds de concours. En attente réponse d'une dérogation sollicitée.

Compte tenu du souhait des élus de faire avancer ce projet, il a été décidé de déposer une demande d'aide financière au titre du FRI, au cas où la demande précédente ne pourrait aboutir afin de retarder le moins possible ce projet. La demande FRI a été déposée le 02/09/2021.

Département : demande d'aide financière déposée au titre du FDT le 03/09/2021

3CS : Fonds de concours possible, à solliciter officiellement.

CAF : possibilité de prêt à solliciter

Calendrier

Calendrier :

2021-2022 :

- Dépôt permis de construire : mi-août 2021
- Début travaux prévus : T 1 / T 2 2022, dès que possible

Indicateurs d'évaluation proposés

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Réhabilitation et extension d'un bâtiment en espace multi accueil, création d'une halle et de sanitaires publics		
Maître d'ouvrage :	Villefranche-d'Albigeois	Communauté de communes	Monts d'Alban Villefranchois

Description :

La présente opération d'intérêt local, s'inscrit au sein du contrat cadre des opérations bourg-centre Occitanie 2020-2021 et accompagne les objectifs de réhabilitation cœur de ville pour lesquels Villefranche d'Albigeois s'est engagée. Ainsi, son objectif est de garantir une continuité dans la rénovation patrimoniale et de la faire coïncider avec les différents enjeux des espaces publics actuels. Par ailleurs, la commune souffre d'un déficit d'équipements publics adaptés en cœur de ville. Situé sur cette place, un bâtiment de 35 m² est aujourd'hui inexploité malgré son vrai potentiel. Ses spécificités et son emplacement stratégique pour la commune, permettent d'envisager la mise en place de projets l'incluant, ainsi que la création d'attendants. Ainsi, plusieurs aménagements sont prévus :

- Concernant le bâtiment principal, sa réhabilitation sur la façade extérieure permettra la revalorisation du patrimoine de la place centrale, et comprendra également une mise aux normes PMR.
- L'intérieur aménagé d'une surface de 30.4 m² comportera une borne à usage touristique à l'entrée et la place restante permettra d'accueillir des expositions ou événements culturels temporaires. L'accès se fera depuis la façade extérieure couverte.
- Une halle de 105.2 m² fera office de devanture. Elle pourra accueillir les commerçants les jours de marché mais servira aussi pour toute autre activité d'intérêt public.
- Enfin, les sanitaires publics accessibles PMR attendants avec ouverture indépendante permettront au public d'accéder à un équipement moderne et aux normes. Ils permettront l'inscription d'un nouvel équipement communal.

Un diagnostic de performance énergétique a été effectué et intégré à l'étude de faisabilité. La rénovation du bâtiment permettra une réduction des dépenses énergétiques de 71 % (511 à 148 kWh ep/m³ par an), le passage d'une étiquette actuelle « G » en étiquette « C » et participera à l'amélioration de l'esthétique globale du village.

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre : _____

Partenaires techniques	
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé

	<input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre	
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Travaux	248 000.00
	Etudes	54 300.00
	TOTAL	302 300.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux : Réhabilitation et construction des bâtis

- Démolition et déposes : 8000 € HT
- Maçonnerie Gros œuvre – Charpente Couverture : 170 000 € HT
- Cloisons sèches – Faux plafonds : 13 000 € HT
- Menuiseries intérieures et extérieures : 25 000 € HT
- Plomberie – Electricité – Chauffage – Ventilation : 20 000 € HT
- Peinture au sol : 12 000 € HT

Etudes :

- Frais architecte : 29 500 € HT
- Bet structure et fluides : 7 000 € HT
- Economiste : 2 000 € HT
- SPS : 2 800 € HT
- Contrôle technique : 3 500 € HT
- Etudes de sol : 1 500 € HT
- Diagnostic amiante : 2 000 € HT
- Branchements ERDF/AEP/TEL : 3 000 € HT
- Divers : 3 000 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (35%) : 105 805 €
 Région (32%) : 95 949 €
 Département (5%) : 15 115 €
 Autofinancement (28%) : 85 431 €

Calendrier :

2020-2021
 Programmation 2021-1
 Début et fin des des travaux : 15 mai 2021 au 30 septembre 2021

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A Compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous

N°	Création d'une salle pour les associations		
Maître d'ouvrage :	Miolles	Communauté de communes	Monts d'Alban Villefranchois
Description :			
<p>La commune de Miolles possède un ensemble bâti au centre du village. D'un part, côté place, cet ensemble est composé de la mairie, de l'ancienne école – aujourd'hui inoccupée, et utilisée comme local de stockage –, un logement locatif, situé entre les deux espaces. D'autre part, en partie basse, se situe la salle des fêtes.</p> <p>L'espace mairie est exigü, ne satisfait plus aux exigences réglementaires en matière de confort du personnel, ne répond plus aux besoins de la commune pour l'accueil des administrés, notamment au regard des normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et nécessite des travaux de rénovation énergétique. Par ailleurs, la commune ne dispose pas de salle de réunion pour ses associations ou les besoins de l'équipe municipale, hormis la salle des fêtes qui est vieillissante. Face à ces besoins, la commune souhaite donc réhabiliter ce bâtiment. Une salle de réunion et de rencontre pour les associations va donc être créée. Elle va permettre de favoriser la dynamique associative du territoire, d'organiser des événements et manifestations dans de bonnes conditions et va être accessible aux PMR. L'acoustique va également être améliorée.</p> <p>Pour le bâtiment de la mairie où se situe le local associatif, les travaux consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Isolation par l'extérieur (façade Nord et Est) et par l'intérieur (façade Sud et Ouest), ○ Changement de toutes les menuiseries, ○ Changement du système de chauffage, ○ Aménagement intérieur dans le respect des normes en vigueur, notamment accessibilité : création d'un plancher de plein pied pour la mairie, de deux sanitaires PMR et de portes aux normes d'accessibilité. <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Travaux	186 059.18
	Etudes	8 342.45
	TOTAL	194 401.63 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Local associatif : 194 401.63 € HT

- Travaux : 186 059.18 € HT
- Etudes : architecte : 8 342.45 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DETR (40 %) : 77 760.65 €

Région (25%) : 48 600.41 €

Département (6%) : 11 644.66 €

Autofinancement (29%) : 56 395.91 €

Calendrier :

1^{er} semestre 2021 :

- Montage de dossier
- Choix de l'architecte
- Demande de subvention

2^{ème} semestre 2021 :

- Début des travaux
- Suivi par architecte

Fin des travaux : fin d'année 2022.

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 5 : Développer et soutenir une offre culturelle pour tous

N°	Aménagement d'une salle associative dans l'ancien préau		
Maître d'ouvrage :	Mouzieys-Panens	Communauté de communes	Cordais et cause
Description :			
<p>La commune souhaite réhabiliter l'ancien préau des écoles (changement de destination) en une salle associative d'environ 70 m² au rez-de-chaussée, toujours dans l'esprit de rendre accessible les bâtiments et salles destinés à recevoir du public. Cette salle sera équipée de sanitaires, d'une cuisine et sera mise à disposition des différentes associations du village. Ce projet est lié à la création d'un logement de 75 m² niveau n+1 pouvant accueillir une famille de 4 personnes. Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR. Elle concerne la sixième mesure, intitulée « Adapter les équipements publics sociaux, culturels et sportifs » de l'axe 1 « Développer l'attractivité et améliorer la qualité de vie ».</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques	Cabinet Barbacane Architecture		
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		€ (HT)
	Travaux		151 100.00
	Branchements : eau, électricité, téléphone		3 000.00

	Honoraires du cabinet d'architecture	13 750.00
	TOTAL	167 825.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux :

- Gros œuvre – Façades – Faïence – Carrelage : 57 500 € HT
- Charpente – Couverture : 17 200 € HT
- Menuiseries extérieures – Aménagements intérieurs : 28 500 € HT
- Platerie - Doublage – Plafonds – Isolation : 13 900 € HT
- Électricité – VMC : 10 600 € HT
- Plomberie sanitaire : 4 000 € HT
- Serrurerie : 2 8000 € HT
- Peinture – Nettoyage : 5 100 €
- Cuisines : 5 300 €

Financements prévisionnels :

Etat DETR (40%) : 67 130 €
Région FRI (25%) : 41 956.25 €
Département FDT (15%) : 25 173.75 €
Autofinancement (20%) : 33 565 €

Calendrier :

2022-2023 :

- Début des travaux : 2022
- Fin des travaux : 2023

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Patrimoine immobilier rénové énergétiquement (m²)
- Surface bâtie valorisée (m²)
- Gain de performance énergétique (%)
- Energie économisée (MWhep/an) (méga watt heure d'énergie primaire par an)
- Emissions de gaz à effet de serre économisées (Tonnes équivalent CO2)
- Préservation du patrimoine (Oui/non)

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager

N°	Financement des rénovations de façades d'immeubles privés dans un périmètre défini au cœur de bourg		
Maître d'ouvrage :	Montredon-Labessonnié ou CC Centre Tarn	Communauté de communes	Centre Tarn
Description :			
<p>Avec l'OPAH du Haut Dadou démarrée en début d'année 2020, la commune et la communauté de communes souhaitent accompagner la rénovation de façades d'habitations ou de commerces en cœur de bourg. Les objectifs sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le dynamisme résidentiel et commercial du cœur de bourg. - Conforter les travaux de requalification et d'embellissement à venir sur le bourg. - Créer un effet « boule de neige » et favoriser une émulation de travaux de mise en valeur des façades sur l'ensemble du bourg. <p>L'opération consiste donc à la participation financière de la collectivité pour la rénovation de façades, huisseries et ferronneries dans des secteurs ciblés du cœur de bourg (Grand Rue, avenue des Docteurs Lavergne et route de Réalmont). La maîtrise d'ouvrage reste encore à définir.</p> <p>Cette action fait partie du Contrat Bourgs-Centres Occitanie/Midi Pyrénées 2021-2022/2027. Elle concerne la troisième action intitulée « Rénover les façades du cœur de bourg en accompagnement de l'OPAH intercommunale » de l'axe 1 « Renforcer l'attractivité du bourg de Montredon-Labessonnié pour accueillir de nouveaux habitants ».</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques	Animateurs de l'OPAH, CAUE		
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
		€
	TOTAL	20 000 €/an

Précisions des dépenses prévisionnelles :
20 000 €/an pendant toute la durée de l'OPAH

Financements prévisionnels :

Région
Autofinancement

Calendrier :

2022 et pendant la durée de l'OPAH

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 6 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager

N°	Opération "façades" en cœur de bastide		
Maître d'ouvrage :	Réalmont ou CC Centre Tarn	Communauté de communes	Centre Tarn

Description :

Dans le cadre de la future OPAH intercommunale (CC Centre Tarn et CC Monts d'Alban et Villefrancois), la commune de Réalmont souhaite accompagner la rénovation des façades sur un périmètre défini au cœur de la Bastide par le biais d'une subvention.

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre : _____

Partenaires techniques	
-------------------------------	--

Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre
--------------------------	--

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Travaux (hors réseaux humides)	€
	TOTAL	€

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Région

Calendrier :

2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

Mesure 7 : Améliorer l'attractivité et le développement des zones d'activités

N°	Construction d'ateliers partagés sur la ZAE de Laboutarié		
Maître d'ouvrage :	CC Centre Tarn	Communauté de communes	Centre Tarn
Description :			
<p>Création d'ateliers partagés à Laboutarié (800m² - 3 cellules) avec toiture en panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective. Réponse aux besoins des entrepreneurs locaux pour tester leur activité.</p> <p>Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input checked="" type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	TOTAL		1 013 146 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Etat DETR (45%) : 460 516 €

Région (35%) : 350 000 €

Autofinancement (20%) : 202 630 €

Calendrier :

2022

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

Mesure 8 : Soutenir l'activité commerciale des centres bourgs

N°	Aménagement d'une boulangerie		
Maître d'ouvrage :	Pampelonne	Communauté de communes	Carmausin-Ségala
Description :			
<p>La commune de Pampelonne est propriétaire d'un local situé 20 place du Foirail, idéalement situé sur l'axe principal Pampelonne-Tanus et en direction de l'échangeur qui va vers Albi et Rodez. C'est un ancien hangar servant de garage pour les autocars. L'actuelle boulangerie « Le fournil de Martial » est située dans un local exigü, inadapté à toutes perspectives de développement et dont le boulanger est locataire jusqu'au 31 décembre 2022. Afin de pérenniser son outil de travail, la commune de Pampelonne souhaite moderniser ce local, qui permettra au boulanger de développer son activité, d'augmenter sa plage horaire d'ouverture et d'embaucher du personnel supplémentaire. Il est donc prévu d'aménager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un espace de vente et de petite restauration (petit déjeuner, sandwich) entre 50 et 80 m² - Des toilettes accessibles - Une partie boulangerie entre 25 et 30 m² en liaison avec l'espace de vente. Cet espace de travail serait vitré, les clients verront les boulangers travailler, l'artisanat sera valorisé - Une partie pâtisserie entre 25 et 30 m² - 2 à 3 chambres froides - Un local de stockage - Un sanitaire pour le personnel, une douche vestiaire, un bureau, un coin de repos de 20 m² environ - Un local poubelle <p>Le matériel de boulangerie (armoires de fermentation, façonneuse, table de travail, diviseuse, fours...) et de pâtisserie (cuisson, machines à croissant, tour réfrigérée...) sera inclus dans le projet. Le matériel nécessaire à la vente (présentoirs, vitrines...) sera également prévu.</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-2 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques	Philippe Laurent (Architecte) GT Ingénierie (Bureau d'Etudes)		
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input checked="" type="checkbox"/> Appel d'offres en cours (lancement prévu 4ème trim 2021) <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Travaux + Matériel boulangerie	479 360.00
	Maitrise œuvre	40 000.00
	Mission SPS	3 960.00
	Diagnostic amiante – Etude de sol	6 680.00
	Désamiantage	20 000.00
TOTAL	550 000 €	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Etat DETR (24 %) : 132 108 €
Région (14,55 %) : 80 000 €
Département (30,65 %) : 168 492 €
Europe LEADER (10,80 %) : 59 400 €
Autofinancement (20 %) : 110 000 €

Calendrier :

2021-2022

Date de début et fin de l'opération :

Du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2023

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

Mesure 9 : Favoriser l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire

N°	Création et développement d'un espace de coworking à Tanus et d'un pôle de développement des métiers de l'artisanat														
Maître d'ouvrage :	Association La Crouzié des Métiers	Communauté de communes	de Carmausin-Ségala												
Description :															
<p>L'association « La Crouzié des Métiers » se positionne comme une pépinière d'entreprises artisanales, et souhaite réunir différents artisans autour d'un outil de travail commun (menuiserie, ferronnerie, maroquinerie). L'objet de l'association est la valorisation, la conservation et la transmission de l'artisanat et des métiers d'arts mais aussi des savoir-faire. Elle propose la location d'espaces de travail, la fabrication accompagnée d'un objet, des stages, des temps d'échange et de partage, et des événements ponctuels publics.</p> <p>Suite à différentes sollicitations et à l'opportunité des lieux, l'association souhaite développer un espace de coworking et renforcer leur pôle développer des métiers de l'artisanat.</p>															
Nature du projet :															
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input checked="" type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____															
Partenaires techniques	ADEFPAT, Chambre des Métiers, PETR Albigeois et Bastides														
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre														
Dépenses prévisionnelles	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Dépenses de fonctionnement</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">€ (HT)</td> </tr> <tr> <td>A préciser</td> <td></td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dépense d'investissement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>A préciser</td> <td></td> </tr> </table>		Dépenses de fonctionnement	€ (HT)	A préciser						Dépense d'investissement		A préciser		
Dépenses de fonctionnement	€ (HT)														
A préciser															
Dépense d'investissement															
A préciser															

	TOTAL	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :
2021-2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

Mesure 10 : Développer les circuits courts et l'autonomie alimentaire du territoire

**FICHE
ACTION
N°**

Mise en place d'un présentoir de produits locaux au sein de la boulangerie

Maître d'ouvrage :

Tanus

**Communauté de
communes**

Carmausin-Ségala

Description :

Aide à l'installation d'un magasin de vente de produits alimentaires locaux dans la boulangerie.

Cette opération est réalisée.

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre : _____

**Partenaires
techniques**

Etat d'avancement

- Projet au stade de simple idée
- Réflexion avancée
- Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
- Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
- Recherche de financements
- Appel d'offres en cours
- Investissement programmé
- Recherche Maitrise d'œuvre

**Dépenses
prévisionnelles**

Dépenses de fonctionnement

€ (HT)

Dépense d'investissement

	TOTAL	50 000.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :

2020-2021

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche (total)

Orientation stratégique n°2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi

Mesure 11 : Valoriser le potentiel touristique et encourager les dynamiques durables et innovantes

**FICHE
ACTION
N°**

Création d'une Maison des Illustres

Maître d'ouvrage :

Commune de Villefranche d'Albigeois
avec les communes de Carmaux et de St
Benoît de Carmaux

**Communauté de
communes**

Monts d'Alban et du
Villefranchois

Description :

Le projet est de réhabiliter la maison de famille de Jean Jaurès, en un lieu répondant au label MDI (Maison des Illustres) qui replonge des visiteurs dans l'époque de l'illustre. Le lieu a reçu les personnages de premier plan au début du 20^{ème} siècle.

Créé en 2011, le label « Maisons des Illustres » permet de signaler au public les lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire des femmes et des hommes qui les ont habités et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France.

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre : Tourisme

**Partenaires
techniques**

Architectes, DRAC

Etat d'avancement

- Projet au stade de simple idée
- Réflexion avancée
- Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
- Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
- Recherche de financements
- Appel d'offres en cours
- Investissement programmé
- Recherche Maitrise d'œuvre

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Fonctionnement annuel	80 000.00
	Dépense d'investissement	
	Travaux de réhabilitation (non estimés)	300 000.00 à 400 000.00
	TOTAL	300 000.00 à 400 000.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Réhabilitation du bien, menuiseries, peintures, sol... : Non estimée mais entre 300 000 et 400 000 € de travaux de réhabilitation

Financements prévisionnels :

Etat dans le cadre du label MDI

Calendrier :

Projet qui devrait être lancé en 2022, si la DRAC valide les caractéristiques du bien.

Indicateurs d'évaluation proposés :

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Réfection de la salle des fêtes		
Maître d'ouvrage :	Alban	Communauté de communes	Monts d'Alban Villefranchois
Description :			
<p>La commune s'est lancée dans un projet de rénovation de la salle des fêtes située au cœur du village. Ce bâtiment est à l'origine une halle aux bestiaux qui a été transformée en un espace clos pour répondre aux besoins de la commune et faire office de salle des fêtes. Néanmoins cet équipement ne répondait plus aux attentes des habitants, mal isolé, inadapté pour recevoir des manifestations d'envergures, peu équipé (pas d'espace cuisine,). Ainsi le projet consiste à remplacer la charpente et la toiture ainsi que des créer un espace cuisine et un espace sanitaire. La livraison des travaux devrait intervenir avant l'été 2022.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		157 024.00

	TOTAL	157 024.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

DETR 2021 (40% soit 62 810 €),
Région
Département : 126 177,47 €
Autofinancement

Calendrier :

2021-2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Mise en conformité de la mairie		
Maître d'ouvrage :	Almayrac	Communauté communes	de Carmausin-Ségala
Description :			
<p>Almayrac, commune du Ségala-Carmausin, limitrophe de la Ville de Carmaux, reste un village rural ancré dans la tradition de l'activité agricole et du partage harmonieux de l'espace.</p> <p>A 7km du bourg-centre du territoire, Almayrac se veut un petit village où il fait bon vivre.</p> <p>Il est par contre primordial que le service public de proximité soit accueillant, accessible et fonctionnel. Dans cette optique d'optimisation du service à l'habitant, l'équipe municipale engage le projet d'aménagement de l'espace d'accueil du public, du bureau des élus et de la salle du conseil municipal (qui sert de salle de réunions également).</p> <p>Les travaux à engager sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de l'accueil en le rendant totalement accessible et plus fonctionnel, - L'aménagement du bureau du Maire et des Elus, - La rénovation de la salle du conseil municipal, - La création de locaux de stockage, afin de mieux conserver le fond d'archives de la mairie en concertation avec le CDG 81. <p>Les travaux sont inscrits dans une démarche vertueuse d'amélioration du comportement énergétique du bâtiment et de mise en accessibilité. Ils se sont achevés en mai 2021.</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	29 101.65 € HT
	Travaux	24 401.65
	Mobilier	4 700.00
	TOTAL	29 101.65 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux : 24 401.65 € HT

Lot 1 : Gros œuvre : 1 068.30 € HT

Lot 2 : Menuiseries intérieures : 8 005.69 € HT

Lot 3 : Electricité : 3 514.00 € HT

Lot 4 : Chauffage : 6 787.81 € HT

Lot 5 : Peinture – Revêtement de sol : 5 025.85 € HT

Mobilier :

Lot 6 : Mobilier : 4 700.00 € HT

Financements prévisionnels :

DETR 2020 (32 %) : 9 226 €

Région (9 %) : 2 636 €

Département (23 %) : 6 735,32 €

Autofinancement (36 %) : 10 504,33 €

Calendrier :

2020-2021

Début et fin de l'opération : 04/01/2021 au 31/03/2021

Travaux achevés en mai 2021

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Rénovation parc éclairage public communal
-----------	--

Maître d'ouvrage :	Arifat	Communauté de communes	Centre Tarn
---------------------------	--------	-------------------------------	-------------

Description :

Après une première phase de rénovation du parc d'éclairage public communal dans le cadre de l'obtention de crédits TEPCV, le projet consistera à rénover les deux tiers du parc restant pour un passage au final au tout LED sur le territoire communal et qui comprend également l'installation d'une borne de recharge électrique. Cette rénovation s'effectuera donc en 3 phases s'étalent sur plusieurs zones. Le nombre de points d'éclairage public à rénover s'élèvent environ à une trentaine (estimation 2015).

(Pas de transfert de la compétence d'exploitation au SDET par la commune)

- Nombre de points d'éclairage public à rénover : 30 points lumineux (estimation 2015)

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre :

Partenaires techniques	SDET
-------------------------------	------

Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre
--------------------------	---

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	

	TOTAL	
<p><u>Précisions des dépenses prévisionnelles :</u></p>		
<p><u>Financements prévisionnels :</u></p> <p>Etude en cours par le SDET – réponse mi-décembre</p>		
<p><u>Calendrier :</u></p> <p>2022</p>		
<p><u>Indicateurs d'évaluation proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A compléter 		

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N° Rénovation énergétique du logement de l'ancien presbytère

Maître d'ouvrage : Assac

Communauté de communes

Val 81

Description :

L'immeuble qui fait l'objet de cette opération est un ancien presbytère adossé à des bâtiments municipaux avec une orientation Nord/Sud. Cette bâtisse séculaire est bâtie en pierre régionale avec charpente bois et couverture ardoise. Le dallage au sol est carrelé, les planchers intermédiaires sont en bois, les menuiseries extérieures sont en alternance traitées en PVC et/ou Bois.

Actuellement, en termes de production d'eaux chaude sanitaire et de chaleur, les installations sont particulièrement obsolètes. Des cumulus électriques permettent d'alimenter, cuisine et pièces d'eau. Le chauffage est quant à lui assuré par d'imposantes cheminées et des convecteurs électriques d'un autre temps.

Il est proposé l'aménagement d'un seul logement de 180m² (T5) sur deux niveaux, pouvant accueillir une grande famille et avec accessibilité PMR pour l'ensemble du rez-de-chaussée. Cet aménagement passe par une rénovation globale, permettant de redéfinir les espaces et remettre à neuf les pièces (mur, carrelage, électricité, plomberie, plâtrerie). Ainsi que par une rénovation énergétique qui consiste à :

- Remplacer les menuiseries existantes en simple vitrage et en double vitrage ancien par des menuiseries à double vitrage.
- Remplacer l'isolation thermique en combles par de l'isolation soufflée en ouate de cellulose (matériau biosourcé).
- Mettre en place une isolation intérieure en laine de bois.
- Mettre en place un système de ventilation mécanique contrôlé (VMC).
- Changer le système de chauffage actuel (chauffage électrique avec convecteurs) par une PAC air/eau avec plancher chauffant basse température en RDC et radiateurs basse température, sonde de température extérieure et régulateur avec programmation d'intermittence.
- Conserver une des cheminées afin de permettre de façon ponctuelle l'utilisation de combustible bois.
- Isoler le plancher bas.
- Remplacer l'éclairage par de l'éclairage type LED.

Cette action fait partie du programme opérationnel 2021-1 du PETR .

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre : _____

Partenaires techniques

Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input checked="" type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre																							
Dépenses prévisionnelles	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="411 483 1241 517">Dépenses de fonctionnement</th> <th data-bbox="1249 483 1450 517">€ (HT)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr> <th data-bbox="411 685 1241 719">Dépense d'investissement</th> <th data-bbox="1249 685 1450 719"></th> </tr> <tr> <td data-bbox="411 741 1241 775">Travaux</td> <td data-bbox="1249 741 1450 775">245 135.00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="411 797 1241 831">Honoraires</td> <td data-bbox="1249 797 1450 831">29 000.00</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr> <td data-bbox="411 965 1241 999">TOTAL</td> <td data-bbox="1249 965 1450 999">274 135.00 €</td> </tr> </tbody> </table>		Dépenses de fonctionnement	€ (HT)									Dépense d'investissement		Travaux	245 135.00	Honoraires	29 000.00					TOTAL	274 135.00 €
Dépenses de fonctionnement	€ (HT)																							
Dépense d'investissement																								
Travaux	245 135.00																							
Honoraires	29 000.00																							
TOTAL	274 135.00 €																							
<p>Précisions des dépenses prévisionnelles :</p> <p>Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation : 222 135 € HT - Accessibilité : 23 000 € HT <p>Honoraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise d'œuvre : 17 000 € HT - Contrôle technique : 12 000 € HT 																								
<p>Financements prévisionnels :</p> <p>Etat DSIL énergie (50 %) : 137 000 € Région (4%) : 11 000 € Autofinancement (46%) : 126 000 €</p>																								
<p>Calendrier : 2021-2022 : Date de début des travaux et fin de l'opération : du 01/09/2021 au 31/01/2022</p>																								
<p>Indicateurs d'évaluation proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A compléter 																								

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N° **Rénovation énergétique de la salle communale "Les Lisières"**

Maître d'ouvrage :	Bournazel	Communauté de communes	de Cordais et cause
---------------------------	-----------	-------------------------------	---------------------

Description :

Construite en 2008, la salle des fêtes communale nécessite des travaux de rénovation, qui s'inscrivent dans la lutte contre le dérèglement climatique et la préservation de l'environnement. L'opération consiste donc à effectuer l'amélioration énergétique de la salle des fêtes. Pour y parvenir, la commune envisage de remplacer le système de chauffage et d'éclairage dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réaliser des gains énergétiques et environnementaux. Les actuels convecteurs vont être remplacé par une pompe à chaleur et l'actuel système d'éclairage au néon sera remplacé par des ampoules LED.

Avant travaux, le bâtiment était de classe énergie « E » pour une consommation énergétique de 329 kWh.ep/m²/an et des émissions de GES de 21 kg.eq.CO2/m²/an (classe « C »). Après travaux, le bâtiment sera de classe énergie « C » pour une consommation énergétique de 172 kWh.ep/m²/an et des émissions de GES de 19.8 kg.eq.co2/m²/an (classe « C »).

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR.

- Nature du projet :**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre : _____

Partenaires techniques	SDET - Cabinet ATHEMIS
-------------------------------	------------------------

Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre
--------------------------	--

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	

	Travaux	29 144.00
	TOTAL	29 144.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux :

- Installation pompe à chaleur : 21 284 € HT
- Installation LED : 7 860 € HT

Financements prévisionnels :

Demande de subventions :

Etat DSIL (40%) : 11 657.60 €

Région (25%) : 7 286 €

Département (15%) : 4 371.60 €

Autofinancement (20%) : 5 828.80 €

Calendrier :

2021-2022

Date de début et fin de l'opération : du 01/04/2022 au 31/10/2022

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N° **Panneau d'information pour l'extinction de l'éclairage public**

Maître d'ouvrage : Cagnac-les-Mines **Communauté de communes** de Carmausin-Ségala

Description :
Pose d'un panneau lumineux d'information et création d'une application pour smartphone.

- Nature du projet :**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre : _____

Partenaires techniques

- Etat d'avancement**
- Projet au stade de simple idée
 - Réflexion avancée
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
 - Recherche de financements
 - Appel d'offres en cours
 - Investissement programmé
 - Recherche Maitrise d'œuvre

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	TOTAL	27 000.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :

2020-2021

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N° Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie

Maître d'ouvrage : Carmaux Communauté de communes Carmausin-Ségala

Description :

Carmaux présente un territoire vieillissant (35 % de 60 ans et plus / 28 % dans le Tarn). Les plus de 60 ans se retrouvent en plus grande proportion sur les communes de l'agglomération carmausine, du fait de la présence de services pour les personnes âgées qui reviennent s'installer en zone urbaine. Il est d'autant plus nécessaire de rendre accessible à tous le domaine public et les équipements publics.

Le projet présenté consiste en la mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment « Hôtel de Ville » qui concentre une grande partie des services publics de proximité à destination de la population carmausine. Bâtiment d'une surface utile de 744 m², seul le RDC n'est que partiellement adapté aux personnes à mobilité réduite par le biais d'une rampe handicapée peu pratique. Il s'agit également d'engager d'importants travaux de rénovation énergétique (travaux d'isolation de l'enveloppe du bâtiment, remplacement des équipements électriques...) puisque le bâtiment date de la fin du XIX^{ème} siècle et que l'isolation de ses combles n'est que partielle.

Pour la mise en accessibilité, les travaux concernent :

- La réalisation d'un ascenseur panoramique reliant 3 niveaux (sous-sol, RDC et 1^{er} étage).
- La création d'une rampe d'accès par l'entrée principale du bâtiment.
- La réalisation de WC PMR à chaque étage.
- La mise aux normes de plusieurs escaliers.
- Le remplacement et la mise aux normes des portes intérieures permettant la passage d'un fauteuil roulant.
- La réorganisation des espaces.

Pour la rénovation énergétique du bâtiment, les travaux concernent :

- L'isolation thermique des murs et du plafond.
- L'installation de brises soleils orientables sur la façade sud.
- La réfection totale de la couverture en zinc et le renforcement de la charpente.
- La réfection des réseaux électriques et informatiques et de l'éclairage intérieur.
- L'aménagement intérieur des bureaux.
- L'installation de VMC pour assurer une bonne qualité de l'air.

Les travaux d'isolation sur l'enveloppe du bâtiment (plafond et les murs donnant sur l'extérieur) permettraient un gain énergétique de 37.5% suivant le diagnostic énergétique. Ainsi, grâce à ces travaux, le gain en matière de consommation énergétique serait de 71 kWh.ep/m²/an, équivalent à la classe énergie « C » (de 189 à 118 kWh.ep/m²/an). Concernant les émissions de GES, le bâtiment passerait de la classe « D » à la classe « C » pour une économie de 19 kg.ep.co2/m²/an (de 39 à 20 kg.ep.co2/m²/an).

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR .

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre :

Partenaires techniques																											
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre																										
Dépenses prévisionnelles	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dépenses de fonctionnement</th> <th>€ (HT)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th>Dépense d'investissement</th> <td></td> </tr> <tr> <td>MOE – Diagnostic – Audit énergétique</td> <td>15 000.00</td> </tr> <tr> <td>Mise en accessibilité</td> <td>408 605.90</td> </tr> <tr> <td>Réfection totale du toit</td> <td>201 500.00</td> </tr> <tr> <td>Renforcement de l'escalier</td> <td>3 500.00</td> </tr> <tr> <td>Rénovation énergétique – Confort estival – Amélioration de la qualité de l'air</td> <td>218 246.00</td> </tr> <tr> <td>Travaux d'aménagement – Décoration – Mise aux normes</td> <td>120 481.50</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td>15 000.00</td> </tr> <tr> <td>Imprévus</td> <td>20 000.00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>1 002 333.40 €</td> </tr> </tbody> </table>	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)					Dépense d'investissement		MOE – Diagnostic – Audit énergétique	15 000.00	Mise en accessibilité	408 605.90	Réfection totale du toit	201 500.00	Renforcement de l'escalier	3 500.00	Rénovation énergétique – Confort estival – Amélioration de la qualité de l'air	218 246.00	Travaux d'aménagement – Décoration – Mise aux normes	120 481.50	Mobilier	15 000.00	Imprévus	20 000.00	TOTAL	1 002 333.40 €
	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)																									
	Dépense d'investissement																										
	MOE – Diagnostic – Audit énergétique	15 000.00																									
	Mise en accessibilité	408 605.90																									
	Réfection totale du toit	201 500.00																									
	Renforcement de l'escalier	3 500.00																									
	Rénovation énergétique – Confort estival – Amélioration de la qualité de l'air	218 246.00																									
	Travaux d'aménagement – Décoration – Mise aux normes	120 481.50																									
	Mobilier	15 000.00																									
Imprévus	20 000.00																										
TOTAL	1 002 333.40 €																										
Précisions des dépenses prévisionnelles :																											
MOE – Diagnostic – Audit énergétique : 15 000 € Mobilier : 15 000 € Imprévus : 20 000 € Travaux : Mise en accessibilité, Réfection totale du toit ; Renforcement de l'escalier ; Rénovation énergétique – Confort estival – Amélioration de la qualité de l'air ; Travaux d'aménagement – Décoration – Mise aux normes = 952 333.40 € : <ul style="list-style-type: none"> - Gros œuvre – VRD – Toiture : 456 380 € - Ascenseur : 75 000 € - Serrurerie : 33 400 € - Menuiseries extérieures : 20 600 € - Menuiseries intérieures : 23 345 € - Sols : 21 837.10 € - Peinture – revêtement muraux : 31 372.50 € - Electricité courant fort – courant faible et contrôle d'accès : 72 000 € - Plomberie – Chauffage et renouvellement d'air : 116 372.80 € 																											
Financements prévisionnels :																											
Etat DSIL (50%) : 501 166.70 € Région (10%) : 100 000 € Département (10%) : 100 233.34 € Autofinancement (30%) : 300 933.36 €																											

Calendrier :

2021-2023 :

- Fin des études préalables : 09/2021
- Dépôt du permis de construire : 03/2021
- Marché de maîtrise d'œuvre : 11/2021
- Dates prévisionnelles de début et de fin des travaux : 01/12/2021 et 02/2023

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire			
Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments			
N°	Rénovation énergétique de la Médiathèque du Pays Cordais		
Maître d'ouvrage :	Les Cabannes	Communauté de communes	Cordais et cause
Description :			
<p>La médiathèque de Cordes-sur-Ciel est située dans la cité de Cordes, 40 Grand Rue de l'Horloge. Construit en 1500, le bâtiment de 218 m² est vieillissant. Il nécessite donc des travaux de mise aux normes, notamment sur les installations électriques, sur l'isolation thermique avec le remplacement de certaines ouvertures, une reprise de l'isolation des plafonds et la mise en place d'un moyen de chauffage adapté.</p> <p>Afin d'évaluer l'impact des travaux sur les consommations énergétiques du bâtiment un diagnostic de performance énergétique (DPE) a été réalisé avant et après travaux. Avant travaux, le bâtiment faisait partie de la classe énergie « F ». Il était donc considéré comme une « passoire énergétique ». Concernant ses émissions de CO₂, il faisait également partie de la classe « F ». Ses coûts annuels d'énergie étaient estimés entre 4398 et 5950 €.</p> <p>Selon le DPE projeté après travaux, le remplacement de la chaudière à fioul par une pompe à chaleur air/eau et l'isolation des combles avec un R=7 permettraient de faire passer le bâtiment de la classe énergie « F » à la classe énergie « C », passant d'une consommation de 252 à 151 kWh/m²/an. Cela présente au moins 30 % d'économies d'énergie. Les émissions de CO₂ baisseraient de 78 à 5 kgCO₂/m²/an, faisant passer le bâtiment en classe « A ». Les coûts annuels d'énergie sont désormais estimés entre 2254 et 3050 €.</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-2 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Travaux d'amélioration de l'habitat et d'économies d'énergie	28 494.00
	TOTAL	28 494.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Région (25 %) : 7 123 €
Département (30 %) : 8 548 €
Autofinancement (45 %) : 12 823 €

Calendrier :

2021
Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-2 du PETR

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire			
Mesure n°12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments			
N°	Extension de la mairie, rénovation énergétique, mise en conformité accessibilité PMR		
Maître d'ouvrage :	Laboutarié	Communauté communes	de Centre Tarn
Description :			
<p>La commune de Laboutarié envisage d'agrandir la mairie, d'effectuer un réaménagement complet et une rénovation énergétique des locaux existants ainsi que mettre en conformité l'accessibilité PMR à l'ensemble du bâtiment afin d'assurer un meilleur accueil au public.</p> <p>L'extension portera sur l'agrandissement de la salle du conseil qui fait également office de salle des mariages, la création d'un bloc sanitaire en partie centrale du bâtiment ainsi que d'un grand bureau pour le Maire qui servira également de petite salle de réunion. La partie existante du bâtiment sera totalement réaménagée pour devenir plus fonctionnelle et mieux adaptée au besoin des usagers. Dans le cadre de la rénovation énergétique et conformément à l'étude thermique et à la réglementation thermique en vigueur, applicable pour ce type d'établissement, il sera prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des menuiseries extérieures - Renforcement de l'isolation thermique - Remplacement du système de ventilation existant - Remplacement du système de chauffage existant (convecteurs électriques vétustes) <p>Enfin, dans le cadre de la mise en conformité de l'accessibilité PMR, ces prestations comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification et adaptation de l'aménagement intérieur des locaux existants - Création d'une rampe intérieure PMR avec un palier de repos - Suppression des ressauts et des petits décalages de niveaux existants - Création d'un bloc sanitaire et d'un espace repos adaptés aux PMR <p>Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement <i>(vous pouvez cocher plusieurs cases)</i>	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements		

	<input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre	
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Rénovation énergétique	27 255.00
	Mise en conformité accessibilité PMR	34 040.00
	Extension de la mairie	179 515.00
TOTAL		240 810.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux : 209 4000 € HT :

- Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers : 22 400 € HT
- Lot n°2 : Démolition - Gros œuvre – Façades : 61 300 € HT
- Lot n°3 : Charpente Bois - Couverture – Zinguerie : 12 500 € HT
- Lot n°4 : Menuiseries Extérieures : 20 600 € HT
- Lot n°5 : Plâtrerie - Faux Plafonds : 23 100 € HT
- Lot n°6 : Menuiseries intérieures bois : 5 300 € HT
- Lot n°7 : Peinture - Sols Souples : 17 800 € HT
- Lot n°8 : Plomberie Sanitaire - ECS : 5 600 € HT
- Lot n°9 : Electricité - Chauffage Ventilation Climatisation : 28 700 € HT
- Lot n°10 : Agencement Mobilier : 12 100 € HT

Honoraires et Frais Divers (15%) : 31 410 € HT :

- Maitrise d'œuvre, BET, Etudes géotechnique, Bureau de contrôle, Coordonnateur SPS, Assurances

Financements prévisionnels :

Demande de financements :

Etat (35%) : 13 993 € / 84 280.35 €
Région (30 %) : 11 994 € / 72 240.30 €
Département (15 %) : 5 997 € /36 121.50 €
Autofinancement (20%) : 7 996 € / 48 162 €

Calendrier :

2021-2022

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR .

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire			
Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments			
N°	Rénovation énergétique de la salle communale		
Maître d'ouvrage :	Mailhoc	Communauté communes	de Carmausin-Ségala
Description :			
<p>Construite dans les années 1980, la salle communale se situe dans le prolongement de l'ancienne école. En 1993, une extension de 55 m² a été réalisée comportant des cuisines et des toilettes.</p> <p>Le conseil municipal trouve nécessaire d'améliorer la performance énergétique et acoustique du bâtiment. Pour parvenir à ces objectifs, les travaux suivants vont être effectués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un SAS d'entrée de 9 m². - Remplacement de menuiseries extérieures. - Isolation du plafond et murs intérieurs avec de la laine de roche. - Remplacement du chauffage à gaz par une pompe à chaleur. <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	Travaux		167 350.00
Maîtrise d'œuvre DPE et SPS		20 408.50	

	Autres	7 150.00
	TOTAL	194 908.50 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux :

- Gros œuvre : 29 000 € HT
- Charpente/Zinguerie : 23 300 € HT
- Menuiserie : 42 500 € HT
- Isolation : 33 000 € HT
- Peinture : 7 500 € HT
- Chauffage/ventilation : 18 500 €
- Eclairage/électricité : 13 550 € HT

Maîtrise d'œuvre et DPE et SPS : 20 408.50 € HT

Autres : publicité, études, diagnostic amiante... : 7 150 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DSIL rénovation énergétique (45%) : 87 709 €

Région (15%) : 29 236 €

Département (20%) : 38 982 €

Autofinancement (20%) : 38 981.50 €

Calendrier :

2021-2022 :

- Janvier 2021 : demande de subvention
- Mars 2021 : Dépôt du permis de construire
- Juillet 2021 : Dossier de candidatures marché
- Octobre 2021 : Début des travaux

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire			
Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments			
N°	Réhabilitation d'un logement communal (école), acquisition et réhabilitation d'une maison		
Maître d'ouvrage :	Massals	Communauté de communes	Mont d'Alban Villefranchois
Description :			
L'opération consiste à l'aménagement d'un deuxième logement à l'école. La chaudière a fioul de l'école va également être remplacée et des travaux d'isolation vont être effectués. Dans cette opération, il est également prévu la réhabilitation d'une maison afin de créer une salle de télétravail, un appartement et une salle de réunion.			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input checked="" type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		230 008.00

	TOTAL	230 008.00 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Logements – bâtiments publics (école) – espace mutualisé (espace de télétravail et de réunions)

Travaux :

- Gros œuvre – Plâtrerie
- Menuiseries intérieures et extérieures
- Peinture
- Sanitaire
- Electricité-
- Chauffage
- Chape - carrelage - faïence

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (35%) : 80 503 € (acquis)
 Demande de financement à la Région en cours
 Financement Conseil départemental demandé
 Convention CEE signée avec le SDET
 Autofinancement

Calendrier :

2022 : Dès accord de subventions : démarrage de l'opération – Année 2022 2^{ème} semestre

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N° **Réhabilitation, rénovation énergétique et mise en accessibilité du bâtiment mairie, réhabilitation de la salle des fêtes et construction du local technique**

Maître d'ouvrage : Miolles **Communauté de communes** CCMAV

Description :

La commune de Miolles possède un ensemble bâti au centre du village. D'un part, côté place, cet ensemble est composé de la mairie, de l'ancienne école – aujourd'hui inoccupée, et utilisée comme local de stockage –, un logement locatif, situé entre les deux espaces. D'autre part, en partie basse, la salle des fêtes

L'espace mairie est exigu, ne satisfait plus aux exigences réglementaires en matière de confort du personnel, ne répond plus aux besoins de la commune pour l'accueil des administrés, notamment au regard des normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et nécessite des travaux de rénovation énergétique. Enfin la salle des fêtes est vieillissante et nécessite d'être réaménagée afin de proposer un espace adapté aux usages de la population.

Pour faire face à ces besoins, la commune souhaite donc réhabiliter et réaménager les espaces de la mairie et de l'ancienne école, au rez-de-chaussée et réaménager la salle des fêtes. Le scénario retenu est le suivant :

- Déplacer la salle de mairie dans l'ancienne école. La nouvelle mairie devra disposer d'un espace accueil-secrétariat, un local à archives, une tisanerie, des sanitaires et une salle de réunion. La qualité de l'accueil en mairie et le confort des locaux pour le personnel et les élus seront alors améliorés.
- Réhabiliter les salles des fêtes situées en rez-de-jardin.
- Construire un local technique.
- Profiter de ces réaménagements pour procéder à la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment et permettre un gain énergétique supérieur à 30 % afin de contribuer aux démarches d'adaptation aux changements climatiques (Plan Climat Air Energie Territorial).

Pour les espaces de la mairie, les travaux consistent à :

- o Isolation par l'extérieur (façade Nord et Est) et par l'intérieur (façade Sud et Ouest),
- o Changement de toutes les menuiseries,
- o Changement du système de chauffage,
- o Aménagement intérieur dans le respect des normes en vigueur, notamment accessibilité : création d'un plancher de plein pied pour la mairie, de deux sanitaires PMR et de portes aux normes d'accessibilité.

Pour la salle des fêtes :

- o Isolation par l'extérieur (façade Nord et Est)
- o Réfection du plafond (en lien avec le plancher d'une partie de l'étage)
- o Isolation phonique
- o Traitement de l'humidité

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique

Autre : _____

Partenaires techniques

Etat d'avancement

- Projet au stade de simple idée
- Réflexion avancée
- Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
- Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
- Recherche de financements
- Appel d'offres en cours
- Investissement programmé
- Recherche Maitrise d'œuvre

Dépenses prévisionnelles

Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
Dépense d'investissement	
Rénovation énergétique mairie	73 634.87
Accessibilité mairie	18 035.24
Reste travaux	30 845.19
TOTAL	122 515.30
Contrôle et SPS	7 332.50
TOTAL	129 847.80 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Mairie : 122 515.30 € HT :

- Travaux : 117 257.75 € HT
- Etudes : architecte : 5 258 € HT

Coûts non intégrés à la demande initiale de subvention : contrôle et SPS : 7 332.50 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DETR (40%) : 49 006.12 €

Région (22%) : 27 501.03 €

Département (6%) : 7 338.67 €

Autofinancement (32%) : 38 669.21 €

Calendrier :

1er semestre 2021 :

- Montage de dossier
- Choix de l'architecte
- Demande de subvention

2ème semestre 2021 :

- Début des travaux
- Suivi par architecte

Fin des travaux : fin d'année 2022. Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Rénovation de l'école		
Maître d'ouvrage :	Poulan-Pouzols	Communauté communes	de Centre Tarn
Description : Mise aux normes de l'école			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	TOTAL		229 783.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Etat DETR 2021 (40 %) = 91 913 €

Région

Département

Autofinancement

Calendrier :

2020-2021

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter)

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 3 : Développer et adapter les services et équipements aux besoins de la population et des nouveaux arrivants

N°	Rénovation thermique d'un vieux bâtiment pour la création d'un logement et de locaux associatifs		
Maître d'ouvrage :	Rayssac	Communauté de communes	de Monts d'Alban Villefranchois
Description :			
<p>Dans un souci de valorisation du patrimoine communal, la municipalité a engagé depuis plusieurs années la réfection des bâtiments communaux. Des appartements ont été rénovés et loués dans les conditions de logements sociaux. Dans la continuité de ce projet, le nouveau Conseil Municipal souhaite poursuivre le travail déjà engagé.</p> <p>La commune a acquis un ensemble bâti composé d'une ancienne boulangerie et d'une grange en vis-à-vis datant du XVIIIème siècle en très mauvais état. Le bâtiment de la boulangerie qui possède toujours son four en état de marche, sera conservé avec quelques travaux de mise aux normes pour y organiser des animations autour du pain. Bâtiment sur deux niveaux, la grange est située sur une autre parcelle de l'autre côté de la rue et dispose d'un terrain attenant d'environ 450 m². C'est ainsi qu'il a été décidé de mettre en œuvre un projet de rénovation, de valorisation et d'entretien du patrimoine communal. Suite à l'étude menée par le CAUE et au travail de M. Peyro, architecte, il a été décidé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénover le bâtiment avec une zone dédiée à un local associatif au rez-de-chaussée (salle de réunion et lieu de stockage) selon les critères d'économie d'énergie, de gestion durable et responsable des bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> o Mise en place d'un récupérateur d'eau (branchement sur le circuit de récupération des eaux pluviales) pour les toilettes de la salle associative. o Création d'un lieu inclusif pour les personnes de la commune (association du 3ème âge, comité des fêtes ...), mise à disposition de lieux de stockage pour l'organisation des associations. - Rénover le bâtiment avec la création d'un appartement locatif au premier étage pouvant accueillir une famille. - La création d'un local de stockage de bois à l'arrière du bâtiment pour l'association du four (Les Amie de Rayssac). - Les travaux seront effectués dans le but de rénover le bâtiment en correspondant aux normes énergétiques et ainsi arrivé à un gain supérieur à 30% minimum d'économies d'énergie. - L'appartement sera rénové en tenant compte des normes pour personnes en situation de handicap. <p>Par cette opération, le conseil municipal tient à soutenir l'économie locale en préservant le patrimoine historique communal grâce à l'utilisation de matériaux naturels, traditionnels et typique de la région (bois et ardoise).</p> <p>Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-2 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques	CAUE		
Etat d'avancement <i>(vous pouvez cocher plusieurs cases)</i>	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours		

	<input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre	
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Maître d'œuvre logement	16 488.62
	Travaux logement	206 107.75
	Maître d'œuvre locaux associatifs	8 766.75
	Travaux locaux associatifs	109 584.34
	TOTAL (travaux)	340 947.46 €
Contrôle de sécurité	7 000.00	
TOTAL	347 947.46 €	
Précisions des dépenses prévisionnelles :		
Total (demande de subventions) 340 947.34 € : <ul style="list-style-type: none"> - Travaux : 315 692.09 € HT <ul style="list-style-type: none"> o Local associatif : 141 141.23 € HT o Economie d'énergie logement : 47 561.49 € HT o Accessibilité logement : 14 432.94 € HT o Patrimoine : 20 491.20 € HT - Honoraire architecte (MOE) (8%) : 25 255.37 € HT 		
Contrôle de sécurité (non intégré à la demande initiale de subvention) : 7 000 € HT		
Financements prévisionnels :		
Etat DSIL rénovation énergétique (50 %) : 170 474 €		
Région (14%) : 48 893 €		
Département (2%) : 7 057 €		
Autofinancement (34%) : 114 523 €		
Calendrier :		
Publication du marché : septembre 2021		
Début des travaux : décembre 2021		
Travaux : 2022		
Fin des travaux : 2023		
Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-2 du PETR.		
Indicateurs d'évaluation proposés (cadre réservé au PETR)		
- A compléter		

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Isolation extérieure d'une classe de l'école		
Maître d'ouvrage :	Rosières	Communauté communes	de Carmausin-Ségala
Description : Travaux d'isolation par l'extérieur d'une classe de l'école			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	16 662 €
<p><u>Précisions des dépenses prévisionnelles :</u> Devis travaux 16 662.99 € HT pour l'isolation</p>		
<p><u>Financements prévisionnels :</u></p> <p>Etat DETR 2021 (40 %) : 6 664.80 € Département : 4 998.90 € (à vérifier) Autofinancement : 3 332.59 € (à vérifier)</p>		
<p><u>Calendrier :</u> 2022-2023</p>		
<p><u>Indicateurs d'évaluation proposés</u></p> <p>- A compléter</p>		

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N° Extinction de l'éclairage public communal

Maître d'ouvrage : Saint-Julien-Gaulène **Communauté de communes** de Val 81

Description :
Extinction réalisée au cours du premier semestre 2021 (coupure une partie de la nuit, panneaux d'information...)

- Nature du projet**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre : _____

Partenaires techniques

- Etat d'avancement**
- Projet au stade de simple idée
 - Réflexion avancée
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
 - Recherche de financements
 - Appel d'offres en cours
 - Investissement programmé
 - Recherche Maitrise d'œuvre

	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
Dépenses prévisionnelles	Matériels divers nécessaires à la programmation de l'extinction nocturne	345.40
	Dépense d'investissement	
	Panneaux signalétiques à poser	252.50

	TOTAL	597.90 €
<p><u>Précisions des dépenses prévisionnelles :</u></p> <p>Le matériel nécessaire à la programmation (345.40 €HT) a été réglé. Les panneaux signalétiques (252.50 €) sont en cours d'acquisition.</p>		
<p><u>Financements prévisionnels :</u></p> <p>Autofinancement (100%) : 597.90 €</p>		
<p><u>Calendrier :</u></p> <p>2021</p>		
<p><u>Indicateurs d'évaluation proposés :</u></p> <p>A compléter</p>		

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Rénovation énergétique du logement de l'ancienne école		
Maître d'ouvrage :	Saint-Julien-Gaulène	Communauté de communes	de Val 81
Description :			
<p>Le logement, un T3 de 79 m² situé dans l'ancienne école, est actuellement vacant. La municipalité souhaite donc profiter de cette occasion afin d'effectuer d'importants travaux de rénovation du bâtiment avec une attention particulière en matière de rénovation énergétique.</p> <p>Les travaux prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprise de l'isolation, - Abaissement des hauteurs sous plafond pour réduire les volumes à chauffer. - Remplacement des menuiseries extérieures par des équipements plus performants. - Révision de l'électricité et autres réseaux. - Révision de la plomberie. - Remplacer du système de chauffer dans ensemble (chaudière, radiateurs, réseaux) : mise en place d'une pompe à chaleur, installation d'un chauffe-eau solaire - Réfection des revêtements. <p>Avant travaux, logement était de classe énergie « E » pour une consommation énergétique de 263 kWh.ep/m²/an et des émissions de GES de 57 kg.eq.CO2/m²/an. Grâce aux travaux, le logement consomme à présent 139 kWh.eq/m²/an, ce qui correspond à la classe énergétique « C ». Concernant les GES, il n'émet plus que 8K.eq.CO2/m²/an, le portant à la classe « B ». Ainsi, le gain énergétique estimé est de 47%</p> <p>Cette action fait partie du programme opérationnel 2021-2 du PETR.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input checked="" type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Travaux	36 454.12
	Reprise après travaux	7 500.00
	Mobilier	2 549.00
TOTAL	46 503.12 €	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Travaux :

- Remplacement système de chauffage / Pompe à chaleur : 11 111.84 € HT
- Menuiseries : 6 375 € HT
- Mise en place d'un chauffe-eau solaire : 5 390.25 € HT
- Reprise électricité : 8 446.03 € HT
- Maçonnerie, gros œuvre : 5 131 € HT

Reprises après travaux :

- Décorations/peintures : 7 500 €

Mobilier :

- Fourniture et pose d'une cuisine : 2 549 € HT

Financements prévisionnels :

Etat DSIL (50%) : 23 251.26 €
Région (11%) : 5 000 €
Autofinancement (39%) : 18 251.86 € HT

Calendrier :

2021 :

- Entreprises retenues, travaux attribués, 1^o réunion de chantier : 29/07/2021
- Début des travaux : 01/09/2021

Cette action fait partie du programme opérationnel 2021-2 du PETR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N° **Création d'une maîtrise d'ouvrage déléguée et d'équipes d'entreprises locales pour des rénovations globales**

Maître d'ouvrage : SCIC REHAB **Communauté de communes** de Carmausin-Ségala

Description :

La SCIC REHAB est une coopérative qui regroupe des propriétaires, des entreprises, des collectivités et des acteurs de l'énergie et de l'habitat. Son objet est l'accompagnement des entreprises et des particuliers pour faciliter la réalisation de rénovation globale.

Elle a été retenue par la Région pour être l'opérateur tarnais de Renov'Occitanie et déploie ainsi l'offre d'accompagnement proposée par la région avec la réalisation d'un diagnostic et une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Consciente des enjeux de la rénovation globale et des freins à la massification, la SCIC REHAB souhaite développer une nouvelle offre d'accompagnement des propriétaires avec une maîtrise d'ouvrage déléguée, dans laquelle la SCIC prend en charge l'opération dans toute sa partie travaux. En parallèle, un travail avec les entreprises locales sera engagé pour faire émerger des équipes d'entreprises garantes d'une meilleure coordination et efficacité dans les travaux engagés

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre : Transition énergétique

Partenaires techniques

Etat d'avancement

- Projet au stade de simple idée
- Réflexion avancée
- Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
- Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
- Recherche de financements
- Appel d'offres en cours
- Investissement programmé
- Recherche Maitrise d'œuvre

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Salaires	40 000 €
	Charges de fonctionnement (télécommunication, carburant, assurance, repas...)	7000 €

	Dépense d'investissement	
	Voiture (15000 € / 5 ans)	3000 €
	Matériel Informatique et prestation d'installation (2500 / m ans)	833 €
	Divers	500 €
	TOTAL	51 333 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

- Salaires
- Véhicule + frais de fonctionnement (assurances, carburant, ...)
- Moyens de communication
- Ordinateur + écrans + hub + VPN
- Divers outils indispensables : 500 €

Financements prévisionnels :

- Accompagnement par MPA – DLA
 - MPA : 25000 €
 - Crédit Coopératif : 20000 €
 - Crédit Agricole : 20000 €
- TOTAL = 65000 € pour financer la totalité de la voiture.

Calendrier :

2021 : Début de l'étude de faisabilité et préparation de l'embauche / formation

2022 : Validation de l'étude de faisabilité et montage du plan de financement

2022 : étude de marché

2022 : Plan de communication et génération des premiers clients

2022 : premiers contrat de Maitrise d'Ouvrage Délégée

Objectif Année 1 : 3 (CA HT : 9600 € HT)

Objectif Année 2 : 10 (CA HT : 32000 € HT)

Objectif Année 3 : 20 (64 000 € HT)

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Nombre de contacts prospect
- Nombre de contacts signés
- Nombre de contrats terminés (facturation à 100 %)
- Satisfaction client (formulaire clients)
- Taux de recommandation

Orientation stratégique n°1 : Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie

Mesure 2 : Accompagner l'adaptation et les évolutions du parc de logements

N°	Rénovation énergétique de plusieurs logements communaux		
Maître d'ouvrage :	Terre-de-Bancalié	Communauté de communes	de Centre Tarn

Description :

Afin d'accueillir ses locataires dans les meilleures conditions, la commune de Terre-De-Bancalié s'est lancée à compter de 2020 dans un programme de rénovation énergétique de son parc locatif. Etalée sur deux années, ce programme compte deux phases, l'une en 2021 et l'autre en 2022. Pour la 1^{ère} phase, 4 logements sont concernés sur les communes déléguées de Saint-Antonin (Travanet, 1 logement) et Ronel (3 logements). Les travaux sont en passe d'être lancés. Pour la 2nd phase, deux logements feront l'objet de travaux : l'un à Saint-Jean de Prémiaic (Roumégoux), l'autre à Saint-Antonin.

Un diagnostic énergétique a été confié à la société Neolia afin de définir les travaux à réaliser. Le bureau d'étude a par la suite établi 3 scénarios permettant d'assurer au moins 30% d'économie d'énergie et d'atteindre l'étiquette énergie C, voire B. Après analyse de ces préconisations, le Conseil Municipal a fait le choix du scénario le plus volontariste qui permet d'atteindre les étiquettes énergie B et C. Les travaux conformes aux préconisations du scénario 3 concernent :

- Le remplacement des menuiseries.
- L'isolation des combles, l'isolation des murs par l'intérieur qui nécessite la reprise des faïences et des peintures.
- La reprise de la toiture pour assurer l'étanchéité du logement.
- La création d'un nouveau réseau de chauffage avec l'installation d'une PAC air-eau.
- L'installation d'un chauffe-eau thermodynamique.
- Le doublage des murs nécessite une reprise et une rénovation électrique.

1^{ère} phase (2021) :

Le logement à Saint Antonin-de-Lacalm (Travanet) est un T4 de 125 m² situé dans l'ancienne école publique de la commune. Initialement situé en classe énergie « F » avec une consommation énergétique de 404 kWhep/an.m² et des émissions de GES de 29 kgeqCO₂/m².an (classe « D »), grâce aux travaux, le logement passerait en classe énergie « B » pour une consommation énergétique de 60 kWhep/an.m² et des émissions de GES de 3 kgeqCO₂/m².an (classe « A »).

Les trois logements, situés à Ronel, sont deux T4, respectivement de 70 et 80 m², et un T2 de 30 m². Initialement situé en classe énergie « F » avec une consommation énergétique de 368 kWhep/an.m² et des émissions de GES de 22 kgeqCO₂/m².an (classe « D »), le bâtiment, abritant les trois logements, passerait en classe énergie « C » avec une consommation énergétique de 104 kWhep/an/m² et des émissions de GES de 4 kgeqCO₂/m².an (classe « A »).

Cette action est inscrite au programme opérationnel 2021-1 du PETR.

Nature du projet :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre :

Partenaires techniques	
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours

	<input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input checked="" type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre	
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	2 000.00 € (HT)
	Diagnostic énergétique	1 000.00
	Frais d'insertion	1 000.00
	Dépense d'investissement	230 000.00
	Etudes	20 000.00
	Travaux	210 000.00
	TOTAL	232 000.00 € 155 806 €

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Dépenses de fonctionnement : 2 000 € HT

- Diagnostic énergétique : réalisation des diagnostics préalables à la définition du cahier des charges : 1000 € HT
- Frais d'insertion : frais liés aux procédures de passation des marchés publics : 1 000 € HT

Dépenses d'investissement : 230 000 € HT

- Etudes : honoraires du maître d'œuvre / BET : 20 000 € HT
- Travaux : Travaux d'isolation, de chauffage, de menuiseries dans les deux logements communaux : 210 000 € HT

Coût total de l'opération : 232 000,00 € HT :

- Rénovation énergétique de 3 logements communaux à Ronel : 66 010.81 € HT (Tranche 2021)
- Rénovation énergétique d'1 logement communal à Travanet (Saint-Antonin-de-Lacalm) : 89 7947.83 € HT (Tranche 2021)

Financements prévisionnels :

Etat au titre de la DSIL à hauteur de 50% des dépenses Région à hauteur de 5 000€ par logement

Tranche 2021 : 155 805.64 €

Tranche 2021 Ronel :

Etat DSIL énergie (50%) : 33 005.40 €

Région (23 %) : 15 000 €

Autofinancement : 18 005.41 €

Tranche 2021 Saint-Antonin (Travanet) :

Etat DSIL énergie (50 %) : 44 897.42 €

Région (6%) : 5 000 €

Autofinancement : 39 897.41 €

Calendrier :

Programmation 2021-1 du PETR : 4 logements de la tranche 2021

- Lancement des études du maître d'œuvre/BET : fin 2021
- Lancement des marchés de travaux : printemps 2022
- Réalisation des travaux : courant 2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Rénovation de l'éclairage public communal		
Maître d'ouvrage :	Valence d'Albigeois	Communauté communes	de Val 81

Description :
Remplacement des anciens points lumineux : 70 points remplacés/100

- Nature du projet :**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre :

Partenaires techniques	SDET
-------------------------------	------

- | | |
|--------------------------|---|
| Etat d'avancement | <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée
<input type="checkbox"/> Réflexion avancée
<input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
<input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
<input type="checkbox"/> Recherche de financements
<input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours
<input type="checkbox"/> Investissement programmé
<input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre |
|--------------------------|---|

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	TOTAL	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :

2022 : En cours de réalisation

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Rénovation énergétique de la salle des fêtes		
Maître d'ouvrage :	Valence d'Albigeois	Communauté de communes	Val 81
Description :			
Vétusté Urgence :			
<ul style="list-style-type: none"> - Toiture à refaire, - Changement fenêtres, - Création skydome, - Changement chauffage 			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	
<u>Précisions des dépenses prévisionnelles :</u>		
<u>Financements prévisionnels :</u>		
Etat		
Département		
Région		
<u>Calendrier :</u>		
2022		
<u>Indicateurs d'évaluation proposés :</u>		
- A compléter		

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 12 : Encourager la sobriété énergétique tout secteur confondu et la rénovation énergétique des bâtiments

N°	Extinction de l'éclairage public communal		
Maître d'ouvrage :	Vindrac-Alayrac	Communauté communes	de Du Causse et du Cordais
Description			
Extinction l'éclairage public communal une partie de la Nuit : changement de l'horloge et du coffret électrique pour du matériel adéquat, changement de toutes les ampoules.			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
TOTAL		15 000.00 € HT	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :

2020-2021

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales

N°	Rénovation de bâtiments communaux, installation de panneaux photovoltaïques et réhabilitation de l'ancien presbytère		
Maître d'ouvrage :	Le Fraysse	Communauté de communes	Monts d'Alban Villefranchois
Description :			
Rénovation thermique en toiture de 3 bâtiments publics avec pose de panneaux photovoltaïques et réhabilitation d'un ancien presbytère en deux logements.			
Nature du projet :			
<input checked="" type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	293 733.00 € HT
<u>Précisions des dépenses prévisionnelles :</u>		
<u>Financements prévisionnels :</u>		
Etat DETR 2021 (40%) : 117 493 € Autofinancement		
<u>Calendrier :</u>		
2021-2022		
<u>Indicateurs d'évaluation proposés :</u>		
- A compléter		

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales

N°	Construction d'une salle de tennis couverte et d'une halle et production solaire		
Maître d'ouvrage :	Réalmont	Communauté de communes	Centre Tarn
Description :			
Construction d'un court de tennis couvert et d'une halle et production solaire : Fermeture sur les 4 côté d'un court de tennis couvert et mise à disposition de l'espace public Henri Dunant pour la construction d'une halle couverte de panneaux solaires.			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Equipement sportif			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Mise à disposition des espaces publics (place Henri Dunant / Terrain à la Melouze). Coût de la fermeture du bâtiment « Tennis » sur 4 côtés.

Financements prévisionnels :

Calendrier :

2021-2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales

N°	Création du premier parc au sol photovoltaïque citoyen		
Maître d'ouvrage :	SCIC Coop de So	Communauté de communes	Carmausin Ségala
Description :			
<p>La SCIC Coop de So est une société coopérative d'intérêt collectif, qui regroupe des citoyens, associations, entreprises et collectivités, tous sociétaires. L'objectif est de garantir aux générations futures une autonomie et une indépendance pour la production et la consommation d'énergie sur leur territoire. Coop de So propose à chacun d'être acteur d'une démarche collective et participative en proposant à tous de s'investir dans un projet de développement des énergies renouvelables et de maîtrise des consommations d'énergie.</p> <p>Développement d'une unité de production photovoltaïque au sol de 250 kWc par l'investissement et un portage citoyen. Le site concerné est une ancienne friche industrielle sur la commune de carmaux.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Coopération – initiatives citoyennes			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input checked="" type="checkbox"/> Réflexion avancée <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
			4142
	Dépense d'investissement		218279

	TOTAL	230 000

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Etudes préalables et investissement, frais d'exploitation, loyer, assurances

Financements prévisionnels :

- Autofinancement,
- Mobilisation de l'épargne locale (à travers des comptes courants d'associés rémunérés),
- Prêt bancaire

Calendrier :

2021-2022

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Production électricité verte (KWh produits / attendus)
- Mobilisation citoyenne sur le projet: capital social mobilisé et comptes courants d'associés rémunérés
- Nombre d'actions d'information et de sensibilisation de la population locale

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 13 : Viser l'autonomie énergétique en favorisant la production d'énergies renouvelables locales

N°	Accompagnement des particuliers pour un projet d'autoconsommation photovoltaïque		
Maître d'ouvrage :	SCIC Coop de So	Communauté de communes	Carmausin Ségala
Description :			
<p>La SCIC Coop de So est une société coopérative d'intérêt collectif, qui regroupe des citoyens, associations, entreprises et collectivités, tous sociétaires. L'objectif est de garantir aux générations futures une autonomie et une indépendance pour la production et la consommation d'énergie sur leur territoire. Coop de So propose à chacun d'être acteur d'une démarche collective et participative en proposant à tous de s'investir dans un projet de développement des énergies renouvelables et de maîtrise des consommations d'énergie.</p> <p>La SCIC propose un accompagnement pour les particuliers qui souhaitent étudier l'autoconsommation photovoltaïque. Cet accompagnement permet d'évaluer l'intérêt économique au regard des caractéristiques de consommation et de la faisabilité technique sur la toiture, jusqu'à l'accompagnement dans les démarches administratives. Il permet également de sensibiliser à la question de la réduction des consommations et aux travaux à réaliser pour une meilleure efficacité énergétique de son habitation, en partenariat avec la SCIC Rehab.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input checked="" type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input checked="" type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Coopération – initiatives citoyennes			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		25 000 € (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	25 000 € / an

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Pour 100 propriétaires accompagnés par an (pendant 3 ans), recrutement d'un technicien-conseil à mi-temps avec dépenses de communication et déplacements : dépenses estimées à 25 000 € par an

Financements prévisionnels :

Région, Communautés de Communes, Pôle Territorial Albigeois Bastides (dans le cadre du prochain programme Leader ?)

Calendrier :

2022-2024

Indicateurs d'évaluation proposés :

- Nombre de visites-conseil réalisées
- Nombre de particuliers mis en relation avec la SCIC Rehab pour diagnostics énergétiques du logement
- % de propriétaires ayant réalisés les investissements PV
- KwC installés et CO2 économisés

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires

N° **Aménagement du carrefour de la voie verte, chemin de Drignac-Milhars**

Maître d'ouvrage : Cagnac-les-Mines **Communauté de communes** Carmausin-Ségala

Description :
 Aménagement d'un carrefour permettant la sécurisation et la traverse du chemin de Drignac-Milhars (voie automobile) par la voie verte qui passe à cet endroit. Cet aménagement se caractérise par la création d'espaces verts, la pose de bordures et de béton balayé en bordure de voie.
 Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PETR.

- Nature du projet :**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre :

Partenaires techniques

- Etat d'avancement**
- Projet au stade de simple idée
 - Réflexion avancée
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
 - Recherche de financements
 - Appel d'offres en cours
 - Investissement programmé
 - Recherche Maitrise d'œuvre

	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
Dépenses prévisionnelles		
	Dépense d'investissement	
	Travaux : carrefour	19 301.00

	TOTAL	19 301.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Demande de subventions

Etat DETR (30%) : 5 790.30 €

Département FDT (30%) : 5 790.30 €

Autofinancement (40%) : 7 720.40 €

Calendrier :

2022

Cette action fait partie du programme opérationnel 2022-1 du PÉTR.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 14 : Encourager les mobilités durables et solidaires

N°	Mise en place de dispositifs autour de la mobilité		
Maître d'ouvrage :	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Communauté de communes	Monts d'Alban Villefranchois
Description :			
Réflexion autour de l'évolution du TAD. Mise en place de l'opération Mobili'Terre (en cours).			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input checked="" type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input checked="" type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		
	TOTAL		

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :

2021 : A ce jour, en cours de réalisation (28/10/2021)

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage carbone

N°	Plantation de haies sur les terrains intercommunaux		
Maître d'ouvrage :	CC Centre Tarn	Communauté de communes	Centre Tarn
Description :			
<p>Plantation de haies sur les terrains intercommunaux dans une démarche de chantier participatif. Une partie de l'opération a déjà été réalisée.</p> <p>Bilan du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantations seulement autour du foncier communautaire : micro crèche, dojo... - 10 000 € de plantations pour environ 500 plantations <p>Perspectives pour le projet : volonté que les communes du territoire amorcent cette démarche</p>			
Nature du projet (vous pouvez cocher plusieurs cases)			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :

En partie réalisé.

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 15 : Accompagner la transition agricole et forestière et encourager le stockage carbone

N°	Restauration du bocage		
Maître d'ouvrage :	CC des Monts d'Alban et du Villefranchois	Communauté de communes	Monts d'Alban et du Villefranchois
Description :			
<p>Réflexion d'un règlement intercommunal pour replanter des haies (financement proposé aux propriétaires, communes, entreprises...).</p> <p>Analyse cartographique en cours avec Arbres et Paysages.</p> <p>Souhait d'une dimension environnementale plus forte.</p> <p>Opération en cours de réalisation.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input checked="" type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)
	Dépense d'investissement		

	TOTAL	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Autofinancement

Calendrier :

2022 : A ce jour, en cours de réalisation (28/10/2021).

Indicateurs d'évaluation proposés :

- A compléter

Orientation stratégique n°3 : Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire

Mesure 16 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité

N°	Mise en place d'un atlas de la biodiversité		
Maître d'ouvrage :	Penne	Communauté de communes	Du Causse et du Cordais

Description :

La commune est inscrite dans Natura 2000 et recèle de nombreux naturalistes, avec une faune et une flore relevant de la biodiversité. Il semble important de relever par un atlas la richesse du territoire. C'est donc cette optique que la commune a décidé de créer un atlas de la biodiversité.

Nature du projet (vous pouvez cocher plusieurs cases)

- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
- Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
- Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
- Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
- Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
- Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
- Equipements services/santé/commerces...
- Biodiversité / Paysages / Forêts
- Economie / emploi
- Numérique
- Autre :

Partenaires techniques	OFB (Office français de biodiversité)
-------------------------------	---------------------------------------

Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input checked="" type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre
--------------------------	---

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Réalisation de l'atlas	29 066.00

	TOTAL	29 066.00 € HT
<p><u>Précisions des dépenses prévisionnelles :</u></p>		
<p><u>Financements prévisionnels :</u></p> <p>Subvention de l'OFB perçue en 2020 : 20 345 € Autofinancement : 9 066 €</p>		
<p><u>Calendrier :</u> 2021 à 2023</p>		
<p><u>Indicateurs d'évaluation proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A compléter 		

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N°	Implantation de panneaux pédagogiques sur le chemin de randonnée « Camin de Comba Granda » pour sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité		
Maître d'ouvrage :	Association « Les Amis de l'Assou »	Communauté de communes	Monts d'Alban Villefranchois
<p>L'Association créée en 2008, située au Frayse, participe localement à la dynamique du territoire en valorisant le patrimoine environnant, en animant la vie locale avec des actions à buts citoyen, environnemental, culturel, contribue au développement durable et à la préservation du patrimoine.</p> <p>Objectifs du projet : Ce chemin de randonnée permet de découvrir deux fonds de vallées riches en biodiversité et un contraste paysager intéressant. Il se trouve en zone ZNIEFF type 2 Vallée du Tarn-Amont au fort potentiel écologique. Voir sur le ruisseau du Cambon du Temple le patrimoine permettrait d'éveiller enfants et adultes au respect de l'environnement, à sa préservation et à son utilisation durable.</p> <p>Description du projet : Implanter au long du parcours des panneaux pédagogiques montrant et expliquant la présence et l'intérêt de certaines essences d'arbres, fleurs et plantes, animaux et insectes, l'importance du rôle de l'eau et de l'énergie renouvelable, de l'agriculture raisonnée. Mise à disposition des panneaux comme outils pour les enseignants et éducateurs, comme support pour l'organisation de randonnées à thèmes.</p>			
<p>Nature du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____ 			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre 		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Achat et création de panneaux pédagogiques	1 658.00
TOTAL	1 658.00 € HT	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Fonds Coup de Pousse

Calendrier :

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N°	Renforcement d'une dynamique collective de cultures et d'ateliers de transformation des produits du jardin « Ensemble au jardin »		
Maître d'ouvrage :	Collectif d'habitants de Lombers	Communauté de communes	Centre Tarn
<p>Le collectif est situé à Lombers, il réunit 13 familles, 47 personnes. Il a pour objectif de consommer local, bio et d'améliorer la qualité de l'alimentation, de soutenir les producteurs en favorisant les circuits courts et de lutter contre le gaspillage alimentaire/réduire les déchets.</p> <p>Objectifs du projet : Permettre d'améliorer les pratiques collectives de jardinage et d'essaimer les pratiques respectueuses du vivant et de la biodiversité par des ateliers thématiques autour du jardin. Permettre le renforcement d'une dynamique collective par la mise en œuvre de nouvelles possibilités de cultures et d'ateliers de transformation des produits du jardin. Transmission sur les valeurs du vivant, observation de la biodiversité (enfants, adultes).</p> <p>Description du projet : La parcelle dédiée au jardin collectif du groupement d'achat est à proximité d'un étang. Le projet serait donc d'investir dans du matériel d'irrigation, pour dynamiser et développer les possibilités du jardin collectif par la culture de nouvelles variétés. Ces cultures étant impossibles à réaliser sans arrosages réguliers. Par la suite, elles serviront également d'engrais vert pour rendre le sol vivant, ou permettront des ateliers de transformations et de conserveries collectifs. Semences utilisées bio, aucun traitement chimique et de synthèse sur les cultures, lutte contre certains insectes et désherbage manuels. Utilisation d'engrais verts, bandes enherbées non fauchées installées à proximité des planches de culture.</p>			
Nature du projet :			
<input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input checked="" type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours		

	<input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre
--	--

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Achat de matériel d'irrigation et animation pédagogique	3 390.00
	TOTAL	3 390.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Fonds Coup de Pousse

Calendrier :

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N°	Recherches innovantes sur le rôle bénéfique des champignons pour la santé et l'espérance de vie des abeilles		
Maître d'ouvrage :	Association « Les Chlorophy-Liens »	Communauté de communes	Carmausin-Ségala
<p>L'Association située à Monestiés, vise à développer des activités économiques agricoles, artisanales, de prestations de services etc, mais aussi pouvoir fonder un lieu d'accueil à la ferme, pour différents publics.</p> <p>Objectifs du projet : Mettre à disposition des apiculteurs amateurs locaux, du matériel coûteux Sensibiliser les amateurs et professionnels aux recherches innovantes sur le rôle bénéfique des champignons pour la santé et l'espérance de vie des abeilles</p> <p>Description du projet : Le financement d'une chaudière avec générateur de vapeur faciliterait l'installation d'apiculteurs dans le Carmausin-Ségala. Elle permettra de nettoyer les cadres de cire avec de l'eau de pluie. Ce matériel permettrait de mieux valoriser la cire et d'assainir les cadres. La chaudière bénéficiera aux activités d'apiculture associative des porteurs et des partenaires du projet et sera mise à disposition des apiculteurs amateurs du territoire. Les extraits de certains champignons aux propriétés antivirales tel que le reishi ont démontrés leur efficacité pour protéger les abeilles contre les parasites (<i>Varroa</i>) et réduisent la charge virale de nombreux virus favorisant ainsi l'immunité et la durée de vie des abeilles. Ce projet soutient la biodiversité en agissant pour la préservation des abeilles (lutte contre la propagation des maladies, virus et parasites), et s'inscrit dans les engagements européens et français (plan Ecophyto I et II).</p>			
<p>Nature du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input checked="" type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____ 			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre 		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Achat d'une chaudière vapeur et communication	2 000.00
TOTAL	2 000.00 € HT	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Fonds Coup de Pousse

Calendrier :

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N°	Organiser pour les familles des enfants accueillis en crèche, la livraison de paniers et produits locaux en circuits courts		
Maître d'ouvrage :	Association Ma deuxième maison	Communauté de communes	Centre Tarn
<p>L'association située à Terre-de-Bancalié gère deux micros crèches dans le rural. Elle a pour objectif de proposer aux enfants, accueillis au quotidien, des repas équilibrés, adaptés, de qualité, en faisant appel pour les denrées alimentaires aux circuits courts et solidaires. Ces denrées sont issues de producteurs en culture biologique et/ou raisonnée.</p> <p>Objectifs du projet : Sensibiliser et amener les familles à consommer des produits de saison en faisant appel aux producteurs locaux en circuits courts et être ainsi dans une démarche solidaire. Eveiller le sens des enfants au contact de la nature.</p> <p>Description du projet : Plusieurs producteurs sont installés sur le territoire (maraîcher, élevage de poules, producteur de produits carnés, producteur de produits laitiers...). L'association fera le relais aux familles afin de rester dans la démarche de circuits courts. Pour permettre de maintenir et continuer ces livraisons dans de bonnes conditions d'hygiène alimentaire et assurer la fraîcheur des produits, l'association envisage d'acheter une chambre froide positive. De nouveaux locaux sont en construction, dirigés par la com Centre Tarn, et permettront l'installation de ce matériel dans un espace dédié au stockage.</p>			
<p>Nature du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input checked="" type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____ 			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre 		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Achat d'une chambre froide positive	1600€
TOTAL	1600€	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Fonds Coup de Pousse

Calendrier :

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N°	Organisation et logistique de commandes de produits locaux pour les habitants		
Maître d'ouvrage :	Association « La Sauce Locale »	Communauté de communes	Val 81
<p>L'association située à Trébas, vise à promouvoir l'artisanat et les produits agricoles d'origine fermière de la Vallée du Tarn, favoriser l'entraide entre producteurs et artisans, soutenir la filière biologique/circuits courts et favoriser le lien social autour des valeurs humaines et solidaires.</p> <p>Objectifs du projet : Proposer des produits frais dans de bonnes conditions sanitaires Contribuer à une économie circulaire par la vente de produits en circuits courts Permettre une non-application de marge commerciale sur les produits Réduction des emballages jetables (utilisation des bocaux consignés, retour de boîtes à œufs...) Echanger entre agriculteurs et familles sur des sujets de transition écologique</p> <p>Description du projet : Equiper le local de matériel frigorifique (vitrine frigorifique). Pour assurer la pérennité du projet, des actions de communication sont prévues : panneau de devanture du local associatif et signalétique de bord de route. Pour faciliter la tâche administrative, le recours à une plateforme numérique qui centraliserait les commandes serait souhaitable (rappels, factures, newsletter...).</p>			
<p>Nature du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input checked="" type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____ 			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre 		

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Achat d'une vitrine réfrigérée et plateforme numérique	2 400.00
	TOTAL	2 400.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Fonds Coup de Pousse

Calendrier :

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N° **Equiper les friperies locales en électroménagers pour optimiser les possibilités de seconde vie aux vêtements issus des dons des habitants**

Maître d'ouvrage :	Familles Rurales du Causse	Communauté de communes	Cordais et causse
---------------------------	----------------------------	-------------------------------	-------------------

Description :
L'association est à l'initiative de 3 friperies tenues par des bénévoles, aux Cabannes, à Penne et à Vaour. Elle contribue à la réduction des déchets (textile recyclé local) et favorise le lien social.

Objectifs du projet :
Optimiser une seconde vie aux vêtements issus des dons des habitants
Promouvoir la réduction des déchets vestimentaires
Accompagner la prise de conscience pour réduire l'impact environnemental dû à l'industrie du vêtement en favorisant l'achat de vêtement de seconde main.

Description du projet :
En octobre et novembre 2020, sur un total de 209 kg de vêtements donnés, 92 kg sont allés au rebus, et seulement 117 kg ont pu être valorisés et mis en vente.
L'équipement d'un lave-linge, d'un sèche-linge et du matériel de repassage et de couture permettrait de diminuer au moins de moitié la quantité de vêtements destinés à être jetés en leur offrant une seconde vie.

- Nature du projet :**
- Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité
 - Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...)
 - Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...)
 - Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...)
 - Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public
 - Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...)
 - Equipements services/santé/commerces...
 - Biodiversité / Paysages / Forêts
 - Economie / emploi
 - Numérique
 - Autre : _____

Partenaires techniques

- Etat d'avancement**
- Projet au stade de simple idée
 - Réflexion avancée
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours
 - Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée
 - Recherche de financements
 - Appel d'offres en cours
 - X Investissement programmé
 - Recherche Maitrise d'œuvre

Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Achat d'un lave-linge, sèche-linge et matériel de couture	2 000.00
	TOTAL	2 000.00 € HT

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Fonds Coup de Pousse

Calendrier :

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N°	Création d'un jardin partagé à Villefranche-d'Albigeois		
Maître d'ouvrage :	Association « Terra Mater »	Communauté de communes	Monts d'Alban et du Villefranchois
<p>L'association située à Villefranche-d'Albigeois, a pour objet la création de jardins partagés en permaculture. Elle s'associe régulièrement aux écoles et autres associations locales (EMMAÛS, Animalterego).</p> <p>Objectifs du projet : Créer du lien entre les habitants du village qui se côtoient peu (les compagnons, résidents du Bouscaillou, élèves du primaire, citoyens) Partager les connaissances et les savoirs-faires sur la pratique de la permaculture, la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes, les cycles de la matière, etc Valorisation des déchets verts et des matériaux de récupération des habitants de la commune. Aller vers une autonomie alimentaire</p> <p>Description du projet : Création d'un jardin partagé sur un terrain prêté par la mairie, central par rapport aux écoles, EMMAÛS, Le Bouscaillou et les lotissements. Il s'agit d'un jardin en permaculture, autosuffisant, sans aucun intrant en utilisant le moins d'énergie fossile possible. Afin de régénérer le sol des parcelles, une action de collecte des déchets verts des Villefranchois est prévue pour produire du compost et du BRF : nécessité de bénéficier d'un broyeur de la com-com. Collaboration avec l'école publique afin que les professeurs puissent utiliser les ressources dans leurs projets pédagogiques. Plantation de haies nourricières prévue sur le pourtour du jardin, longé par un chemin de promenade.</p>			
<p>Nature du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input checked="" type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : 			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé 		

	<input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre	
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement	€ (HT)
	Dépense d'investissement	
	Achat de matériel d'irrigation, serres et arbres fruitiers	2 100.00
	TOTAL	2 100.00 € HT
Précisions des dépenses prévisionnelles :		
Financements prévisionnels :		
Fonds Coup de Pousse		
Calendrier :		
Indicateurs d'évaluation proposés :		

Orientation stratégique n°4 : Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous

Mesure 17 : Impliquer les habitants et soutenir les initiatives citoyennes qui concourent aux orientations stratégiques

N°	Création d'une fabrique locale de territoires en transition -de coopérations territoriales sur la transition écologique		
Maître d'ouvrage :	PETR Albigeois Bastides	Communauté de communes	
<p>A l'occasion de l'élaboration de notre projet de territoire et du travail d'animation pour la contractualisation d'un CRTE, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides souhaite renforcer son équipe et ses moyens d'ingénierie pour permettre un travail en profondeur sur la définition de notre stratégie, des enjeux et des actions à mettre en œuvre pour développer et amplifier la relance économique du territoire en accord avec des enjeux et ambitions de transition écologique et énergétique à plus long terme.</p> <p>Cette opération doit nous permettre de construire un projet stratégique d'aménagement et de cohésion de nos territoires en impliquant divers acteurs locaux (collectivités locales, associations, acteurs économiques, citoyens) dans la construction de ce projet et l'identification et le partage de nos priorités. A termes l'objectif est d'étudier l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition portée par le PETR.</p> <p>Pour répondre à ces objectifs, le Pôle souhaiterait fait appel à un accompagnement par la fabrique des Transitions et recrute un chargé(e) de missions transition écologique et énergétique.</p>			
<p>Nature du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rénovation énergétique des bâtiments publics et accessibilité <input type="checkbox"/> Aménagement - Urbanisme durable (aménagement espace public, extension urbaine...) <input type="checkbox"/> Mobilité durable (création de liaisons douces, pédibus...) <input type="checkbox"/> Production d'énergie renouvelable (photovoltaïque...) <input type="checkbox"/> Économie d'énergie ou d'eau dans le patrimoine public <input checked="" type="checkbox"/> Alimentation / Agriculture / Circuit court (jardin partagé, groupement d'achats, restauration collective...) <input type="checkbox"/> Equipements services/santé/commerces... <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité / Paysages / Forêts <input type="checkbox"/> Economie / emploi <input type="checkbox"/> Numérique <input type="checkbox"/> Autre : _____ 			
Partenaires techniques			
Etat d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet au stade de simple idée <input type="checkbox"/> Réflexion avancée <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité en cours <input type="checkbox"/> Note d'opportunité / étude de faisabilité réalisée <input type="checkbox"/> Recherche de financements <input type="checkbox"/> Appel d'offres en cours <input checked="" type="checkbox"/> Investissement programmé <input type="checkbox"/> Recherche Maitrise d'œuvre 		
Dépenses prévisionnelles	Dépenses de fonctionnement		€ (HT)

	Dépense d'investissement	
	Achat de matériel d'irrigation, serres et arbres fruitiers	
	TOTAL	

Précisions des dépenses prévisionnelles :

Financements prévisionnels :

Calendrier :

Indicateurs d'évaluation proposés :

A compléter